# Rimouski veut s'administrer SANS EMPRUNTER


# L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

22e ANNEE — jeudi, 4 février 1954 — NUMERO 1


**Légères augmentations des taxes à l'étude — La ville veut limiter ses dépenses à ses revenus sans recourir aux emprunts — On espère pouvoir ainsi éteindre la dette actuelle en 10 ans — Les augmentations toucheraient les taxes d'incendie, de locataires, d'aqueduc, de vidanges, des célibataires et des commerces — Ajournement à vendredi, 5 février, à la demande de l'Arss. des Propriétaires.**

Son Honneur le maire Victor Lepage a manifesté catégoriquement son intention et celle du conseil de ville de Rimouski d'administrer la municipalité sans recourir aux emprunts. Cette attitude a été prise lundi soir, alors qu'on procédait à la deuxième lecture du budget pour l'année 1954, après amendements. L'adoption n'a pas été faite le soir même. A la demande de l'Association des Propriétaires, le conseil a ajourné la séance à vendredi soir, 5 février, 7h30.

Le maire a fait savoir que les services de la dette mangeaient un tiers des revenus budgétaires. Si nous évitons d'autres emprunts, dit-il, il sera probablement possible d'amortir la dette actuelle en dix ans. La ville entend boucler ses dépenses permanentes à même les revenus de la taxe foncière et de la taxe de vente. Cette procédure obligera toutefois la municipalité à limiter ses travaux d'amélioration aux cas les plus urgents. C'est ainsi que pour cette année, on s'adonnera surtout aux travaux d'aqueduc pour relier Ste-Odile au réservoir municipal. Les travaux moins pressés devront attendre. On ne prévoit pas pouvoir rien faire en ce qui regarde l'asphalte et les trottoirs.

L'intention du conseil est de distribuer son budget de façon à ce que les dépenses de chaque département soient couvertes par les revenus qui touchent ce département. C'est ainsi que les dépenses d'aqueduc devraient être couvertes par les revenus de la taxe d'eau; les dépenses des vidanges par les revenus des vidanges et les dépenses du département des incendies par les revenus de la taxe foncière sur l'évaluation pour fins d'incendies.

Cette politique entraînera nécessairement des rajustements. L'étude des réajustements telle que commencée lundi dernier prévoit donc des hausses de taxes pour les item suivants:

**Taxe foncière pour fins d'incendie:** augmentation de 0.05 du cent dollar d'évaluation. Portée de 0.15 à 0.20.

**Taxe des locataires:** augmentation de 1%.

**Taxe d'eau:** augmentation de 10%.

**Taxes vidanges:** augmentation de $1.20 par année. Portée de $4.80 à $6.00. On prévoit que le service des vidanges pourrait être donné à un entrepreneur après soumissions.

**Taxe célibataires:** portée de $3.00 à $5.00.

**Taxes de commerces:** augmentation de 25%.

Ces augmentations ne sont pas en vigueur. Elles seront soumises à l'approbation vendredi soir.

(Suite à la page 7)

# Orientons nos capitaux vers l'industrie avec AUDACE et GOUT du RISQUE

**Si nous voulons survivre comme peuple il nous faut contrôler notre économie.**
**M. F.-A. ANGERS DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIMOUSKI.**

Nous devons aspirer à dominer la grande industrie pour exercer une influence sur l'économie—Nous avons réalisé des progrès depuis deux décades—Dangers de la concentration — Il faut vaincre notre tempérament par l'initiative, l'audace et le goût du risque —La formule coopérative permettra une évolution plus rapide selon nos besoins.

La Chambre de Commerce de Rimouski donnait un autre excellent coup de filet, mardi de cette semaine, quand elle invitait M. François-Albert Angers, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, à donner une causerie devant un auditoire d'élite. Le sujet choisi par le conférencier, soit la participation des Canadiens français à l'économie de leur province, était admirablement choisi. Nous croyons qu'il contribuera à éveiller les esprits sur la nécessité de faire les efforts qui s'imposent pour accentuer notre développement industriel.

M. Angers a exposé clairement que nous devions tendre à un contrôle de notre économie si nous voulions survivre comme peuple et conserver les valeurs de civilisation auxquelles nous sommes attachés. Toutefois, dit-il, cette évolution ne devrait pas nous faire perdre notre caractère d'entité française, ce qui serait dangereux si nous tendions au matérialisme américain dans les affaires.

Faisant un retour sur le passé, M. Angers expose notre faible position sur le plan économique. Depuis une quinzaine d'années, dit-il, nous avons fait des progrès absolus, mais ces progrès restent encore relativement faibles, si nous considérons qu'ils sont surtout le fait de la concentration des entreprises et de la direction des affaires entre un petit nombre de capitalistes. Nous devons faire en sorte que s'allonge la liste des grands noms qui figurent dans notre monde économique (et M. Angers cite celui de l'hon. Jules-A. Brillant, de Rimouski) afin d'exercer plus d'influence sur la grande industrie.

Nous devons faire violence à notre tempérament latin, dit M. Angers, et cultiver l'initiative, l'audace, le goût du risque, afin de lutter dans les affaires avec les mêmes armes que nos voisins.

Le temps est venu d'attacher moins d'importance aux placements de tout repos et de risquer nos capitaux dans les placements industriels, déclare le conférencier. En plus de la part des individus, toutefois, nous devons mettre notre con-

(Suite à la page 4)



A la table d'honneur on reconnaît, de gauche à droite (photo du haut) M. le chanoine Gérard Couturier, Mme Maurice Tessier, M. François-Albert Angers, conférencier; Me Maurice Tessier, président de la Chambre de Commerce ; Mme Maurice De Champlain et l'hon. Jules-A. Brillant, C.L., (photo du centre) S. H. le maire Victor Lepage; Mme Henri-A. Martin, M. Paul Paradis, M. Albert Michaud, M. Albert Dionne, pro-maire et M. Alphonse Beaulieu, échevin. (photo du bas) M. Wilfrid Ouellet, M. Léopold D'Anjou, M. Henri-A. Martin, M. Maurice DeChamplain et M. Ls-Philippe St-Laurent, de Luceville. (Mme Paul Paradis qui était à la table d'honneur n'apparait pas sur la photo). (Photo: Studio Lacombe).

# 2 ans de pénitencier à un faussaire

Le sergent Valère Boulé, de la Sûreté provinciale, a fait l'arrestation, le 18 janvier dernier, à N.-D. du Sacré-Coeur (banlieue de Rimouski), de Roméo Hayfield, âgé de 22 ans et originaire du comté de Lotbinière. Appréhendé comme faussaire, le prévenu a comparu lundi matin, le 2 février, devant le juge Amédée Caron, au Greffe de la Paix de Rimouski, pour recevoir sa sentence. L'inculpé a été trouvé coupable d'avoir soustrait du compte de banque d'un compagnon de travail de Sept-Iles, au moyen de faux-chèques, trois montants respectifs de $700., $100. et $25. Il a été condamné, par le juge Caron, à deux années de pénitencier.

# GARCONNET TUE ACCIDENTELLEMENT PAR UNE AUTOMOBILE A ST-MOISE

**Un garçonnet de 11 ans, Jean-Eudes Deroy, fils de M. et Mme Hervé Deroy, de St-Moïse, a été mortellement blessé, vendredi après-midi, par l'automobile de M. Jean-Marie Routhier, de Routhierville.**

**L'accident s'est produit en face de la demeure de M. Deroy, au village de St-Moïse, lorsque l'enfant est sorti de la cour pour se jeter sur l'automobile qui passait sur la rue. Transportée d'urgence à Rimouski, la petite victime a été admise vers 5h15 à l'hôpital St-Joseph où elle a succombé vers 10 heures p.m., le même jour, à une fracture du crâne.**

**Une enquête du coroner a été tenue lundi soir, à St-Moïse, [illegible] du Dr Irenée Gagnon, de Sayabec. Un verdict de mort accidentelle a été rendu et le conducteur du véhicule qui a heurté l'enfant a été exonéré de tout blâme.**

# CAMPAGNE du TIMBRE de NOEL

## Recettes totales $16,712.33

Le montant ci-haut mentionné représente 83.56% de notre objectif et nous pouvons dès maintenant anticiper un succès complet si l'on tient compte qu'un montant de $3,500.00 nous a été promis par le Comité de la Côte Nord qui n'a pas encore fait rapport.

Il convient tout de même d'étudier la situation en ce qui regarde la région du Bas St-Laurent et nous devons mentionner que seulement 47% des lettres envoyées nous sont revenues avec argent alors que nous anticipions 60%. Si l'on tient compte que plus de 7,000 lettres de rappel ont été envoyées le 15 janvier dernier, il nous semble qu'il ne serait pas exagéré d'anticiper un retour de ces rappels dans la proportion de 50% et ainsi, nous pourrions augmenter quelque peu la recette en vue d'un dépistage plus intensif. A ce sujet, le Dr Herman Gauthier, directeur du dépistage dans le Bas St-Laurent, vient de nous apprendre qu'il a l'intention d'intensifier plus que jamais la campagne de dépistage au cours de 1954 étant donné que les moyens d'hospitalisation sont maintenant plus faciles et que la guérison se fait à un rythme plus accéléré. Il a donc l'intention d'intensifier le dépistage en autant que les fonds de la campagne du Timbre de Noël le lui permettront. La réponse est maintenant à ceux qui n'ont pas encore souscrit et il conviendrait bien qu'ils se hâtent de faire parvenir leur souscription car la campagne se terminera le 28 février et à cette date, nous avons bien l'intention de crier victoire avec un grand "V" et à tous ceux qui auront alors souscrit nous pourrons dier merci avec un grand "M".

Voici la liste des souscripteurs qui ont souscrit un montant de $5.00 et plus depuis la publication de notre dernier communiqué :

**Ont souscrit $10.00**

Chevaliers de Colomb, Rivière-du-Loup; Falardeau, Donat, Mont-Joli; Gagnon, Octave, Mont-Joli; La Chambre de Commerce sr, Rimouski; Levasseur et Frères, Matane; Municipalité de Ste-Jeanne d'Arc; Municipalité St-Pierre d'Estcourt.

**A souscrit $7.00**

Pharmacie Rexall Enr., Rimouski.

**A souscrit $6.00**

Le personnel de l'Imprimerie du St-Laurent, Rivière-du-Loup.

**Ont souscrit $5.00**

Amiot, Gérard, Rimouski; Bard, Antoine, Sully; Beaulieu, P.-Emile, Riv.-du-Loup; Bernard, J.-Bte, Carleton-sur-Mer; Bérubé, Christophe, Rimouski; Bérubé, J.-Bte, St-Ludger, Riv.-du-Loup; Bouchard, André, Ste-Anne de la Pocatière; Bouillon, J.-A., Rimouski; Boulay, J.-O., Matane; Burnett, Gérard, Matane; Dechamplain, L.-P., Sept-Iles; Desrosiers, Edgar, Mont-Joli; Dionne et Dionne, St-Matthieu; Dufour, J.-Antonio, St-Alexis de Matapédia; Emond, Roméo, Rimouski; Gareau, Gérard, Mont-Joli; Guérette, Dr G.-E., Amqui; Julien, Colette, Mont-Joli; La Chambre de Commerce jr, Matane; Lavoie, J.-A., Causapscal; Lévesque, Maurice, Rimouski; Monastère des Ursulines, Rimouski; Municipalité de St-Joseph, Kamouraska; Rioux, Philippe, Mont-Joli; St-Jean, Maurice, St-Frs-Xavier des Hauteurs; Sylvestre, Paul, Rimouski; Tremblay, Rév. Geo.-Adrien, Ste-Luce.

Voici la position de nos diverses sections en date du 1er février :

| | |
|---|---|
| Mont-Joli et Vallée de la Matapédia | 4,914.99 |
| Rimouski et environs | 4,021.06 |
| Riv.-du-Loup et Témis | 3,165.10 |
| Matane et environs | 2,075.22 |
| Kamouraska | 1,681.61 |
| Bonaventure | 1,003.73 |
| Total : | $16,712.33 |

Un dernier rappel est donc lancé à tous ceux qui n'ont pas encore souscrit. Le prochain et dernier bulletin sera relayé à la fin de février et à cette date, ce sera le rapport final qui sera envoyé au Comité Provincial de la Défense contre la tuberculose et c'est le montant qui sera alors recueilli qui paraîtra au tableau des différents districts de la province de Québec et pour cette raison, nous aimerions faire bonne figure. Que tous ceux qui n'ont pas encore souscrit réfléchissent à l'honneur qui rejaillira sur notre secteur si nous dépassons le montant obtenu l'an dernier et si nous aidons à augmenter la recette totale de notre province.

Aidez-nous à crier victoire le plus tôt possible et vous contribuerez ainsi à un dépistage plus intensif pour le bien-être de ceux qui sont atteints de la tuberculose sans le savoir et qui seront dépistés sûrement lors du prochain passage de la roulotte dans leur localité.

Tous ensemble donc vers la victoire et rendez-vous au 28 février.

## Arrivée du nouveau délégué apostolique

OTTAWA (C.C.C.) — S. Exc. Mgr Giovanni Panico, nouveau délégué apostolique au Canada, quittera Lima, Pérou, le 10 février, à bord d'un navire da la "Grace Line" à destination de New-York.

Il doit arriver à New-York le 22 février et il est attendu au Canada au début de mars.

Son secrétaire, le .P. Carmillo Cassati, des Missionnaires du Sacré-Coeur, l'accompagnera.

Mgr Panico était nonce papal au Pérou depuis 1948. Il a été nommé délégué apostolique au Canada en novembre dernier, alors qu'il se trouvait de passage en Italie où il rendit visite à sa mère âgée. Il succède à S. Exc. Mgr I. Antoniutti, devenu nonce papal à Madrid.

## St-Charles Garnier

Voici la situation démographique à St-Charles Garnier, comté de Rimouski, selon les statistiques de l'année 1953 : population, 1,065 âmes, groupées en 156 familles. On a enregistré durant l'année écoulée 57 baptêmes, 7 mariages et 6 sépultures d'enfants.

## TRIBUNE LIBRE

### Prospérité et succès

Monsieur le Rédacteur, voici deux mots qui à eux seuls font le portrait de notre situation économique: nous sommes prospères et, dans notre province de Québec, il y a des succès.

La prospérité est générale : nos mines, nos industries, le commerce, les banques, qui regorgent d'argent, et même notre agriculture, souventes fois torturée, vivent des jours heureux.

La construction se fait de plus en plus imposante et c'est à coups de millions que les buildings s'élèvent vers le ciel; malheureusement cette grande Dame ne s'abaisse pas trop souvent vers les petites habitations.

Tout de même, dans un jugement sur l'ensemble, il est impossible de nier l'existence d'une grande porspérité et les perspectives d'avenir sont encourageantes.

Les Canadiens français évoluent au milieu de cet air de richesse et recueillent de nombreuses miettes lesquelles, si elles étaient mieux conservées et surtout mieux dirigées, pourraient les conduire aux positions que nous avons perdues.

L'argent circule à flots continus, les financiers le jettent à millions et par centaines de millions et les nôtres, qui ne sont pas dans la force du courant, naviguent tant bien que mal mais plutôt mal; tandis que les étrangers, bien assis dans nos fauteuils, accaparent de plus en plus le commerce, les industries et les richesses naturelles.

Si les Canadiens français s'étaient abstenus de céder leurs entreprises et clientèles avec, dans certains cas, leur nom il y aurait moins de malaises et les relations entre patrons et ouvriers seraient meilleures.

On a considéré et encore aujourd'hui on ne voit que le dollar lequel est préféré à tout ce que nous avions érigé et édifié seul ou avec l'aide des nôtres...

Dans certains cas c'était une petite spéculation, un manque de vision sur l'avenir et dans d'autres, une véritable trahison... Aussi de nos jours des Canadiens français il y en a autant qu'on en veut et par milliers qui travaillent pour les nouveaux maîtres et ils s'épuisent à faire l'enchérissement de ces derniers.

Par l'apparence nous sommes prospères... Cependant nous, qui avons le nombre et qui, par le nombre, recevons des millions de dollars, pourquoi ne remonterions-nous pas à l'assaut des succès ? Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Ce dollar que nous aimons et qui de fait est aimable peut nous sauver en le faisant **travailler pour nous.** L'argent c'est une puissance tout à fait serviable et il suffit de le diriger d'un commun accord vers les nôtres : cessons de boire les boissons et les liqueurs de compagnies étrangères; fumons les cigares, tabacs et cigarettes de chez-nous et fabriqués par nous; mangeons les produits de nos fermes et fabriques; et déjà, dans six mois, un an, il y aura plus de Canadiens français à la tête du commerce, de la finance et de l'industrie; nous reprendrons les fauteuils de nos pères et rgands-pères.

L'argent une fois qu'on l'a gagné il faut le garder en faisant tout simplement ce qui se fait autour de nous... De fait, ceux qui réussissent le mieux ne sont-ils pas ceux qui ne mangent que la viande tuée par leurs chefs spirituels et qui croient en la supériorité des leurs plus qu'en celle de tous les autres ?

N'avons-nous pas le droit et surtout l'intelligence de faire comme eux ?

Il ne faut détruire personne et s'aimer les uns et les autres; mais aussi ne pas faire aux nôtres ce que les autres leur font.

**Démétrius Baril, c.r.,**
418, rue St-Sulpice,
Montréal, P. Q.

Montréal, 27 novembre 1953


# CRAIGNEZ-VOUS POUR VOS CHEVEUX ?



*Un expert de la Clinique Capillaire Enrg. pour les cheveux et le cuir chevelu explique à un client comment les pellicules, la sécheresse excessive, les cheveux trop gras, un cuir chevelu trop serré, etc., peuvent empêcher la pousse normale des cheveux. De nouvelles méthodes scientifiques de traitement pour usage à domicile viennent d'être créées. Elles peuvent, dans la plupart des cas, faire pousser des cheveux épais et sains.*

## Un NOUVEAU et SIMPLE TRAITEMENT à DOMICILE ranime l'espoir d'HOMMES et de FEMMES affligés ou menacés de CALVITIE

Plusieurs anciennes et fausses conceptions sur la calvitie sont rejetées aujourd'hui avec la découverte de méthodes nouvelles et perfectionnées dans le traitement des cheveux et du cuir chevelu.

De nombreuses personnes qui admettaient comme un fait inéluctable la chute de leurs cheveux, reconnaissent maintenant qu'il est possible (excepté dans certains cas rares) de remédier à un tel état de choses.

Les spécialistes des cheveux et du cuir chevelu de la Clinique Capillaire Enrg. ont, après de longues recherches, découvert des méthodes grandement perfectionnées dans le traitement des cheveux et du cuir chevelu. De plus, grâce à ces recherches une nouvelle méthode de traitement à domicile vient d'être lancée par les spécialistes de la Clinique Capillaire Enrg. Cette méthode permet à tout homme ou femme qui souffre de la calvitie de remédier à cet état de choses. Il suffit qu'un expert de la Clinique Capillaire Enrg. les examine d'abord pour déterminer la cause de leur calvitie et indiquer le traitement approprié à chaque cas particulier. Vous avez donc tout intérêt à consulter un spécialiste de la Clinique Capillaire Enrg.

Des démonstrations des méthodes de traitement de la Clinique Capillaire Enrg. seront données aux dates indiquées ci-contre. Un spécialiste réputé de la Clinique Capillaire Enrg., sera en charge de la clinique et offrira aux résidents de votre ville l'opportunité d'un examen gratuit et des conseils avisées en ce qui concerne les cheveux et le cuir chevelu. Si vous êtes tracassé par des troubles capillaires, et si vous n'avez pas perdu complètement vos cheveux, notre spécialiste trouvera plus que probablement une solution à vos problèmes. Il vous suggérera, en outre, le traitement à domicile qui convient à votre propre cas.

Le résultat d'un examen complet, qui ne vous engage à rien, vous sera communiqué avec la plus grande franchise. Nous n'acceptons pas de cas qui nous semblent sans espoir. Il est donc inutile de venir nous voir si vous êtes déjà complètement chauve depuis plusieurs années.

Les spécialistes et les experts du cuir chevelu ont trouvé un si grand nombre de causes qui occasionnent communément la chute des cheveux qu'il n'est pratiquement plus pardonnable d'être ou de devenir chauve. Souvent ce ne sont que des troubles communs du cuir chevelu qui, trop longtemps négligés, causent la calvitie. Si on y avait remédié immédiatement il n'en aurait pas été ainsi. Notre devise est :

**VOUS AVEZ DES CHEVEUX AUJOURD'HUI GARDEZ-LES POUR DEMAIN**

De récentes découvertes ont démontré que le rythme de la vie moderne n'est pas sans opérer certains effets sur la pousse des cheveux. La vie rapide que nous menons nous rend nerveux et nous cause des tracas qui affectent notre cuir chevelu, le "durcissant" en quelque sorte, asséchant les précieux tissus sous-cutanés qui ont pour rôle de nourrir le cheveu. Il en résulte la perte graduelle des cheveux et la calvitie, si on ne se soucie pas de traiter ses cheveux quand il en est encore temps.

Les Laboratoires de recherches de la Clinique Capillaire Enrg. ont trouvé des moyens adéquats de lutter contre la perte des cheveux. De récentes découvertes ont permis de créer des traitements appropriés qui sont maintenant mis à votre disposition pour usage à domicile.

Si vous croyez que votre apparence et vos succès sociaux valent que vous leur consacriez quelques minutes de votre temps, vous avez tout intérêt à rendre visite à notre spécialiste pendant son séjour parmi vous. Vous voudrez bien le consulter pendant ses heures de bureau. Il vous fera bénéficier d'un examen gratuit.

Vous savez si vous devenez chauve ou non. Et vous savez maintenant quoi faire pour y remédier. Rendez donc visite au spécialiste de la Clinique Capillaire Enrg. pendant qu'il est de passage dans votre région.



*Le spécialiste de la Clinique Capillaire Enrg. examine minutieusement le cuir chevelu du client pour trouver les causes exactes et scientifiques de la perte de ses cheveux. Il suggère ensuite un traitement à domicile simple et efficace.*

**Agissez dès maintenant avant qu'il soit trop tard**

***Venez subir votre examen GRATUIT à***

## L'HOTEL ST-LOUIS, RIMOUSKI

MERCREDI et JEUDI, LES 10 et 11 FEVRIER

Consultations : de 2 h. p.m. à 9 h. p.m.
Au bureau de l'hôtel, demandez à voir M. D.-R. Lamarre, le spécialiste bien connu des cheveux et du cuir chevelu qui est en charge de la clinique.

LA CLINIQUE CAPILLAIRE ENRG.

***La seule clinique capillaire canadienne-française au Canada***

**Siège social — 96 rue Dorchester, QUÉBEC**

# 40 avions arroseront d'insecticide les forêts du Bas du Fleuve

## LUTTE CONTRE LA "TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'EPINETTE"

## Plus de $500,000 pour enrayer le fléau

## L'EXPERIENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK SE REPETERA CHEZ-NOUS

**L'hon. M. Duplessis a révélée en Chambre au cours de l'étude des crédits du ministère des Terres et Forêts, que le gouvernement dépenesra, l'été prochain, 200,000 pour tenter une expérience destinée à combattre les parasites,—notamment la "tordeuse des bourgeons de l'épinette—qui détruisent les bois dans la région du Bas Laurent.**

**Des compagnies forestières, Price Brothers et Canadian International Paper, fourniront les deux tiers du coût de l'expérience sollicitée après les succès obtenus dans le même domaine du Nouveau-Brunswick.**

**M. Duplessis a révélé que l'on se servira, comme au Nouveau-Brunswcik, d'avions pour jeter une sorte d'insecticide (DDT) sur les forêts du bas du Fleuve. L'entreprise n'aura pas l'envergure de celle du Nouveau-Brunswick, qui a coûté $3 millions et dont le "contrat est de plus de $7 millions", couvrant presque toutes les forêts de cette province.**

### 200 milles carrés de forêt arrosés

L'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, qui a également participé, à la discussion sur ce point, a révélé qu'il s'agit d'un programme de deux ans. Le territoire "arrosé" sera d'environ 200 milles carrés. La pemière année, on a obtenu au Nouveau-Brunswick, un taux de 87.8 pour 100 de mortalité.

Le ministre a ajouté qu'on espère, la seconde année atteindre un résultat de 100 pour 100. Il faudra de 35 à 40 avions. Quant au liquide insecticide, il est déjà rendu sur les lieux. Il faudra faire l'arrosage à l'époque de l'éclosion des larves, période qui dure environ deux semaines; l'arrosage se fera pendant trois ou quatre heures par jour, à l'aurore, chaque fois que la température sera favorable, en juin.

## M. Douglas Fournier a failli être broyé à mort par un camion qui recula sur lui

**Un employé du Garage Beaudet & Cie, de Mont-Joli, a été admis à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, samedi soir dernier, après avoir été victime d'un accident de travail. A la fin de l'après-midi du même jour, Douglas Fournier, fils de M. et Mme Philippe Fournier, des Boules, avait failli être broyé à mort lorsque le véhicule dont il terminait la réparation des pneus a reculé vers lui. Il fut transporté à Rimouski par l'ambulance Bissonnette & Frère. Le blessé, dont l'état est considéré comme grave, a été dirigé vers Montréal mardi soir pour y être hospitalisé.**

VOTRE

## UNITE SANITAIRE

présente

### LES ACTIVITES DE LA SEMAINE

par M.-A. DION, E. H.

LUNDI 8 FEVRIER: RIMOUSKI: Examen médical scolaire dans les écoles.

MARDI 9 FEVRIER: RIMOUSKI: Unité Sanitaire: clinique anti-tuberculeuse, de 2 à 4 heures p.m.

Hôpital St-Joseph:: vaccination au B.C.G.

MERCREDI 10 FEVRIER: RIMOUSKI: Examen médical scolaire dans les écoles de la ville.

Unité Sanitaire: clinique dentaire, sur rendez-vous, à 9 hres a. m.

MONT-JOLI: sous-sol de l'église: clinique anti-tuberculeuse de 2 à 4 heures p.m.

JEUDI 11 FEVRIER: NAZARETH: clinique de puériculture et séance d'immunisation et de vaccination de 10hrs à 10hrs 30. a.m.

ST-ROBERT: clinique de puériculture et séance d'immunisation et de vaccination de 2 à 3 heures p.m.

VENDREDI 12 FEVRIER: RIMOUSKI: Unité Sanitaire : clinique de puériculture et séance d'immunisation et de vaccination de 2 à 4 heures p.m.

Hôpital St-Joseph vaccination au B.C.G.

SAMEDI : RIMOUSKI : Unité Sanitaire: clinique dentaire, sur rendez-vous à 9 heures a.m.

## L'ASS. DES PROPRIETAIRES DE RIMOUSKI FAIT DES SUGGESTIONS A LA VILLE EN VUE D'EVITER UNE AUGMENTATION DE TAXES

**Lettre du président au Conseil**

Rimouski, 29 janvier, 1954.

Aux membres du Conseil
de la Ville,
Rimouski, Qué.

Monsieur le Maire,
MM. les Echevins,

En rapport avec votre demande du 25 courant lors de votre assemblée spéciale concernant le budget pour 1954, le Conseil d'Administration de l'Association des Propriétaires de Rimouski Inc. vous soumet humblement les suggestions que nos membres ont cru bon de faire.

Je vous inclus donc une copie de chacune des huit résolutions, qui, nous croyons, seront de nature à vous aider à boucler votre budget, sans recourir à une augmentation des taxes, qui serait certainement impopulaire à l'heure actuelle.

Nous croyons sincèrement qu'en suivant cette méthode la Ville sauverait assez pour boucler son présent budget. Ces suggestions sont faites dans un esprit de coopération et nous nous sommes efforcés de vous aider malgré le très court temps à notre disposition.

Notre assemblée générale aura lieu le 2e lundi de février et la question du budget sera de nouveau étudiée afin de vous aider davantage si possible, car notre association a été fondée dans le but d'aider nos autorités à résoudre les problèmes qui touchent la propriété et les intérêts des propriétaires, tout en tenant compte des droits des autres citoyens. Dans l'espérance que ces humbles suggestions pourront vous aider, nous nous souscrivons, messieurs,

Vos tout dévoués collaborateurs,

**L'Association des Propriétaires de Rimouski**
par **Arthur Raymond,**
président.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration tenue à l'hôtel de ville, le 28 janvier 1954.

**Retarder la 2e lecture du budget**

Il est proposé et résolu unanimement que demande soit adressée au Conseil de la Ville pour que la deuxième lecture du budget soit retardée à une séance ultérieure, après le 8 février 1954, afin de permettre à notre Association de faire l'étude du dit budget à son assemblée générale.

**Soumissions pour vidanges**

Il est proposé et résolu unanimement qu'il soit suggéré au Conseil de la Ville que des demandes de soumissions soient faites pour l'enlèvement des vidanges et pour tous les travaux qui doivent être exécutés par la Ville; de cette manière, la Ville pourrait juger si elle doit exécuter les travaux elle-même ou les faire faire par contrats. Il est aussi suggéré que ces soumissions soient faites par écrit, sous enveloppes cachetées, et présentées devant les membres du Conseil.

**Annuler le poste d'inspecteur des bâtiments**

Il est proposé et résolu unanimement : attendu qu'il y a peu de constructions dans la Ville à l'heure présente et qu'il y a suffisamment d'autres employés de la Ville qui pourraient remplir cette fonction sans salaire supplémentaire, qu'il soit suggéré que l'engagement de l'Inspecteur des Bâtiments soit annulé et qu'il ne soit plus fait de dépenses relativement à cette charge.

**Publication du bilan 1953**

Il est proposé et unanimement résolu qu'il soit suggéré que la Ville prenne les moyens nécessaires pour que le bilan de l'an écoulé soit publié avant l'adoption du budget de l'année courante.

**Prolongement : rue St-Louis**

Il est proposé et résolu unanimement qu'il soit suggéré que le Conseil de la Ville prenne les procédures requises pour homologuer de nouveau la lisière de terrain sur laquelle elle a déjà donné une main-levée sur une homologation antérieure afin de permettre éventuellement de déboucher la rue St-Louis sur le boulevard longeant le fleuve.

**Indemnité du maire et des échevins**

Il est proposé et résolu unanimement que, dans un but d'économie, il soit suggéré que le maire et les échevins de la Ville terminent leur mandat avant de bénéficier d'un salaire.

Il est proposé et résolu unanimement qu'il soit suggéré au Conseil de la Ville que les achats de marchandises et "fournitures" de toutes espèces devraient se faire par voie de soumissions publiques de la manière suivante :

1.— Le gérant de la ville devrait faire des réquisitions écrites à l'adresse du Conseil municipal des achats prévus pour le mois courant, tant des marchandises et "fournitures" d'un besoin ordinaire se rapportant à des dépenses administratives que celles se rapportant à des dé-

(Suite à la page 7)

## Condamné à six mois de prison

**La sentence prononcée par le juge Amédée Caron, du Greffe de la Paix, contre un résident de St-Léon-le-Grand, est de six mois d'emprisonnement et d'un mois supplémentaire si le détenu ne paie pas les frais. Le délinquant s'était rendu coupable d'un vol total de $3,771. par divers montants soutirés en l'espace d'un an (et non de trois ans, comme il fut mentionné dans notre dernière édition) de la voûte du Syndicat Coopératif Agricole de St-Léon-le-Grand où il était employé depuis 8 années. L'inculpé a restitué entièrement la somme qu'il avait dérobée.**

## SIX CONFERENCES A CJBR SUR LE PROBLEME SCOLAIRE

**Une initiative de l'Association diocésaine des Commissions scolaires**

Personne ne peut se désintéresser de l'école. De fait, à l'heure présente, l'école est le centre de beaucoup d'intérêt de la part du public.

Récemment, les séances de la Commission Tremblay et la publication du "Rapport du Sous-Comité de Coordination de l'enseignement" ont renouvelé l'attention portée aux problèmes scolaires. Et ces problèmes sont nombreux, tant du côté administratif que pédagogique.

L'Association diocésaine des Commissions Scolaires, pour une deuxième année, a invité quelques conférenciers à aborder pour nous quelques aspects actuels du problème scolaire, tel qu'il se pose dans notre région.

Ces conférences, de 15 minutes chacune, passeront à CJBR, de 8h15 à 8h30, aux dates suivantes :

9 février : M. O.-J. Desaulniers, Surintendant de l'Instruction publique.

11 février : Mgr J.-E. Desbiens, p.d., vicaire général.

16 février : M. Paul Hubert, i.é.r.

18 février : M. H.-E. Lavoie, i.é. pour le district No 64.

23 février : M. l'abbé L. Côté, principal de l'Ecole Normale de Mont-Joli.

2 février : M. Oscar Bernier, président de l'Association diocésaine des Commissions Scolaires.

## Souscriptions au Prêt d'Honneur

| | |
|---|---|
| Conseil de Comté de Témiscouata | 300.00 |
| M. Jacques Langis | 100.00 |
| Anonyme | 25.00 |
| Dr Lionel Jean | 15.00 |
| Mgr l'Archevêque de Rimouski | 100.00 |
| Dr Laurent Massé (Drummondville) | 25.00 |
| M. le Chanoine René Roy | 10.00 |
| Municipalité de Saint-Clément | 20.00 |
| M. Yves Dubé (Université Laval) | 10.00 |
| M. Jules Beaulieu (Ste-Rose) | 5.00 |
| Banque Canadienne Nationale | 100.00 |
| M. le Curé | 100.00 |
| La Ville de Rimouski | 100.00 |
| Les Elèves du Séminaire | 100.00 |
| La Caisse Populaire | 50.00 |
| La Chambre de Commerce Senior | 25.00 |
| | $1085.00 |

a) Le Prêt d'Honneur remercie ses souscripteurs tenaces.
b) Le Prêt d'Honneur voudrait trouver d'autres collaborateurs fidèles.
c) Les élèves du Séminaire, en fin de février ou au début de mars donneront un spectacle au profit du Prêt d'Honneur. La date sera annoncée plus tard.
d) L'adresse du Trésorier : abbé Georges Beaulieu, au Séminaire.

# L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal régional hebdomadaire publié par
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, Ltée
222 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 4231
Abonnement : $2.00 par année — MEMBRE des journaux
Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français
Membre de "Audit Bureau of Circulation"
Membre de "Class "A" Weekly Newspaper Association"
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa


## SI NOUS VOULONS DE L'INDUSTRIE "SASSONS-NOUS"!

Par une curieuse coïncidence, deux de nos économistes canadiens-français les plus en vue l'un technicien, M. François-Albert Angers et l'autre engagé dans l'action, Me René Paré, ont exposé les mêmes opinions sur notre situation économique alors qu'ils parlaient à deux jours d'intervale devant deux auditoires différents, à Rimouski. M. Angers parlait mardi au banquet de la Chambre de Commerce et Me Paré devant une assemblée de coopérateurs.

Les opinions commune de MM. Angers et Paré sont celles-ci : *"Si nous voulons assurer la vie présente et l'avenir de notre entité canadienne-française, il faut nous assurer le contrôle de notre économie et nous pouvons le faire en grande partie grâce à la formule coopérative".*

L'idée-force que nous voudrions faire ressortir c'est celle-ci, *nous devons aspirer à dominer notre économie.* Les industries de production étant le coeur de l'économie moderne, nous devons prendre tous les moyens possibles pour exercer une influence sur les grandes entreprises. Ceci, toutefois, suppose de grands risques financiers qui entraîneront de lourdes pertes pour neuf des dix hommes qui les tenteront. Cette perspective d'expansion n'est peut-être pas au-dessus des possibilités d'un peuple comme le nôtre, mais on conviendra que, dans notre région, nous ayons raison de caresser des ambitions plus modestes En effet, nous sommes encore à un stade primaire de l'économie ou l'agriculture et le commerce sont surtout florissants. Les moyennes entreprises ne faisant que commencer à se stabiliser et à se multiplier dans notre région, nous devons penser d'abord à consolider ces entreprises avant de nous aventurer dans les grandes.

Nous avons sans doute tous passé l'âge auquel on croit au Père Noël. Nous avons certes la conviction que le bonhomme ne nous apportera pas d'industrie toutes faites. Le principal moyen d'arriver à une expansion industrielle, c'est *d'orienter nos capitaux vers l'industrie.* C'est encore M. Angers qui nous disait combien nous aurions à vaincre notre tempérament latin pour acquérir les vertus de l'homme d'affaire américain. Notre tempérament, en effet, est traditionnaliste, prudent et ménager, alors que les vertus de l'économie moderne doivent être L'INITIATIVE, L'AUDACE et le GOUT DU RISQUE.

Aussi longtemps que nous nous contenterons de placements de tout repos, nous resterons au bas de l'escalier de l'économie. M. Louis Belisle a bien décrit notre mentalité dans La Semaine Commerciale, janvier 1953. Il écrit : "On réclame des industries à grands cris, mais on ne veut rien risquer, on ne veut rien étudier, on ne veut rien débourser. Dans un monde où l'argent se socialise a un rythme incroyable, on conserve la petite mentalité rentière d'il y a cent ans. Résultat : l'argent entassé perd rapidement de sa valeur, se dilapide par les fils égoïstes de parents qui n'ont pas compris leur rôle de citoyens, s'en va - sous forme d'impôt sur le revenu ou sur les successions - dans les coffres de l'Etat pour servir souvent contre nous dans d'autres secteurs Il n'y a pas à se le cacher, si le Québec doit jouer dans l'expansion industrielle de ce siècle le rôle qu'on lui prédit, il faudra que disparaisse la mesquine mentalité de jouissance et de thésaurisation qui l'étouffe".

"Vous voulez obtenir des industries, Messieurs ? Eh! bien, "sassez-vous" quelque peu, initiez-vous à la technique des affaires modernes, apprenez à vous documenter afin de prendre des risques sensés, *supportez les hommes entreprenants de chez vous* ou de l'extérieur, et assistez-les non seulement de vos deniers, mais aussi de vos lumières, de vos conseils discrets et de vos suggestions constructives quand vous pouvez en fournir".

Aider les industriels entreprenants, voilà bien le premier pas à faire pour consolider notre économie. Il ne sert à rien de crier après de nouvelles industries si nous ne sommes pas capables de donner de la solidité et de l'expansion à celles que nous possédons. 'Petits poissons deviendront grands (n'est-ce pas) pourvu qu'on leur prête vie".

Aider les hommes entreprenants qui veulent établir des entreprises nouvelles, voilà un autre moyen d'assurer l'essor de notre économie. Nous pensons, par exemple, en ce moment, à ces entreprises comme l'industrie de planches murales qui s'établit sous la direction de "La Société d'Entreprises de Rimouski" ou encore au chantier maritime de La Compagnie "Bassin de Radoub du Golfe Inc", des entreprises qui offrent beaucoup de garanties de succès. Nous ne comprenons pas comment nos gens craindraient de risquer des capitaux pour assurer l'avenir de ces initiatives. Si nous ne passons à l'action, à quoi serviront nos banquets, conférences, discussions et écrits ?

Le motto à l'emporte-pièce qui fait le titre de notre article devrait nous inviter à une action réfléchie et pratique. En effet, 'Si nous voulons de l'industrie "SASSONS-NOUS".

Jean-Paul LEGARE

# Conférence de M.F.A. Angers

(Suite de la première page)

fiance en la formule coopérative qui nous permettra de prendre plus rapidement une place conforme à notre mentalité et à nos besoins, dans l'économie.

**M. François-Albert Angers**

Faisant un retour sur l'histoire de notre économie, le conférencier rappelle au départ que nous avons surtout excellé dans le commerce. Pourtant, nous savons que la production est au coeur de l'économie, c'est la clef de l'influence. Nous en avons la preuve dans le fait que 40% du revenu national provient des industries de production.

Si les Canadiens français veulent vivre comme peuple, exprimer ce qu'ils représentent par leur civilisation latine, il faut de toute nécessité qu'ils contrôlent leur économie. En effet, nous savons que nos façons de vivre, nos modes de pensée sont influencés par les conditions matérielles qui sont le fruit de l'activité économique. Il sera donc impossible de vivre et d'assurer notre avenir sans un contrôle de notre économie.

Dans notre histoire, nous n'avons joué qu'un rôle effacé dans le domaine économique. C'est encore dans l'agriculture et l'élevage que nous sommes au mieux et pourtant, ce sont la forêt, les minerais, la chimie et les utilités publiques qui sont les secteurs les plus importants de l'économie moderne. Nous avons des raisons d'être optimistes devant les grands noms qui émergent chez nous, les Simard, Lévesque, Gagnon, Brillant, etc. Par ailleurs, les patrons de moyennes entreprises se multiplient dans la province. En chiffres absolus nous avons fait de réels progrès, toutefois, dans l'ensemble de l'économie de la province, nos progrès restent relatifs.

Le phénomène de la concentration des entreprises entre un nombre relativement restreint de capitalistes ne peut nous assurer les progrès désirés dans notre économie. Il faut, en effet, qu'un plus grand nombre des nôtres aspirent aux grandes entreprises, ce qui nous permettra d'exercer une influence sur l'orientation même de l'économie. Sans cette ambition de contrôle des grandes entreprises, nous resterons au bas de l'escalier.

Cette accession à la grande entreprise ne se fera que par étapes. Nous avons déjà fait des progrès. Vers 1925 nous étions tournés surtout vers l'agriculture et la colonisation. Ensuite nous sommes entrés dans le champ de la petite industrie (ce qui constitue la marche vers la grande).

Si nous voulons concurrencer avec nos voisins les Américains, dit M. Angers, il faut nous efforcer d'acquérir leurs qualités, soit l'initiative, l'audace et le goût du risque. Nous devrons donc faire violence à notre tempérament traditionaliste, conservateur ,prudent et ménager. L'économie moderne, continue M. Angers, est fondée sur de grands risques qui conduisent à de grandes pertes; mais si nous nous refusons à ces risques, nous avons perdu la partie d'avance. Il faut savoir que sur 10 personnes qui risquent, neuf feront des pertes, c'est là une statistique de l'histoire qui se répète. Il ne faut donc pas s'en faire avec les pertes et garder toujours l'espoir de se reprendre.

Le risque, toutefois, doit être appuyé sur des bases solides comme la compétence. C'est ainsi que capitaux et compétence peuvent s'allier avec succès.

Avons-nous des capitaux, se demande M. Angers ? Oui, nous en avons mais l'essentiel est de les bien utiliser. Et le conférencier rappelle que nous devrions orienter nos capitaux vers des placements industriels où le risque est plus grand, quitte à aller chercher ailleurs les placements de tout repos.

Parlant du développement colonial de nos ressources, le conférencier souligne que les étrangers ont toujours tendance à exploiter nos ressources à leur profit qu'au nôtre. Une législation provinciale plus précise s'impose, selon M. Angers, pour réglementer le capital étranger qui entre chez nous et favoriser l'accès des nôtres aux postes de commande dans les développements coloniaux.

Abordant le crédit bancaire, M. Angers opine que les banques devraient reviser leur position et étendre davantage le champ de leurs propres risques dans le domaine des placements industriels.



M. F.-A. Angers

Les forces individualistes peuvent beaucoup pour l'essor de notre économie, déclare M. Angers, mais à côté de l'effort de grands capitalistes, il y a place pour la formule coopérative qui met les efforts en commun, constitue des capitaux qui peuvent être considérables comme on l'a vu en Angleterre et en Suède et aide à former des compétences.

En terminant, M. Angers dit qu'il s'impose que nous prenions l'initiative de contrôler notre économie si nous voulons avoir la possibilité d'organiser notre vie à notre goût et selon notre civilisation française.

**Forum**

Un forum des plus intéressants a suivi immédiatement la causerie de M. Angers. Ouvrant ce forum, M. Paul Paradis a engagé M. Angers sur une discussion quant à la valeur de la formule coopérative. Par ailleurs, répondant à une autre question de M. Paradis, le conférencier a déclaré que pour susciter des vocations industrielles chez les jeunes il ne fallait pas tant changer le système d'enseignement que former des caractères bien trempés. Ont également patricipé au forum MM. Lucien Bertin, Jacques Brillant, Maurice Tessier, Henri Labrie, le maire Victor Lepage, J.-P. Legaré, Julien Thuot et autres.

Le conférencier qui avait été habilement présenté par M. Maurice Dechamplain, 2e vice-président de la Chambre de Commerce de Rimouski, fut remercié aussi de façon idéale par le 1er vice-président de la Chambre, M. Louis-Philippe St-Laurent, de Luceville.

## La semaine nationale de SANTE

### L'EGLISE S'INTERESSE AUX QUESTIONS DE SANTE

**L'Eglise s'intéresse aux questions de la santé en raison de sa sollicitude pour le bien-être du peuple.**

**C'est le peuple que Dien aime, sa condition, sa race ou sa croyance. Nous avons l'exemple de la propre vie de Jésus pour nous guider dans cette attention portée à la santé des individus. Au temps de sa vie terrestre, il guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles et faisait marcher les infirmes. Cette oeuvre de miséricorde était partie intégrante de son ministère entier. De plus, le chrétien doit vivre dans un esprit d'amour qui suppose une attitude de sollicitude pour ceux qui sont dans le besoin. Faire face à cette obligation ne doit pas s'entendre selement dans un sens de guérison. C'est une meilleure façon d'aimer ses semblables que les aider d'une manière positive à recourir à des mesures de prévention pour faire échec à la maladie.**

**De nos jours, la science médicale a mis beaucoup de connaissances et d'habileté à la disposition des masses; si elles étaient davantage répandues et utilisées, il y aurait beaucoup moins de souffrances, beaucoup moins d'absences du travail attribuables à la mauvaise santé. C'est le devoir impérieux de l'Eglise, comme l'un des grands formateurs de la pensée et de la vie de notre population, d'aider à l'éducation des individus et des groupements à s'intéresser de plus près à des mesures positives pour jouir d'une bonne santé. L'Eolise, par ses sermons, son enseignement, ses débats de sociétés, la direction qu'elle imprime dans le bien-être social, peut jouer un rôle très important pour appuyer les organismes bénévoles dans le domaine de la santé, comme la Ligue Canadienne de Santé, les médecins et les infirmières, et les ministères de santé et de bien-être.**

### L'EXAMEN MEDICAL SCOLAIRE

L'examen médical de l'écolier a pris depuis quelques années au Canada une expansion d'une grande importance vu que l'état de santé de l'écolier est intimement lié aux progrès dans ses études. Dans la province de Québec, l'amendement nécessaire à la loi scolaire a été adopté par la législature en 1915 et le Conseil de l'Instruction publique a rédigé les règlements nécessaires à cet effet. Dans certaines municipalités, le Service de santé s'occupe de l'examen médical et dans les comtés ruraux, les Unités Sanitaires en ont la charge. Un des principaux arguments en faveur de l'inspection médical des écoliers est le grand nombre d'enfants souffrants de quelques défauts physiques ou mentaux. En entrant dans une classe, à première vue, la plupart des écoliers paraissent souvent en bonne santé, mais à l'examen, le médecin en trouvera quelques-uns qui ne peuvent voir les lettres suffisamment pour les lire, à dix pieds à peine du tableau. D'autres souffriront d'amygdales et de végétation adénoides très hypertrophiées, de dents cariées, quelques-uns présenteront peut-être une anémie assez prononcée, un autre sera peut-être rachitique, etc. A noter qu'un enfant peut être porteur de plusieurs défaults physiques à la fois. Ces défauts physiques sont la plupart du temps une entrave aux progrès scolaires, parce qu'ils empêchent les enfants qui en sont affligés de se développer normalement En plus, ils prédisposent ces écoliers à développer des maladies des voies respiratoires, des infections quelconques, des troubles digestifs, maux de tête, névralgies, etc., et font perdre chaque année beaucoup de jours de classe. Il importe beaucoup que les parents collaborent avec le personnel enseignant et les services d'hygiène afin de promouvoir la bonne santé des écoliers.

# GAIN DU RIMOUSKI SUR RIVIERE-DU-LOUP 7-3

Samedi soir, une violente poussée de six points dans le premier vingt assure une victoire facile de 7 à 3 au club local sur les Loups de Rivière-du-Loup. Dans cette impressionante victoire, Donat Deschênes est l'étoile individuelle. Jacques Monette affiche une belle tenue dans ses buts et Guildor Lévesque impressionne à la ligne bleue. Pour les perdants, Frank Pearce est le meilleur à l'offensive pendant que Clément Tremblay s'avère le meilleur de la défensive, parfois erratique devant Brodeur.

**A MATANE**

Dimanche, à Matane, le Rimouski joue une autre bonne partie, mais les "breaks" favorisent le Matane à la fin de la première période, et le club de Plamondon compte trois buts en l'esace de 1.56 minutes. Bernard Limoges, Jacques Nadon, Jim Bartlett et Ray Leduc sont les meilleurs du Matane, pendant que pour Rimouski Lévesque, Deschênes, Jacques Gagnon et Floyd Crawford attirent le plus l'attention.

**SOMMAIRES**
**SAMEDI SOIR**

**Première période**

Rimouski : Deschênes ..... 2.00
Jodoin, Crawford
Rimouski : M. Fillion ..... 4.00
Lemonde, Sénécal
Rimouski : M. Fillion ..... 4.30
Sénécal
Riv.-du-Loup : Pearce ..... 7.28
Guy Gervais, Gaston Gervais
Rimouski : Deschênes ..... 9.30
Crawford, Lemonde
Rimouski : Lepage ..... 13.19
D. Fillion, Lachance
Rimouski : D. Fillion ..... 18.56
Lavoie

**Deuxième période**

Rimouski : Crawford ..... 2.53
Lévesque

**Troisième période**

Riv.-du-Loup : Pearce ..... .50
Gladu
Riv.-du-Loup : Pichette ..... 15.04
Guy Gervais
Punition : Guy Gervais, 15.21.

**MATANE-RIMOUSKI**
**DIMANCHE**

**Première période**

Matane : Bartlett ..... 16.28
Limoges, Nadon
Matane : Leduc ..... 17.01
Limoges, Nadon
Matane : Plamondon ..... 18.16
Gilbert, Léger
Punition : Crawford, 18.35.

**Deuxième période**

Matane : Bilodeau ..... 12.30
Pépin, Lafrenière
Rimouski : Lachance ..... 13.56
D. Fillion, Lepage
Rimouski : Deschênes ..... 19.22
Crawford, Jodoin

**Troisième période**

Matane : Bilodeau ..... 7.43
Matane : Nadon ..... 12.23
Limoges, Ste-Marie
Punitions : Lafrenière 5.40, 12.50.

## Collecte pour les Aveugles

**COMTE DE KAMOURASKA**

| | |
|---|---|
| St-Pascal | $263.50 |
| St-Philippe de Néri | 37.00 |
| St-Bruno | 33.45 |
| St-Onésime | 25.00 |
| Ste-Anne de la Pocatière | 87.89 |
| Ste-Hélène | 35.30 |
| St-Gabriel | 30.00 |
| St-Pacôme | 60.00 |
| St-Denis | 43.00 |
| Mont-Carmel | 115.00 |
| St-Alexandre | 127.26 |
| Total | $857.40 |

**UNE PINACOTHEQUE POUR LES MALADES**

La Croix Rouge britannique a réuni à l'intention des malades une collection d'environ 6,500 reproductions d'art qui sont envoyées dans les hôpitaux qui en font la demande. Cette initiative est due à un peintre anglais, Adrian Hill qui, après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital eut l'idée d'organiser des cours d'histoire de l'art pour ses camarades. Son initiative attira l'attention des dirigeants de la Croix Rouge qui lui demandèrent de constituer une collection de reproductions pour les hôpitaux. (UNESCO)

## Causerie d'un spécialiste du coeur sur les examens physiques périodiques

L'examen périodique et le maintien de la santé d'hommes de clef dans les industries, deviennent de plus en plus de pratique courante et d'une sorte de procédure, tout comme l'entretien périodique de la machinerie a toujours été une nécessité.

Tel fut le thème d'une causerie donnée lors de l'assemblée annuelle de la Ligue Canadienne de Santé, par le docteur Harold N. Segall, médecin bilingue, assistant-professeur de médecine à l'Université McGill, médecin consultant des Chemins de fer Nationaux et président de la Canadian Heart Association.

"Il semble, dit-il, exister une règle établie depuis longtemps, que le docteur devrait être consulté seulement lorsque la maladie s'est déclarée et qu'elle a atteint une période assez sérieuse. Cette attitude, ajouta-t-il, devrait faire place à une autre pratique, celle d'avoir recours à l'homme de l'art, pour se garder en santé, pour améliorer son état physique, même quand on est en parfaite santé".

Le conférencier cite ici le docteur Robert Page, directeur médical général de la Standard Oil Company du New Jersey : "Les machines peuvent être remplacées aussi bien que les hommes qui les opèrent. Ce qui ne peut cependant pas être remplacé aussi facilement c'est l'expérience de 10, 20 ou 30 années de celui qui la fait fonctionner".

Le docteur Segall dit qu'il y a en général trois sortes de réponses de ceux à qui on suggère de se soumettre à des examens physiques périodiques. Certains acceptent l'idée avec enthousiasme, d'autres l'acceptent avec une certaine réticence, en insistant sur un examen absolument privé par le médecin de famille, ce qui est en somme une attitude parfaitement logique. La troisième réaction, plutôt rare celle-là cependant, est celle de la crainte de voir surgir certains problèmes physiques dont on n'a guère à se préoccuper, aussi longtemps qu'ils restent inconnus.

"Il est vrai, dit le docteur Segall, que certains médecins, en raison de connaissances limitées dans certains domaines de leur art, ou de zèle excessif ou même de trop de pessimisme, effraieront le client en lui faisant entrevoir le spectre de la maladie dans tout ce qu'elle peut présenter de pire.

Telle chose ne peut arriver cependant chez celui qui prendra soin de faire corroborer ce qu'on lui aura dit, en consultant d'autres médecins.

Ce n'est que dans de rares occasions, dit encore le docteur Segall, qu'un examen médical périodique puisse révéler telle condition qu'elle nécessitait la mise à la retraite de l'individu. Bien au contraire, tel examen empêchera cet aboutissement avant qu'il ne se produise.

"En 1900, déclare le docteur Segall, la moyenne de durée de la vie que l'on pouvait prédire à la naissance, était de **cinquante ans.** Cette moyenne est aujourd'hui de **soixante-dix ans".** En d'autres mots, conclut-il, le progrès de la médecine a permis à l'homme de vivre plus longtemps, et la tendance aujourd'hui est non seulement de le maintenir bien en vie, mais de lui permettre de continuer à produire, actif et heureux, durant les années qui lui restent à vivre.

## Statistiques de la ligue de hockey senior du Bas St-Laurent

**CLASSEMENT DES EQUIPES AU 25 JANVIER**

| | J | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Matane | 8 | 4 | 4 | 0 | 25 | 24 | 8 |
| Rivière-du-Loup | 7 | 4 | 3 | 0 | 19 | 20 | 8 |
| Rimouski | 7 | 3 | 4 | 0 | 18 | 18 | 6 |

**TOTAL DES BUTS, ASSISTANCES ET PUNITIONS**

| | J | B | A | Pts | PM | P.Maj. | êPmc | Pem |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Matane | 51 | 214 | 334 | 548 | 121 | 9 | 5 | 347 |
| Rivière-du-Loup | 50 | 177 | 276 | 453 | 151 | 14 | 4 | 422 |
| Rimouski | 50 | 149 | 222 | 371 | 141 | 14 | 1 | 382 |

**COMPTEURS**

| | J | B | A | Pts | Pun. |
|---|---|---|---|---|---|
| Gilbert, L., Matane | 51 | 40 | 20 | 60 | 14 |
| Bartlett, J., Matane | 47 | 35 | 21 | 56 | 116 |
| Lachance, G., Rimouski | 44 | 24 | 30 | 54 | 10 |
| Paquin, G., Riv.-du-Loup | 40 | 24 | 30 | 54 | 10 |
| Leduc, R., Matane | 50 | 12 | 38 | 50 | 2 |
| Pépin, R., Matane | 36 | 26 | 22 | 48 | 0 |
| Plamondon, G., Matane | 51 | 13 | 34 | 47 | 16 |
| Jodoin, R., Rimouski | 50 | 19 | 26 | 45 | 13 |
| Fillion, D., Rimouski | 50 | 22 | 21 | 43 | 12 |
| Gagnon, H.-P., Rivière-du-Loup | 38 | 20 | 23 | 43 | 42 |
| Brault, R., Matane | 47 | 10 | 33 | 43 | 28 |
| Léger, Bob, Matane | 46 | 11 | 31 | 42 | 8 |
| St-Jean, M., Rivière-du-Loup | 38 | 20 | 21 | 41 | 37 |
| Gladu, F., Rivière-du-Loup | 45 | 18 | 23 | 41 | 24 |
| Gagnon, J., Rimouski | 50 | 15 | 26 | 41 | 74 |
| Bernaquez, F., Rivière-du-Loup | 50 | 12 | 27 | 39 | 12 |
| Bilodeau, R., Matane | 38 | 22 | 16 | 38 | 7 |
| Crawford, F., Rimouski | 46 | 17 | 21 | 38 | 25 |
| Desrosiers, G., Matane | 51 | 14 | 24 | 38 | 10 |
| Pruneau, M., Rivière-du-Loup | 48 | 13 | 24 | 37 | 10 |
| Limoges, B., Matane | 51 | 8 | 29 | 37 | 16 |
| Lamirande, M., Rivière-du-Loup | 36 | 17 | 19 | 36 | 10 |
| Gervais, Guy, Rivière-du-Loup | 49 | 15 | 21 | 36 | 14 |
| Nadon, J., Matane | 48 | 14 | 22 | 36 | 11 |
| Deschênes, D., Rimouski | 47 | 14 | 20 | 34 | 33 |
| Jacques, R., Rimouski | 50 | 13 | 16 | 29 | 13 |
| Sénécal, M., Rimouski | 47 | 8 | 16 | 24 | 9 |

**GARDIENS DE BUTS**

| | J | PC | Bl | Moy. | Pun. |
|---|---|---|---|---|---|
| Paillé, M., Matane | 50 | 138 | 5 | 2.76 | 0 |
| Lapointe, R., Matane | 2 | 4 | 0 | 2.00 | 0 |
| **TOTAUX — Matane** | **51** | **142** | **5** | **2.78** | **0** |
| Brodeur, D., Rivière-du-Loup | 48 | 151 | 1 | 3.15 | 2 |
| Daoust, Rivière-du-Loup | 2 | 8 | 0 | 4.00 | 0 |
| **TOTAUX — Rivière-du-Loup** | **50** | **159** | **1** | **3.18** | **2** |
| Monette, J., Rimouski | 43 | 137 | 3 | 3.19 | 12 |
| Duchesne, P., Rimouski | 8 | 29 | 0 | 3.62 | 0 |
| **TOTAUX — Rimouski** | **50** | **166** | **3** | **3.32** | **12** |

— Réal Jacques sert de joueur d'utilité par le temps qui court...

— Et avant de terminer, nous conseillons à Marcel Fillion de tenter la nouvelle tactique du "Merry Go Round" de Guillaume Plouffe, si un jour le Power Play ne fonctionne plus ! Et sur ce, à la semaine prochaine.



# SPORT EN PARADE

Raymond BOUCHARD

**RIMOUSKI VA BIEN :**

A la rédaction de ces lignes, le club local est sur un pied d'égalité avec les Loups, de Rivière-du-Loup, en seconde position, avec l'avantage d'avoir joué plus de parties à l'extérieur que les Loups, ce qui veut dire que maintenant il recevra plus souvent qu'il visitera. Nous considérons ceci comme un avantage, car c'est un fait reconnu que les clubs de la ligue du "Bas" comme plusieurs autres ligues, sont beaucoup plus forts sur leur terrain qu'à l'extérieur. Le record du Rimouski sur son terrain, depuis le début de la longue semi-finale, est épatant si l'on considère qu'il n'a perdu qu'une rencontre contestée contre le Matane, au compte de 3 à 2, défaite qu'il a rachetée à Matane même, par une impressionnante victoire de 6 à 4. C'est donc dire que les amateurs rimouskois ont donc raison d'être fiers de leurs protégés et qu'ils se doivent de continuer de les encourager comme ils le font présentement.

Le dicton qui dit : Un club gagnant attire de bonnes assistances, se réalise une fois de plus, et nous en avons la preuve ici à Rimouski, car depuis que Rimouski gagne sur son terrain, des assistances assez considérables assistent aux parties. Ceci est un bien immense, car en plus de stimuler les joueurs, ça permet à la direction de mieux tenir le coup au point de vue financier. La crainte est maintenant disparue et même à seulement trois clubs, la ligue marche à merveille et nous prévoyons dès maintenant que les deux clubs qui se disputeront la grande finale, s'en tireront probablement sans de trop gros déficits financiers.

Parmi les joueurs qui brillent pour le Rimouski présentement, il convient de signaler la brillante tenue de l'agressif Donat Deschênes. Après un début prometteur, Deschênes, victime d'une blessure à une hanche, n'a pu se justifier durant quelques parties, tout simplement, qu'à cause du manque de joueurs, dans le temps, on n'a pu lui accorder le repos complet que commandait une aussi grave blessure. Maintenant, il est complètement rétabli et dans la semaine du 23 au 31 janvier, il a tout simplement été formidable, n'ayant aucune difficulté à se mériter le titre de joueur de la semaine chez les Feuilles d'Erable. En plus de bien seconder les Jodoin et Crawford à l'offensive, sur la ligne qu'il complète, Deschênes s'avère un joueur fort utile à la défensive, brisant régulièrement les attaques ennemies. Maintenant, il patine aisément et prouve hors de tout doute, que ce qu'on avait dit de lui était véridique...

**CHOSES ET AUTRES...**

— L'arbitre Peter Nigh a causé toute une sensation dès les premières parties qu'il a arbitrées dans la ligue du Bas St-Laurent, et sa tenue et sa manière d'agir nous ont fait penser à un récent écrit de l'ancien fameux joueur de hockey Eddy Shore, qui disait dernièrement que si les arbitres appliquaient à la lettre les règlements du hockey, ce serait un bien pour ce sport et qu'il serait à possible de revoir les beaux côtés de l'ancien hockey. Nigh a confirmé à notre avis l'opinion de Shore, car depuis qu'il officie dans la ligue les parties se sont déroulées à vive allure et ne furent marquées que de rares punitions. Les spectateurs voient du beau jeu et les joueurs ne risquent pas d'être blessés à chaque instant. Il serait bon que la direction de la ligue retienne dès maintenant ses services pour la grande finale...

— Il appert que si le cerbère Eddy Daoust ne figure pas souvent sur l'alignement du Rivière-du-Loup, le public en est le responsable. On dit que Daoust a joué une partie à Rivière-du-Loup et qu'on n'avait pas digéré le fait de voir perdre le club local par 5 à 3 lors de cette occasion. Nous ne pensons pas tous de la même façon, car nous croyons qu'un repos au cerbère Brodeur ne serait pas de trop puisqu'il est clair de constater qu'il n'est plus le même homme qu'au début de la saison. Il est vrai que ses joueurs de défense ne le protègent pas toujours à la perfection, mais nous l'avons vu se faire déjouer facilement à deux reprises à Matane dernièrement et à Rimouski, samedi soir, deux buts des nôtres auraient pu être évités de sa part. Brodeur a accompli des miracles au début de la saison, mais la fatigue semble s'être emparée de lui car, sans lui enlever ses qualités de cerbère, il n'affiche pas la même tenue.

— Il appert également à Rivière-du-Loup que Gérard Paquin et Maurice St-Jean n'auraient pas quitté le club à cause de la diminution des salaires. St-Jean aurait quitté définitivement le hockey pour accepter une position à Shawinigan Falls. Si cette rumeur est officielle, seuls Lamirande et Henri-Paul Gagnon auraient quitté le club pour cause de salaire.

— On dit que Bill Leblanc s'aligne pour le Chandler, un club de très faible calibre. C'est curieux, on n'a pas fait trop de bruit autour de l'affaire Leblanc-Mathieu. A Chandler, Leblanc sera la vedette des vedettes et ce pour des années à venir. De plus, il n'y a pas de doute que son salaire doit être intéressant.

— Gilles Thibault est sur la liste des blessés du Frontenac, de Québec. Il est tenu au rancart par un pouce fracturé. Thibault connaît une très bonne saison et il est malheureux que cette fâcheuse blessure soit venu l'arrêter. En 36 parties, il a un total de 40 points, soit une forte amélioration sur son piètre record de l'hiver dernier. Un autre jeune de la région a vu la malchance le frapper durement. Pierre Brillant n'a pas pris part à aucune partie du Royal de Westminster depuis plus d'un mois, toujours à cause de sa même blessure à une cheville.

— On n'a pas trop souvent des nouvelles de Paul Brillant, mais il s'aligne toujours pour le club Kelowna, dirigé par Phil Hergersheimer, ancien joueur des Rangers, de New-York, frère de Wally, actuellement vedette de ces mêmes Rangers...

— La semaine dernière, nous avons écrit par erreur que Spike Laliberté jouait pour le Royal; nous aurions dû dire pour les Braves, de Valleyfield, de Toe Blake !

— Le Club Matane est maintenant au grand complet, les blessés Pépin et Léger étant revenus au jeu. Conséquemment, Bob Breault n'a pas endossé l'uniforme du club dans les deux dernières parties...

— Jacques Beauchamp, du Montréal-Matin, écrivait dernièrement que l'organisation du Forum de Montréal considérait le fougueux Jim Bartlett, du Matane, comme un très brillant prospect. Il disait même que ce serait un second Bill Barilko. Tout en admettant que Bartlett est très dur, notre opinion est qu'il n'ira jamais à la cheville de Barilko, et que toute comparaison entre ces deux joueurs est une farcel Bartlett est un as dans son calibre, mais si un jour il fait le saut dans la ligue Nationale, nous casserons notre pipe !

— Gerry Plamondon nous disait dernièrement que Marcel Paillé s'était amélioré de 50% depuis le début de la saison et qu'il aiderait plusieurs clubs de la ligue Professionnelle du Québec...

**R. B.**

# GRAND TOURNOI DE CURLING A RIMOUSKI

**Six villes, soit Campbellton, Newcastle, Sept-Iles, Matane, Price et Rimouski, ont participé au tournoi féminin de curling qui a eu lieu en fin de semaine au Curling Club de la Compagnie Price Bros., en notre ville. L'enjeu de ce tournoi, le trophée Chinic Hardware, est passé à l'équipe de Campbellton après avoir été détenu l'an dernier par celle de Rimouski. Voici la composition des équipes et le détail du tournoi:**

**CAMPBELLTON :** Polly Rice, Beth Gorham, Pauline Miller, Claire MacLauclan, skip.

**NEWCASTLE :** Irene Arsenault, Alice Olmstead, Amy Murphy, Kay McWilliam, skip.

**SEPT-ILES :** Jean Yuil, Glad. Smith, Betty Bray, Edith Kingston, skip.

**MATANE :** Gisèle Gauthier, Marie Gauthier, Mme Philippe Gagnon, Mme Léopold Hamel, skip.

**PRICE :** Simone Côté, Véronique St-Laurent, Georgette Boudreau, Mme H. Boudreau, skip.

**RIMOUSKI :** Rachel Santerre, subs., Suzanne Bellavance, Georgette Dubé, Gaby Bouchard, Mme Grace Doak, skip.

**SAMEDI**

| | Pts | Bouts | Pierres |
|---|---|---|---|
| Price | 0 | 3 | 5 |
| vs | | | |
| Matane | 2 | 5 | 8 |
| Rimouski | 0 | 3 | 5 |
| vs | | | |
| Newcastle | 2 | 5 | 8 |
| Sept-Iles | 0 | 3 | 4 |
| vs | | | |
| Price | 2 | 5 | 9 |
| Campbellton | 2 | 4 | 7 |
| vs | | | |
| Matane | 0 | 4 | 5 |
| Campbellton | 2 | 5 | 10 |
| vs | | | |
| Rimouski | 0 | 3 | 7 |
| Newcastle | 2 | 6 | 12 |
| vs | | | |
| Sept-Iles | 0 | 2 | 2 |

**DIMANCHE**

| | Pts | Bouts | Pierres |
|---|---|---|---|
| Rimouski | 2 | 4 | 8 |
| vs | | | |
| Sept-Iles | 0 | 4 | 6 |
| Newcastle | 0 | 4 | 4 |
| vs | | | |
| Matane | 2 | 4 | 5 |
| Campbellton | 2 | 6 | 10 |
| vs | | | |
| Price | 0 | 2 | 4 |

| | 1e partie | | | 2e partie | | | 3e partie | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Points | Bouts | Pierres | Points | Bouts | Pierres | Points | Bouts | Pierres |
| Campbell. | 2 | 4 | 7 | 2 | 5 | 10 | 2 | 6 | 10 |
| Newcastle | 2 | 5 | 8 | 2 | 6 | 12 | 0 | 4 | 4 |
| Matane | 2 | 5 | 8 | 0 | 4 | 5 | 2 | 4 | 5 |
| Rimouski | 0 | 3 | 5 | 0 | 3 | 7 | 2 | 4 | 8 |
| Price | 0 | 3 | 5 | 2 | 5 | 9 | 0 | 2 | 4 |
| Sept-Iles | 0 | 3 | 4 | 0 | 2 | 2 | 0 | 4 | 6 |

**TOTAL**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Newcastle | 4 | 15 | 24 |
| Campbellton | 6 | 15 | 27 |
| Matane | 4 | 13 | 18 |
| Rimouski | 2 | 10 | 20 |
| Price | 2 | 10 | 18 |
| Sept-Iles | 0 | 9 | 12 |

## RIMOUSKI 4, RIVIERE-DU-LOUP 1

**Floyd Crawford, Jacques Gagnon, Roger Jodoin et Denis Fillion comptent pour les Feuilles d'Erable — Fernand Gladu prive Monette d'un blanchissage — Impressionnante tenue de Jacques Monette — Le trio Crawford-Deschênes-Jodoin domine l'offensive — Chambardement des lignes pour les Rimouskois — Gagné toujours blessé.**

**Par : C. P.**

Des attaques soutenues de la part des Feuilles d'Erable et un Jacques Monette à son meilleur ont été les facteurs qui ont décidé du sort de la partie que les Loups ont disputé aux Rimouskois au Colisée local, mardi soir, partie qui s'est terminée par une autre belle victoire des protégés de Marcel Fillion au pointage de 4 à 1. Par ce gain, le Rimouski passait seul en deuxième position avec un total de 12 points, deux de moins que le Matane et deux de plus que les Loups.

Marcel Fillion a présenté du changement sur ses lignes au cours de ce match, et d'heureux résultats ont été enregistrés. C'est ainsi que Jacques Gagnon a rejoint Lachance et Denis Fillion sur la première ligne offensive, tandis que Crawford-Deschênes-Jodoin formaient un autre trio pendant que Sénécal, Jacques et Lepage étaient réunis pour une troisième ligne. Roger Gagné n'était pas encore de retour au jeu, et nous apprenions de Gagné lui-même qu'il ne reviendra pas au jeu au moins avant 8 jours ce qui force les Feuilles d'Erable à jouer à trois hommes de défense. La besogne est donc difficile pour les Lévesque, Lemonde et Lavoie qui n'en affichent pas moins une solide tenue.

Jacques Monette n'a permis qu'un but mardi et souvent il fut sensationnel pour ravir des buts assurés aux visiteurs qui, cependant, il faut le dire à leur avantage, furent très malchanceux. Les Rimouskois ont profité des ouvertures et Denis Fillion a même enfilé son point lorsque Rimouski jouait avec deux hommes en moins. C'est Gladu qui a compté pour les Loups, et ce même Gladu a perdu deux autres excellentes chances de compter lorsqu'il parvint seul avec Monette. Dimanche, Rimouski visite les Loups et cette joute sera d'une très grande importance.

Voici le sommaire de la partie :

**Première période**

Rimouski : Crawford ..... 10.45
Jodoin

**Deuxième période**

Rimouski : Gagnon ..... 4.17
Lévesque
Loups : Gladu ..... 14.04
Tremblay, Pruneau
Punitions : Lavoie, Labrie.

**Troisième période**

Rimouski : Jodoin ..... 8.20
Crawford, Deschênes
Rimouski : D. Fillion ..... 12.4
Jacques Gagnon
Punitions : Lévesque, Labrie (mineure et majeure).

Arbitres : Turcotte, St-Laurent, Heppell.

Assistance : 1300.

## VICTOIRE DU "PRICE JUNIOR" SUR "GAS PINO", 4-2, A MONT-JOLI

Dimanche après-midi avait lieu à l'aréna de Mont-Joli une partie des plus intéressantes entre les équipes "Gas Pino" et "Price Junior", ce dernier piloté par "Thur Dubé" s'assura la victoire grâce à deux buts enregistés à la troisième période par Robert Côté qui se signala en réussissant le tour du chapeau. L'autre but des gagnants fut réussi par H. Fournier, qui lui aussi jouait une partie remarquable en se méritant deux aides.

La partie étant rude, l'arbitre Jeff Charest se vit dans l'obligation de décerner quatorze punitions dont quatre au joueur de défense Gaétan Lévesque, du Price, qui distribua de dures mises en échec. Il ne faut pas oublier la brillante tenue de Gilles Desrosiers à l'arrière-garde et du diminutif gardien de but R. Larouche qui fit de très beaux arrêts. Les deux buts des perdants furent enregistrés par R. Falardeau et A. Houde.

Cette partie étant jouée devant une assistance d'environ une centaine de bons sportifs qui se firent un devoir de venir encourager nos jeunes joueurs locaux qui plus tard, peut-être, formeront une puissante équipe pour Mont-Joli, tout dépend de l'appui qu'ils recevront de la part de leurs supporteurs. Alors donnons-nous tous le mot et le hockey survivra à Mont-Joli.

Voici les parties au programme pour cette semaine : vendredi, le 5 : Price vs Gas Pino; dimanche, le 7 : Champlain vs Price.

LE COIN DE

## L'AMBULANCE ST-JEAN

(POUR LA FOI, AU SERVICE DE L'HUMANITE)

**Activités des deux divisions ambulancières**

Lundi soir, le 25 janvier dernier, les membres de la division ambulancière No 270, Rimouski, de même que ceux de la division St-Robert, non encore matriculée, se sont réunis pour leurs premières assemblées mensuelles où l'on a surtout profité de la circonstance pour établir définitivement le programme à suivre dans les mois futurs vu la réorganisation imposée relativement à la suite du démembrement de la division ambulancière No 270, Rimouski.

**Rapport pour l'année 1953 de la division ambulancière No 270**

Au cours de l'année 1953, les ambulanciers de la division ambulancière No 270, qui est actuellement démembrée, ont fait 5931 heures de services publics en plus d'un total de 347½ heures qui furent consacrées à l'administration, aux cours de secourisme qui furent donnés au public, etc. A la suite de la tenue de vingt-et-une assemblées qui eurent lieu, il fut révélé que 679 présences furent enregistrées par les membres de la division concernée.

**Une future Surintendante à la Division Infirmière No 322**

Selon un rapport émanant de notre Surintendant de Corps, M. Geo.-Henri Sirois, il me fait plaisir de vous informer que Mlle Rita Tremblay, g.m.g., de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, aurait accepté l'invitation qui lui a été faite par les officiers du Corps en vue de joindre les rangs de la division infirmière No 322 dont elle assumera la surintendance pour en diriger les destinées futures.

Je me fais l'interprète de tous les offiicers du Corps Ambulancier St-Jean du Bas St-Laurent et de ceux de ses divisions tant ambulancières qu'infirmières pour souhaiter à Garde Tremblay la plus cordiale bienvenue dans nos rangs et l'assurer de notre plus entière collaboration dans le beau travail qu'elle aura à accomplir au sein de notre organisation dont notre population sait beaucoup apprécier les services.

Merci à toi, lecteur, et à la semaine prochaine.

**Germain Beaulieu,**
officier publiciste

## Grange incendiée à Ste-Florence

Le feu a détruit, ces jours derniers, une grange appartenant à M. Armand Talbot, à Ste-Florence. Le contenu de la bâtisse a été consumé, sauf un camion, un moulin à battre le grain et un cheval. Les flammes ont été causées par un fanal à gaz.


EPICERIE de choix



| | | |
|---|---|---|
| SOUPE | Poulet et nouille "Lipton" 3 p. | .31 |
| LAIT | Evaporé "Carnation", 6 pour | .83 |
| CEREALES | Corn Flake Kellog's, 2 p. | .49 |
| FARINE | Patisserie 'Crème de l'Ouest | .35 |
| SOUPE | à l'oignon "Lipton", 2 p. | .31 |
| Serviettes | Sanitaire "Kotex", 2 p. | .67 |

FRUITS et LEGUMES

| | | |
|---|---|---|
| Tomates | rose-rouge, "cello", 2 p. | .59 |
| Pommes | pour cuisson "Spy", 2 lbs | .29 |
| Céleri | gros pied "Californie" | .35 |

Venez visiter nos spéciaux en étalage, à notre magasin.

Nous avons aussi un grand assortiment de poisson frais ou salé.

BOEUF de l'Ouest



| | | |
|---|---|---|
| Bas-côté | pour soupe la livre | .09 |
| Haut-côté | rôtir - bouillir la livre | .25 |
| Epaule | rôtir la livre | .33 |
| T-Bone | Steak - rosbif la livre | .57 |
| CROUPE | rosbif la livre | .29 |
| Ronde | désossée la livre | .59 |
| Boudin | "Michaud" la livre | .39 |
| Saucisses | fraîche, la livre | .25 |
| POULETS | frais, vidés, la livre | .65 |
| DINDE | complète ou demie, la lb | .57 |
| PORC | haché, très maigre, la lb | .59 |
| VEAU | épaule, la livre | .49 |
| VEAU | côtelettes, la livre | .55 |

N'oubliez pas que nous pouvons vous servir du boeuf de première qualité, de l'Ouest "Steer".

ALBERT MICHAUD ENR

56 Evêché Rimouski Tél. 4824

# DEUX DESASTREUX INCENDIES A STE-FLORENCE

La dernière fin de semaine a été assez désastreuse pour la localité de Ste-Florence où deux incendies ont été enregistrés, le premier samedi soir et l'autre, lundi soir.

Le premier sinistre a réduit en cendres la maison, contenant aussi un restaurant, ainsi que le garage de M. J.-Daniel Lepage, propriété située sur la route nationale, à un demi-mille du village de Ste-Florence. M. Lepage était à dégeler le tuyau d'aqueduc à l'aide de gaz lorsqu'une explosion se produisit. Le feu se communiqua rapidement aux vêtements de M. Lepage et celui-ci, qui ne souffre que de légères brûlures, n'a eu la vie sauve qu'en sortant à la hâte au dehors pour se rouler dans la neige afin d'étendre les flammes. Celles-ci se répandirent dans toute la maison et Mme Lepage évacua de justesse les lieux avec ses quatre jeunes enfants. Les voisins accoururent bientôt en foule et unirent leurs efforts pour épargner les demeures avoisinantes.

M. Lepage subit une perte complète, sa propriété n'étant pas assurée. On n'a pu sauver autre chose de l'ameublement que le refrigérateur à liqueur du restaurant.

Lundi, c'est à la grange-étable de M. A. Talbot, commerçant de chevaux, que l'élément destructeur a exercé ses ravages. Le fils du propriétaire, M. Robert Talbot, était à faire la besogne du soir lorsque la lanterne à l'huile dont il se servait tomba du haut du fenil, se brisant en miettes et communiquant le feu au foin. Malgrés le grand nombre de volontaires accourus sur les lieux, il fut impossible de maîtriser la situation. On réussit à sauver les chevaux de l'écurie mais un camion neuf remisé dans la grange fut détruit avec le reste. Les pertes sont très élevées.

On se souvient, d'autre part, que le 20 janvier dernier, une conflagration causait des dommages pour $25,000 au village de Ste-Florence en rasant deux maisons et en endommageant deux autres.

## L'Association...

(Suite de la page 3)

penses Capital.

En ce qui concerne les achats d'un besoin courant et devant se répéter régulièrement ou périodiquement, le Conseil devrait demander des soumissions aux divers fournisseurs intéressés, et le contrat devrait se donner au plus bas soumissionnaire, c'est-à-dire au fournisseur qui s'engagerait à fournir dans le cours de l'année financière ou pour toute autre période déterminée, la ou les marchandises spécifiées dans son contrat, au prix de la liste, en offrant le meilleur ou le plus gros escompte au bénéfice de la Ville.

Quant aux marchandises nécessaires à des constructions ou améliorations projetées, le Conseil municipal devrait demander des soumissions publiques pour toutes les marchandises susceptibles d'entrer dans ces travaux de construction et amélioration.

2.— Toutes les soumissions devraient être cachetées et chaque enveloppe indiquer le nom du soumissionnaire.

3.— Les soumissions devraient être ouvertes publiquement, soit à une séance régulière du Conseil, soit à une séance du Comité mais, dans ce dernier cas, chacun des soumissionnaires devrait être préalablement prévenu de la date et de l'endroit où les dites soumissions seront ouvertes.

4.— Les contrats devraient s'accorder aux plus bas soumissionnaires.

5.— Un registre spécial devrait être tenu pour y inscrire les demandes de soumissions, en y indiquant la date, la nature de chacune des soumissions, ainsi que le nom de chacun des soumissionnaires dont la soumission a été acceptée, avec le montant de la dite soumission qui a été ainsi acceptée.

**AVIS**

Propriétaires de la ville de Rimouski, venez en foule assister à la dernière lecture du budget 1954, séance que le Conseil a remise à vendredi soir le 5 février et notez bien, à 7h30 p.m.

Propriétaires de la ville de Rimouski, n'oubliez pas surtout de venir nombreux à la grande assemblée générale de l'Association des Propriétaires qui a lieu le 2e lundi du mois, soit le 8 février, à 8h30, à l'hôtel de ville. C'est grand temps de s'occuper de ses affaires. Le Conseil veut même rehausser les taxes d'affaires, les taxes d'eau et les taxes de vidanges. Apportez vos suggestions écrites.

(communiqué)

## M. LEO McLAREN, I.C., NOUVEAU PRESIDENT DE LA CROIX-ROUGE DE RIMOUSKI

**Un nouveau président dirigera cette année les destinées de la Croix-Rouge, dans la section de Rimouski. Il s'agit de M. Léo McLaren, i.c., qui succède à M. le juge Amédée Caron. Celui-ci a rempli durant 8 années consécutives ces mêmes fonctions, et avec un dévouement et une sagacité qui l'honorent et dont il convient de faire mention. Les autres dignitaires sont Mme F. C. Doak, 1ère vice-présidente, Mme Adélard Ouellet, 2e vice-présidente, Mme John Brady, secrétaire, et Mlle Isabelle Caron, trésorière. Directeurs, Mme P.-E. Gagnon, Mme Jules-A. Brillant, Mme C. M. Christensen et M. le juge Amédée Caron.**



Les membres du conseil honoraire ont tous été réélus, soit l'hon. Jules-A. Brillant, C.L., président, Mmes P.-E. Gagnon et Alex Murray, vice-présidentes.

On a ainsi désigné les responsables de chaque sous-comité pour le prochain exercice :

**Travail féminin :** Mmes Adélard Ouellet, Alex Murray, F. C. Doak, Albert Dubé et Fernand Dubé.

**Prévoyance et secours aux sinistrés :** M. et Mme Léo McLaren, M. et Mme Léopold Garon.

**Visite aux malades :** Mlle Ursule Lepage.

**Bien-être des anciens combattants :** Me Gilles Gagnon, président, MM. Alphonse Couillard, Charles Desrosiers, Gérard St-Laurent et Charles D'Anjou.

**Campagne de souscription :** M. Léo McLaren, président, MM. Elzéar Côté, Alphonse Couillard, Alex Murray, Léo Dubois, Maurice Tessier, Mmes P.-E. Gagnon, F. C. Doak et John Brady.

Déléguée à Montréal pour représenter la section de Rimouski lors de l'assemblée générale de la Croix-Rouge, division de la province de Québec, qui se tiendra à l'hôtel Windsor, le 24 février, madame Adélard Ouellet.

## M. GERARD DESROSIERS EST ELU MAIRE DE TROIS-PISTOLES

M. Gérard Desrosiers, industriel, de Trois-Pistoles, accède à la charge de maire de la ville de Trois-Pistoles à la suite de l'élection municipale de lundi où il a défait, par une majorité de 26 voix, le Dr Marcel Catellier, maire sortant de charge. Celui-ci était maire de Trois-Pistoles depuis février 1950, soit deux mandats.

Deux échevins ont aussi été défaits, soit M. Siméon Lavoie, par une voix de moins que le candidat opposant, M. Robert Lévesque, et M. Dassylva Guillemette sur lequel M. Albert Côté a obtenu une pluralité de 35 voix. L'échevin Hervé Larrivée a été réélu par une majorité de 40 voix contre M. Basile Lévesque. M. Isidore Michaud a été élu à l'échevinage par 14 voix de plus que son adversaire, M. P.-A. D'Auteuil. Deux autres échevins, MM. Isidore Labrie et Wilfrid Lebel, avaient été réélus par acclamation lors de la mise en nomination du 26 janvier.

## Fondation d'une section de la Société St-Jean-Baptiste à Ste-Odile

**Les citoyens de Ste-Odile-sur-Rimouski ont assisté en nombre conséquent à une belle manifestation qui a marqué, hier soir, la fondation officielle d'une section de la Société Nationale en leur paroisse. Des dignitaires du même organisme à St-Robert, MM. Lucien Robitaille, Rosaire Pelletier et Julien Ouellet, qui agissait comme porte-drapeau, dirigeaient la cérémonie qui s'est déroulée selon le rituel d'usage.**

On a fait le choix des dignitaires qui placeront les membres du Comité provisoire qui ont su mener à bonne fin les tout-débuts de la nouvelle société. M. Louis Lepage a été élu président, M. Joseph St-Pierre, vice-président, Mme Albert Lévesque, secrétaire, M. Alcide Hins, porte-drapeau. Directeurs : MM. Adhémar Banville, Albert Parent et Oscar Lepage. Responsables du Comité des Loisirs, M. et Mme Léopold Gagnon, de Beauséjour.

M. l'abbé Léo Bérubé, curé de Ste-Odile, a accepté la charge d'aumônier. Dans l'allocution qu'il a prononcée, M. l'aumônier a assuré les membres et la direction de son entier dévouement.

### RIMOUSKI VEUT

(Suite de la 1ère page)

Les dépenses augmentent continuellement, dit le maire, mais les revenus n'augmentent pas au même rythme. L'item des salaires aux employés municipaux entre autre, a subi une hausse considérable depuis dix ans. Par ailleurs, la ville doit consacrer la somme de $10,000.00 cette année pour le nouveau fonds de pension de retraite, ce qui est un nouvel item.

Le maire Lepage a dit que l'item de $35,000.00 concernant l'aéroport sera défrayé par le gouvernement fédéral si une demande de la ville à ce sujet est acceptée.

## CEREMONIE DE VETURE ET DE PROFESSION AU ST-ROSAIRE DE RIMOUSKI

Le mardi 2 février, avait lieu chez les Soeurs de N.-D. du St-Rosaire de Rimouski, une cérémonie de vêture et de profession religieuse présidée par S. Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, qui avait la joie de compter une nièce parmi les nouvelles professes. Les prêtres assistants étaient MM. les abbés C.-A. Morin, aumônier de l'Institut Familial, et Benoît Lantagne, vicaire à Trois-Pistoles et frère d'une des nouvelles novices.

Ont revêtu le saint-habit, Mlles Jeanne d'Arc Francoeur, de St-Donat, en religion Sr Marie de Ste-Jeanne de France; Colette Pelletier, de Beauport, en religion Sr M. de Ste-Louise de Marillac; Marie-Paule Chamberland, de Causapscal, en religion Sr Marie-Rose-Immaculée; Jeannine Bois, de St-Pamphile de l'Islet, en religion Soeur Marie d'Israël; Thérèse Lantagne, de La Rédemption, en religion Sr Marie-Thérèse du Rédempteur; Ghislaine Simoneau, de La Rédemption, en religion Sr Marie-Immaculata; Micheline Charest, de Ste-Félicité, en religion Sr Marie de St-Philippe de Galilée; Jacqueline Desrosiers, de Cabano, en religion Sr M. de Ste-Jacqueline de Jésus; Jeannette Comeau, de St-Jean l'Evangéliste, en religion Sr M. de St-Jean l'Evangéliste; Laurette Villeneuve, de Causapscal, en religion Sr M. de St-Thomas du Cénacle; Laurette Gagnon, de St-Damase, en religion Sr M. de St-Clément de Rome; Ernestine Lepage, de Ste-Odile, en religion Sr M. de St-Charles Borromée; Colette Pelletier, de St-Ulric, en religion Sr M. de St-Octavius; Gilberte Poirier, de Ristigouche, en religion Sr M. de St-Albert de Rome; Laurette Brière, de St-Godefroi, en religion Sr M. de St-Charles de Milan; Pauline Charron, de Lac-des-Aigles, en religion Sr M. de Ste-Pauline de Jésus; Andréa Beaulieu, de Lac-des-Aigles, en religion Sr M. de St-Josaphat; Aline Girard, de Rimouski, en religion Sr Marie de Ste-Bernadette de Nevers; Murielle Blanchet, de Squatteck, en religion Sr M. de Ste-Cécilia; Mary Bell, de Mattawa, en religion Sr M. de Ste-Mathilda; Monique Morneau, de St-Louis du Ha! Ha!, en religion Sr M. de Ste-Ida des Anges; Renelle Lagrange, de l'Alverne (Bonaventure), en religion Sr M. de St-Gaston; Léona Leclerc, de Ste-Rose-du-Dégelis, en religion Sr M. de Ste-Léona; Bernadette Tennier, de Paspébiac, en religion Sr M. de St-Guillaume; Jeannine Fortin, de Ste-Félicité, en religion Sr M. de St-Tharsicius; Marie-Jeanne Bouffard, de Matane, en religion Sr M. de St-Alexis.

Ont émis les voeux annuels : Sr M. de St-Martin de Tours, de Millinocket, Maine; Sr M. de Ste-Anne d'Auray, de Douglastown; Sr M. de St-François d'Alverne, de St-Epiphane; Sr Marie-Luce, de St-Fabien; Sr M. de St-René de Jésus, de St-René Goupil; Sr Marie-Thérèse de la Trinité, de Rivière-Bleue; Sr M. de Ste-Elisabeth de Hongrie, de St-Octave; Sr Marie du Coeur Divin, de Squatteck; Sr M. de St-Gabriel, de St-Clément; Sr M. de l'Incarnation, de Matane; Sr Marie Ancilla, de Desbiens; Sr M. de Ste-Cécile de Rome, de Val-Brillant; Sr M. de Ste-Françoise Romaine, de l'Isle-Verte; Sr M. de St-Georges de Vienne, de Val-Brillant; Sr M. de St-Jean-Marc, de Biencourt; Sr M. de St-Donat d'Orléans, de Ste-Florence; Sr M. de Ste-Judith, de Desbiens; Sr M. de Ste-Mariette, de N.-D. d'Hébertville; Sr M. de Ste-Vitaline, de Val-Brillant; Sr M. de St-Charles-Eugène, de St-Matthieu.

Ont émis les voeux perpétuels : Sr M. de Nazareth, de Ste-Anne de Beaupré; Sr M. de Ste-Etiennette, de Ste-Rose-du-Dégelis.

Parmi les personnalités reilgieuses présentes, on signale les RR. PP. Antonin Pelletier, o.p., de Québec, Pierre Francoeur, o.m.i., P. Pellerin, o.m.i., de Mont-Joli, M. le chan. René Roy, MM. les abbés Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise de l'Islet, Alfred Girard, de Ste-Cécile de Kénogami, J.-W. Dionne, aumônier des SS. Servantes, P. Langlais, de St-Louis du Ha! Ha!, J.-C. Langlois, R. Belzile, aumônier des Ursulines, Léonard Belzile, du Grand-Séminaire, A. Beaulieu, curé de St-Yves, L. Hudon, du Grand-Séminaire, Léo Bérubé, de Ste-Odile, J.-M. Chamberland, du Grand-Séminaire, Marcel Rioux, cérémoniaire.

Le sermon a été prononcé par le R.P. D. Barnabé, C.s.Sp., prédicateur de la retraite.

## Représentant de Mgr l'Archevêque

Empêché par ses multiples fonctions d'être présent, mardi soir, à l'intronisation du nouvel archevêque d'Halifax, Mgr Berry, Son Exc. Mgr C.-E. Parent a confié à M. l'abbé Joseph Lévesque, curé de la paroisse des Boules, de le représenter à cette cérémonie.

M. l'abbé Lévesque est en effet honoré de l'amitié de Mgr Berry qui s'est à maintes reprises rendu aux Boules lors des saisons estivales des années dernières.


## Studio Santé, Beauté & Force

Le rendez-vous des culturistes

H. G. LEPAGE, Enr. 205, St-Germain, - RIMOUSKI.
ANSELME COTE & Fils Ltée 81, de la Cathédrale, - RIMOUSKI.
RIMOUSKI SPORTIF Enr. 336, St-Germain, - RIMOUSKI.
HOTEL MANOIR NATIONALE 174, de l'Evêché, - RIMOUSKI.
ST-ROBERT AUTO Inc. 13, St-Jean-Baptiste, - RIMOUSKI.
CHARLES-OMER BERUBE 67, de l'Evêché, - RIMOUSKI.
AU BOSQUET FLEURI 179, Notre-Dame, - RIMOUSKI
AU PARISIEN ENRG. 208, St-Germain, - RIMOUSKI

ANNONCE REDIGEE ET PAYEE PAR LE STUDIO

| | |
|---|---|
| Cours de Culture Physique (hommes) | 4.95 |
| Cours de Culture Physique (femmes) | 4.95 |
| Cours de Culture Physique Complet (hommes) Spécial | 3.95 |
| Grandir est possible, cours complet | 4.95 |
| Soins des cheveux | 0.95 |
| Cessez de fumer | 0.95 |
| Bonheur sexuel | 1.95 |
| Discussions sexuelles intimes | 1.95 |
| Comment faire de la boxe | 0.95 |
| Comment devenir "lutteur" | 0.95 |
| Super-Protéines Weider (1 mois) | 3.00 |
| Comprimés Energiques Weider (1 mois) | 3.50 |
| Comprimés pour maigrir Weider (1 mois) | 3.50 |

**STUDIO SANTE, BEAUTE & FORCE**

212, rue St-Germain Rimouski, P. Q.

P.S. — Distributeur exclusif des produits Weider. Commandes par la poste acceptées.

# PETITES ANNONCES

## TARIF des petites annonces

UN SOU DU MOT, MINIMUM, 25c

## A vendre

A VENDRE : deux radiateurs électriques à l'eau avec thermostat. Un MARK-HOT $59.00 et un BRUTOCO $35.00. Magasin Sylvio Bellavance, 381, rue St-Germain, tél. 3796.

A VENDRE : équipement de boutique et de garage, ainsi qu'un chromeur avec argenterie. A vendre à prix réduit. Veuillez communiquer avec L. Rouleau, 106 ave du Camp, Rimouski.

A VENDRE — mobilier de salle à manger en chêne blanchi. S'adresser par tél. 3273.

ATTENTION ! ATTENTION ! — Miel frais très pur à vendre chez Narcisse Gagnon, 21 rue Lavoie, Rimouski, tél. 3850.

A VENDRE : maison située à Luceville. S'adresser à J.-A. Lavoie, Luceville, tél. 311.

GRANDE VENTE — La Mode Canadienne, 40 rue St-Robert, vous annonce une grande vente de chapeaux en bas du prix coûtant, du 3 février au 15 mars.

A VENDRE : sacs de sucre blanchis à 0.28 cts chacun. Expédition C.O.D. soit par malle ou express collect. Carman Bros., 999 Notre-Dame ouest, Montréal.

A VENDRE : AUTO-NEIGE modèle 1951, un an de service; en parfaite condition. Toutes personnes intéressées devront s'adresser à M. Fernand Larrivée, taxi 117, 29, rue Notre-Dame, Trois-Pistoles, tél. 117.

A VENDRE : bois franc mélangé avec bois mou, érable, merisier en bois fournaise bien sec, 16 pces, slabs de bouleau, érable, merisier. Aussi à louer cave entrepôt. Tél. 2506 ou 19 St-Pierre, Rimouski.

A VENDRE : bois mou, sec, débité en 16 pouces. S'adresser à Rosaire Dumais, téléphone 4727.

## NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR

**Naissances.**— Marie-Reine, enfant de M. et Mme Roland Gendron (Madeleine Chamberland). Parrain et marraine, M. Euclide Couillard et Mlle Cécile Gendron.

— Diane, enfant de M. et Mme Jean-Marc Langis (Marguerite Malenfant). Parrain et marraine, M. et Mme Chs-Eug. Malenfant, grands-parents. Porteuse, Mme Paul Malenfant, tante.

— Jean-Claude, enfant de M. et Mme Onésime Dionne (Anne-Marie Brillant). Parrain, M. André-Guy Pineault, oncle; marraine, Mlle Germaine Dionne, tante. Porteuse, Mlle Rita Dionne, tante de l'enfant.

**Va-et-vient.**— Mlle Jeannine Pineault était en fin de semaine l'invitée de M. et Mme Dorval Pelletier, de Matane.

**Paul Dionne**
**Décoration d'intérieur**
**Rembourrage**
**Draperies**
ATELIER : 1-A St-Paul,
Tél : 3380
RESIDENCE : 36 St-Pierre,
Tél : 2481



**SPECIALITE**
**Ceintures médicales**

**Pharmacies REXALL et MARQUIS**
**RIMOUSKI**

A VENDRE : maison 26 x 28, finie à la peinture en dehors et dedans. S'adresser à Clément Bernier, Ste-Blandine, tél. 84.

A VENDRE : maison de deux étages, 26 x 28, terrain 60 x 90, située à 115, 3e rue du Camp. Tél. 3152.

A VENDRE : maison située au Sacré-Coeur, finie en briques et pierres à l'extérieur et en plâtre à l'intérieur. Aussi système de chauffage. Téléphoner à 4940.

A VENDRE : bois de chauffage débité en 16 pouces. S'adresser à Rosaire Dumais, tél. 4727.

A VENDRE : 2 maisons neuves. L'une sur la rue Langevin avec 4 chambres à coucher, grande chambre de bain complète au 2e, en plus évier et toilette au 1er. Sise sur grand terrain. L'autre sur la rue Léonard, bungalow moderne 30 x 46 pieds prêt à être peint et décoré au goût de l'acheteur, pour livraison immédiate, construit sur terrain de 85 x 85. Ces deux maisons sont chauffées à l'air climatisé à l'huile. Chauffage moderne et peu coûteux d'opération. Pour informations, s'adresser à 12, rue Langevin, tél. 3401.

A VENDRE : planeur Champion, embouveteur 3 faces. Machine à moulures 8", 4 faces MacGregor Gourlay. Corroyeur Plessisville 16" avec arbre de renvoi. Scie à ruban Cowan, 4" pour fendre madriers. 2 scies ruban 30". Tour à fer, tour à bois. Mortaiseur au pied. 1 turbine Sawoy & Guay 16". 1 turbine Vulcan 20". 1 turbine Leffel 20". Engin à vapeur 20 forces. Bouilloire 25 forces. Tuyau 50' x 20". Banc de scie (botteur). Botteur à bois de corde. Perceuse à bois Cowan. Perceuse à fer. Arbres de couche, supports, coussinets, courroies, etc. Filière à tuyau 1/4" à 2". Filière à forge 1/4" à 1". Feux de forge. Enclume, étau. Acier à couteaux. S'adresser à Arthur-J. Marquis, Bic, comté Rimouski.

JEUNE HOMME ! JEUNE FILLE : Pourquoi vous ennuyer ? Si vous désirez un ami ou une amie selon vos goûts, vos désirs, écrivez-nous. Nous avons les photos. Inclure timbre. CERCLE SOCIAL PSYCHOLOGIQUE, ENR., C. P. 213, ST-HYACINTHE, P. Q.

**Bertin & Fils Enr.**
**REMBOURREURS**
Meubles, matelas, automobiles, camions, portes capitonnées, etc.
**MATELAS**
A ressorts ou en laine, toutes grandeurs, livrés la même journée.
**ECONOMISEZ**
En achetant directement du fabricant, sans passer par les intermédiaires.
Prix spéciaux aux grosses quantités.
**382, St-Germain Tél. 4417**
**RIMOUSKI**

Nouvelle série de cours
CULTURE PHYSIQUE FEMININE
d'après la
METHODE SUEDOISE
Pour informations s'adresser à :
A. DUMAIS, D.S.P., L.H.
Tél: 3261.

A VENDRE : camion International L 170-1951 en très bonne condition. S'adresser à Chs-Eug. St-Pierre, 7, rue St-Louis, tél. 2056.

SERINS A VENDRE : ATTENTION, amateurs d'oiseaux ! Plusieurs serins femelles jaunes à 2 pour $5.00. Mâles jaunes garantis chanteurs. Prêts à couver immédiatement. Prix spéciaux par couple. Aussi pinsons africains. Cages. Rimouski Transfert Machine Shop, 98 St-Pierre, Rimouski, tél. 4366.

A VENDE : hôtel DES DEUX LANTERNES situé à Sayabec Station. 20 chambres munies d'eau chaude et froide, bon système de chauffage, excellent chiffre d'affaires. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Cause de vente : départ pour un autre commerce. S'adresser à l'hôtel des Deux Lanternes, Sayabec Station, tél. 38-s-3.

A VENDRE : magnifiques coffres en cèdre, à vendre au prix du manufacturier. S'adresser à 643 St-Germain, Rimouski-Est, tél. 3583.

A VENDRE : maison neuve, 7 pièces, finie à l'intérieur et à l'extérieur, chauffage à l'huile. Très peu de comptant. S'adresser à 510, blvd Jessop, tél. 3737.

A VENDRE : 4,500 pieds de terrain sur la rue St-Joseph, près du couvent des SS. du St-Rosaire. S'adresser à 10, avenue Bellavance, tél. 3103.

SERINS : "Hartz Mountain" (allemands) garantis bons chanteurs; aussi cages, pied, bain, nourriture, livres pour le soin des oiseaux. S'adresser à Charles Durette, 72 de la Cathédrale, Rimouski, tél. 2670.

A VENDRE : PROPRIETE : maison neuve bien finie, 6 chambres à coucher, chauffage à l'eau par calorifères, située à 10 avenue Bellavance. Conditions faciles. Téléphoner à 3103.

A VENDRE : dompeuse de camion, trains d'autos et de camions pour fabrication de remorques, wagons, etc. S'adresser à M. Lionel Michaud, 16, rue Notre-Dame, tél : le jour à 2711 et le soir à 2541.

A VENDRE : 150 tonnes de foin, 50 cordes de bois de chauffage, érable et merisier. S'adresser à Tancrède Bérubé, St-Donat, tél. 252.

A VENDRE : Bombardier et panel reconditionnés à neuf. S'adresser à Lionel Michaud, 1, St-Jean-Baptiste, tél. 2541.

A VENDRE : deux terres situées à Trinité-des-Monts, avec bâtiments sur chacune, 300 à 400 mille pieds de bois, à vendre à prix raisonnable pour argent comptant. Seulement pour acheteur sérieux. S'adresser à C. P. 794, Haute-Ville, Québec.

A VENDRE : lot de laveuses électriques : Blackstone, L'Islet, Connor, etc., etc., usagées mais en bon état de service. Chez Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 3216.

Pour vos travaux d'impressions commerciales générales consultez :
**IMPRIMERIE AMABLE**
AMABLE OUELLET ENR.
Spécialité de la saison :
**Livrets de comptoir imprimés**
Tél. 233 C. P. 99

**CAUSAPSCAL QUE**

**LETTRAGE :** TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU **SCOTCHLITE.** ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN, 83, rue St-Robert, tél. 3277.

**LETTRAGE SUR PIERRE**
Tous GENRES DE LETTRAGES SUR MONUMENTS FUNERAIRES OU PIERRES TOMBALES EN GRANIE OU EN MARBRE. S'ADRESSER A PIERRE FRENETTE, 109, Notre-Dame, tél : 4106, Rimouski.

A VENDRE : lot de poêles émaillés de seconde main, en parfait état : L'Islet, Bélanger, Renfrew, etc., etc. L'assortiment est très bon. Venez faire votre choix chez Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, tél. 3216.

## A louer

A LOUER : deux chambres meublées libres immédiatement. S'adresser par téléphone au No 4461.

A LOUER : appartements chauffés; pour monsieur qui a son centre d'affaires à Rimouski et local soit pour bureau ou autre occupation. S'adresser par téléphone au No 2053.

CHAMBRE ET PENSION à 2A St-Edmond, de préférence pour monsieur. S'adresser par tél. 3416.

A LOUER : logement de 5 appartements plus salle de bain. S'adresser à 20, rue Dubé, Rimouski, tél. 4996.

A LOUER — logement de 3 pièces, meublé, semi-chauffé, usage bain et téléphone. S'adresser à 11, St-André, tél. 4301.

A LOUER : chambre meublée moderne avec usage bain et téléphone, en face de l'hôtel Georges VI. Veuillez vous adresser par tél. au No 2374.

A LOUER : logement neuf de 6 pièces. prêt vers le 1er février. S'adresser par téléphone au No 4537 ou à 76, rue Ouellet, St-Robert, Rimouski.

A LOUER : logement de 4 pièces, pour couple sans enfant. S'adresser à 11, rue Drapeau, tél. 3175.

A LOUER : deux pièces meublées, chauffées et éclairées. Service du téléphone. Eau chaude et froide. Pour couple sans enfant. S'adresser par téléphone à 2091.

A LOUER : logement de 5 pièces plus chambre de bain, situé à 1, rue Evêché. S'adresser à 14, rue Lepage, Rimouski.

CHAMBRES ET PENSION. S'adresser à 10, avenue Bellavance, ou téléphoner à 3103.

CHAMBRE ET PENSION. Eau chaude et froide, usage chambre de bain et téléphone, 109 St-Laurent, en face du Colisée, tél. 5387.

A LOUER : logement de 2 pièces plus chambre de toilette, situé près de l'église de Nazareth. S'adresser à Alfred Dionne, 125 St-Germain, tél. 3200.

A LOUER : Bureaux situés en haut de Roy Electrique, coin des rues de l'Evêché et Rouleau. Disponibles immédiatement. S'adresser chez Roy Electrique, 65 de l'Evêché, téléphone 3772, Rimouski.

A LOUER : grandes chambres, double et simple, meublées et chauffées avec radiateurs. Usage bain et téléphone. Endroit tranquille, conviendrait pour étudiants ou employés de bureau. S'adresser à 108, avenue de la Cathédrale, tél. 3219.

## On demande

ON DEMANDE — un logement de 4 à 5 pièces, paierait $30 à $35. S'adresser par tél. 4189.

ON DEMANDE une jeune fille pour ouvrage général dans une maison privée, de 8 heures a.m. à 5 heures p.m. S'adresser par téléphone à 2466.

ON DEMANDE — M. Armand St-Pierre, relieur, serait disposé à acheter une collection complète de "National Geographic Magazine" couvrant les années de 1935 à 1950 environ. Toute personne qui pourrait disposer de cette collection pourra s'adresser à 141, boul. de l'Evêché, Rimouski, tél. 3272.

ON DEMANDE : HOMME pour voyager régulièrement parmi consommateurs dans RIMOUSKI. Relations permanentes avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh's, dépt A-597-131, Montréal.

**OFFRE DE SERVICES**
**Une jeune fille de 20 ans offre ses services pour travail général dans une famille. Communiquer à tél. 2383, Rimouski.**

BUCHERONS DEMANDES pour déblaiement de lignes de transmission de l'Hydro-Québec. Conditions avantageuses. S'adresser au bureau d'engagement à Cap-Chat. Téléphoner à 31.

MAISONS DEMANDEES
pour clients dans tous les quartiers de la ville. Aussi postes de commerce. Paierai comptant. Jacques Martin Enr., tél. 2426, Rimouski.

GAGNEZ $15 ou $20 par jour. Apprenez la mécanique, Gazoline et Diesel, ou la Soudure au Gaz et l'Electricité. Conditions d'étude et de paiements faciles. S'adresser à l'Aviseur Educationnel, C. P. 409, Amqui, comté de Matapédia, P. Q.

## Divers

POUR COUTURE, BRODERIE, poinçon, crochetage. Service prompt, adressez-vous à Mme Chouinard, 110, 2e rue, Rimouski ,tél. 2439.

AVIS — Qu'on veuille prendre avis que je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par ma femme en mon nom. M. Jacques Dubé, 36 Evêché, Rimouski.

COURS D'ANGLAIS — cours privés d'anglais, 3 à 4 samedi après-midi, pour jeunes écoliers. S'adresser à 25 Rouleau, au sous-sol.

HOROSCOPE — Une vieille indienne peut vous dire par votre écriture votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir. Envoyez votre âge, 6 questions et $1.00. Mme Marguerite Bailly, Indian Reserve, Pointe-Bleue, Lac St-Jean, P.Q.

PENSION — Toute personne qui désirerait pension dans une maison privée n'a qu'à s'adresser à 21, rue St-Jean, tél. 2464.

AUBAINE ! Meubles neufs ou usagés. Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères CHERRIER, 1 rue Rouleau, angle St-Germain. tél : 4373.

ATTENTION, BUCHERONS — M. Charles Rioux, propriétaire de l'hôtel Rioux, de St-Jean de Dieu, comté de Rivière-du-Loup, annonce qu'il est toujours vendeur autorisé des scies mécaniques Homelite ainsi que toutes les pièces de rechange. Conditions faciles de paiement si désiré. Il vend aussi les chaînes pour toutes les marques de scies : Homelite, McCulloch, etc.

REPARATION DE MONTRES, etc. Confiez-nous vos réparations de montres, bagues, allumeurs, colliers, rasoirs électriques. Service à prix raisonnable, prompt et garanti. Commandes postales remplies avec soin Bijouterie FOURNIER Enr., Rimouski.

**COUPONS**
ATTENTION, MESDAMES ! De réelles aubaines et des prix exceptionnellement bas vous attendent au Magasin du Coupon, 83 rue St-Robert, tél : 3277. Mme E. Alain, prop. Rimouski.

## A VENDRE

Rue Cathédrale, maison 28 x 28 rallonge 17 x 17 1 étage 1/2, cave de 6 pieds, terrain 42 x 65 payé aussi centre de la ville.
Rue St-François, maison de 28 x 32, 2 étages, 2 logements, $40.00 chaque logement, terrain 100 x 108. Bonnes conditions.
Rue t-Germain ouest, maison de 25 x 26, rallonge 18 x 22, 2 étages, 4 logements, terrain 40 x 180.
Rue St-Germain-Est, maison de rapport, 63 x 35, 3 étages, soit 6 logements de 7 pièces chacun, $40.00 chaque logement, terrain environ 90 x 300.
Très belle propriété (Bungalow), située en la Ville de Rimouski. Terrain 70 x 117 d'un côté, 144 de l'autre, 8 appartements. Système de chauffage eau chaude. Brûleur à l'huile, 220 et 110 volts, garage dans la cave, etc.
Rue St-Pierre-Est, maison de 2 étages 2 logements, 28 x 28, hangar, 12 x 16, terrain 60 x 100, conditions.
Rue Blais, maison de 2 étages, 2 logements, de 30 x 30, cave en ciment, bonnes conditions.
Rue Blais, autre maison de 30 x 32, 2 étages, 2 logements.
Terrains à bâtir, situé sur la rue Notre-Dame en la paroisse de St-Robert, près de l'Auditorium.
Maison de chambres, rue de l'Evêché, dans le centre de la ville.

**Jacques Martin**
**ENR.**
**Courtier en immeubles**
140 de la Cathédrale **Tél : 2426**

# *La vogue est à la FORD*

## *La voiture de l'année*

**Merci du chaleureux accueil que vous avez réservé à la Ford et à la Monarch 1954.**

**Nous avons vendu en janvier plus de Ford et de Monarch qu'en aucun autre janvier de notre longue histoire.**

**Nos excuses à ceux de nos clients à qui nous ne pouvons livrer leur voiture immédiatement.**

**Elles seront fabriquées sous peu à l'usine la plus moderne au Canada.**

**Placez votre commande immédiatement pour livraison au printemps.**



**P.-Z. Lavoie,**
gérant dépt. voitures usagées

**Albert Dionne**
président





**Julien Pineault**
représentant



**Alex. Morin**
représentant



**Aristide Girardin**
gérant général



**Paul-Emile D'Anjou**
représentant



**Emmanuel Therriault**
représentant



**Bernard Lacoursière**
représentant



**Jean-Eudes Corriveau**
adjoint du gérant

## ACHETEZ UN V-8 AU PRIX D'UN 6

**Rendez-nous visite. Notre personnel de vente est à votre disposition.**

DIONNE Automobiles Inc.

**271 St-Germain Rimouski Tél. 2224**

# "LA MÉNAGÈRE, coopérative de consommation est en excellente situation financière" (M. Benoit Ste-Marie)

## "LA MENAGERE" TIENT SON ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15e ANNIVESAIRE DE FONDATION

## Présence d'honneur de Me René Paré, président du Conseil Supérieur de la Coopération du Québec et des Artisans Canadiens-Français

**"LE MOUVEMENT COOPERATIF NOUS OFFRE LE MOYEN DE CONTROLER NOTRE VIE ECONOMIQUE ET DE SAUVEGARDER NOTRE NATIONALITE" (Me René Paré)**

## M. Paul HUBERT, fondateur de "La Ménagère", décoré du mérite coopératif au 4e degré

**La coopérative de consommation "La Ménagère" est un exemple de persévérance et de succès en affaires" (Mgr Eudore Desbiens)**

**PRES DE $5,000.00 DE PROFIT RETOURNENT AUX MEMBRES SELON UNE RISTOURNE DECLAREE DES ACHATS.**

"La Ménagère" a signé le contrat d'achat du magasin qu'elle occupe — Le président, M. Benoit Ste-Marie passe l'année en revue et commente le bilan — Elections pour compléter le bureau de direction. — Deux prix de présence.

La coopérative de consommation de Rimouski "La Ménagère" tenait dimanche soir, le 31 janvier, en la salle de l'Ecole de Marine de Rimouski, l'une de ses plus intéressantes assemblées générales annuelles sous la présidence de M. Benoît Ste-Marie qui entre dans son sixième terme comme président de cette coopérative.

**15e anniversaire**

L'assemblée revêtait un caractère particulier étant celle qui marquait le 15e anniversaire de fondation de cette institution, anniversaire qui a été souligné par la remise de la plus haute décoration du Conseil de la Coopération du Québec, à M. Paul Hubert, soit la décoration du 4e degré de mérite coopératif. L'assemblée était encore rehaussée par la présence de hauts dignitaires religieux et civils dont Mgr Eudore Desbiens, grand vicaire de l'archidiocèse de Rimouski, représentant personnel de Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski; et Me René Paré, président du Conseil de la Coopération du Québec et président de la Société des Artisans Canadiens-Français. On remarquait encore, sur la tribune d'honneur la présence de M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de St-Robert Bellarmin et aumônier de la coopérative; de Me Chs-Alphonse Beaulieu, aviseur légal; de M. Charles Belzile, gérant de "La Ménagère"; de M. Rosaire Pelletier, secrétaire, et M. P.-E. Dufresne, vérificateur.

Le rapport des activités de l'année 1953 a été fait par le président de la coopérative, M. Benoît Ste-Marie, qui a profité de l'occasion pour annoncer que, selon le désir des membres, "La Ménagère" avait passé le contrat d'achat de la bâtisse qui loge le commerce. Le président croit que, d'ici quelques années, la coopérative sera chez-elle dans un magasin qui lui appartiendra en propre.

**Opérations financières**

Le président, M. Benoît Ste-Marie, a ensuite fait une analyse du bilan de la dernière année. Dans ses grandes lignes, le bilan laisse voir les chiffres suivants :

| | |
|---|---|
| Actif | $ 86,740.99 |
| Parts sociales | $ 31,037.28 |
| Ventes 1953 | $312,939.42 |
| Trop perçu net | $ 9,007.22 |

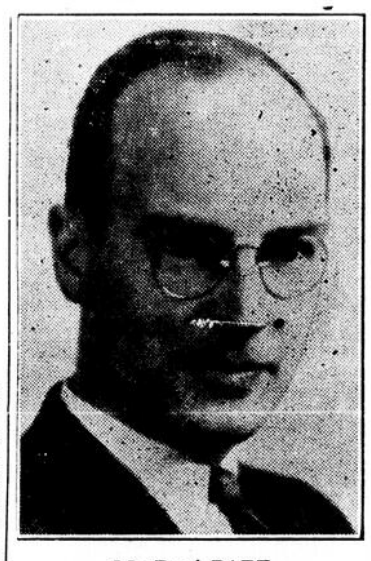


**M. Benoît Ste-MARIE**
**président de "La Ménagère"**

La part du trop perçu net réalisée sur les opérations transigées par les membres de la coopérative leur sera retournée en ristourne au pro rata de 3% de leurs achats.

Le président a déclaré que les valeurs de "La Ménagère", à l'heure actuelle, assuraient les membres de la coopérative que leurs parts sociales constituaient un placement de tout repos.

Le président, M. Ste-Marie, a encore rappelé que la formule coopérative permettait aux familles de faire un budget et de le boucler plus facilement. La coopérative favorise la vertu de l'épargne; elle



**Me René PARE**
**prés. : Conseil de la Coopération**

fait un bien immense tout comme elle a rendu service aux pêcheurs, aux membres des Caisses Populaires, aux assurés des mutuelles, etc. La coopérative aide les familles à mieux vivre avec leurs revenus, parce qu'elle a créé l'habitude des ventes au comptant; par ailleurs, elle influence considérablement le monde du commerce en maintenant le niveau des prix.

Le magasin coopératif, dit M. Ste-Marie aux membres de "La Ménagère", c'est votre affaire. Le client est le propriétaire de sa coopérative. Enfin, il termine en rendant hommage au dévouement et au travail de M. Paul Hubert qui fut le fondateur de la coopérative de consommation de Rimouski.

**Me René Paré**

Le président du Conseil de la Coopération du Québec, Me René Paré, qui était l'invité d'honneur à l'assemblée, a ensuite été invité à donner ses impressions sur la marche de notre coopérative de consommation.

Je suis profondément édifié par la manière dont vous tenez une assemblée de coopérateurs à Rimouski, déclare Me Paré. Vous manifestez envers la coopération un intérêt que l'on rencontre rarement. De plus, vos discussions sur les affaires de votre coopérative sont marquées d'un entrain admirable. Vous avez sans doute compris que la coopérative, c'était votre affaire.

Le président du Conseil de la Coopération du Québec décrit ensuite le mouvement coopératif comme un mouvement de réaction, d'éducation et d'unité. Mouvement de réaction, de révolution pacifique que celui de la coopération qui bouleverse nos conceptions des affaires toutes imprégnées de l'esprit du capitalisme. Le capitalisme a tendance à être profiteur, tandis que le coopératisme est à base de service entre des personnes animées d'un esprit de collaboration et de compréhension.

Pour réagir contre nos conceptions égoïstes des affaires, il faut un mouvement d'éducation comme l'est la coopération, dit Me Paré. On peut dire que le succès d'une coopérative se juge d'après la qualité des sociétaires. La coopération, en somme, ce n'est que la mise en pratique d'un véritable esprit chrétien dans les affaires. L'éducation coopérative peut donc apporter une véritable transformation dans notre vie économique en général, c'est une école de sens social.

Enfin la coopération est un mouvement qui doit tendre à l'unité entre tous les secteurs qu'elle embrasse. S'arrêtant au secteur des coopératives de consommation, Me Paré dit qu'elles commencent à émerger dans notre province et il leur prédit un avenir très brillant.

S'arrêtant au vaste champ de notre économie, Me René Paré déclare que si nous avons à coeur de développer notre économie, il faut



**M. Paul HUBERT**
**décoré du mérite coopératif**

la dominer. Cette maîtrise nous permettra de sauver nos valeurs nationales conservées jusqu'à maintenant au prix de maintes difficultés. Et le conférencier rappelle que, dans l'ensemble de notre économie "nous n'en menons par large", nos institutions ne sont que peu développées en regard des institutions d'origine étrangère.

Que les Canadiens français développent leur mouvement coopératif, déclare Me Paré, et ils auront le moyen de contrôler leur économie et de protéger, par le fait même, ce qu'ils ont de meilleur en eux.

Le conférencier exprime ensuite l'opinion qu'on n'a peut-être pas raison de tant s'alarmer du fait que notre position économique soit inférieure. Ceci, dit-il, laisse de la place au développement d'une économie à base de coopération qui serait dans le sens de ses traditions et de nos croyances.

**DECORATION A M. PAUL HUBERT**

Le président du Conseil de la Coopération du Québec a ensuite fait un long éloge du fondateur de "La Ménagère", coopérative de consommation de Rimouski, avant de le décorer de l'insigne du mérite coopératif au 4e degré, la plus haute décoration accordée aux ouvriers de la coopération. Me Paré a rappelé les origines acadiennes de M. Hubert pour vanter tous ses mérites comme éducateur et coopérateur.

**M. Hubert**

M. Hubert s'est ensuite dit ému et touché de la marque d'estime qu'on lui accordait. Il a rappelé les bienfaits de la coopération aux Iles de la Madeleine en particulier, où les pêcheurs sont devenus maîtres de leur destin grâce à cette formule. En une génération, les populations de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Cap-Breton et de la Gaspésie ont aussi desserré l'emprise économique pour évoluer grâce à la coopération.

De façon générale, dit M. Hubert, la formule coopérative donne l'indépendance économique aux gens du peuple. S'arrêtant à l'évolution de la coopérative de consommation qu'il a fondée à Rimouski : "La Ménagère", M. Hubert rappelle les services qu'elle a rendus aux consommateurs en les habituant à l'achat au comptant, en leur donnant le service automate et en fermant la porte au commerce étranger grâce à la satisfaction de nos besoins. M. Hubert souhaite que la formule coopérative s'étende à d'autres branches du commerce. Il préconise aussi la formule coopérative pour l'organisation des loisirs de la jeunesse.

**Mgr Eudore Desbiens**

Le grand vicaire de l'archidiocèse de Rimouski, qui représentait Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque, a dit aux membres de La Ménagère tout le bien qu'il pensait de leurs efforts et de leurs succès. La coopération a l'avantage de nous apprendre à unir nos forces pour arriver à une fin, dit-il. Il conseille aux coopérateurs d'étudier beaucoup.

"La Ménagère" est un exemple pour toutes les coopératives de notre diocèse, dit Mgr Desbiens. Et le distingué conférencier souhaite que les coopératives se multiplient chez nous sur tous les plans, particulièrement chez les bûcherons.

Mgr Desbiens manifeste son appréciation pour le service rendu par la coopérative en permettant aux familles d'équilibrer leur budget. L'habitude de l'épargne se perd, dit-il. Il faut mettre un frein à nos dépenses. Enfin, Mgr Desbiens rappelle à son tour que les Canadiens français pourront devenir maîtres de leurs affaires grâce à la formule coopérative.

**Prix de présence**

Deux prix de présence consistant en de volumineux paniers de provisions (en épicerie) ont été gagnés par Mme J.-A. Young et M. Liguori Lauzier.

LA MENAGERE
COOPERATIVE DE CONSOMMATION
63 Rouleau Rimouski Tél. 3391 (ANNONCE)

# CINEMA CARTIER

**RIMOUSKI** **TELEPHONE: 2791**

**Toujours des vues de premier choix**

**REPRESENTATION CONTINUE CHAQUE SOIR, DE 7h. A 11h30. DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE A 9 HEURES.**
**DIMANCHE : PROGRAMME CONTINU DE 1h15 A 11h30 P. M.**
**DERNIERE REPRESENTATION AU COMPLET DIMANCHE SOIR, A 9h.10 P. M.**

**Sujets à changement sans avis**

## 2 GRANDS FILMS EN FRANCAIS

**Dim. Lun. Mar. — 7-8-9 février**

FILM DE CAPE ET D'EPEE DYNAMIQUE !

**James STEWART**

DANS

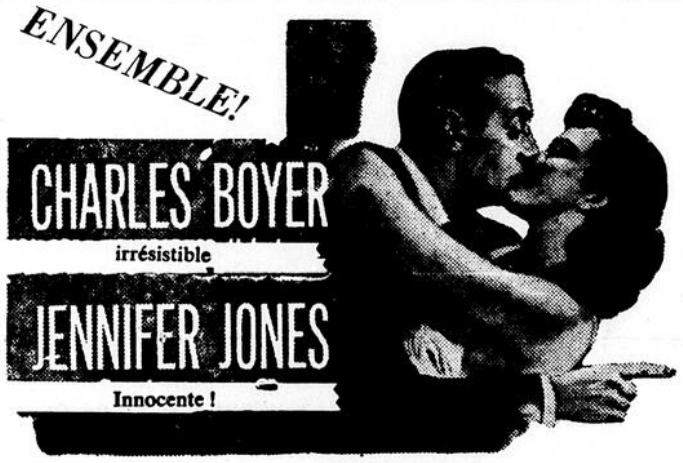
**"LA FLECHE BRISEE"**



*avec* *En*

JEFF CHANDLER • DEBRA PAGET TECHNICOLOR 20th CENTURY-FOX

AUSSI




DANS

**"La Folle Ingénue"**

**Mercredi, Jeudi — 10-11 février**
**Wednesday, Thursday — Feb. 10-11**

**ONE ENGLISH PICTURE and ONE FRENCH PICTURE**
**UN FILM ANGLAIS et UN FILM FRANCAIS**




ET

DRAME POLICIER TISSE DE PERIPETIES A HAUT VOLTAGE

**"Deuxième Femme"**

**avec**

**Robert YOUNG, Betsy DRAKE, John SUTTON**

### Les 7-8-9 février

**LA FLECHE BRISEE,** en couleurs. Passionnant drame d'aventures en Arizona, en 1870. Des cavaliers héroïques, des Indiens farouches, redoutables, des combats, des trahisons, des embuscades. Jeff Chandler et James Stewart, impétueux. Debra Paget, aguichante métisse.

Et **LA FOLLE INGENUE,** satire faite avec une justesse psychologique sans exemple. Truculente peinture des tics et ridicules de la "gentry" anglaise. Charles Boyer, un écrivain tchèque sans préjugé social. Jennifer Jones, en bécassine un peu loufoque, a de la spontanéité, de l'humeur et tant de charme.

### Les 10-11 février

**LA DEUXIEME FEMME,** drame policier tissé de luttes et de combinaisons machiavéliques, de rebondissements. Jeune femme assassinée. Son père soupçonne le mari et la lutte s'engage entre Robert Young, Betsy Drake et John Sutton.

Et **TAKE THE HIGH GROUND,** en technicolor. Histoire savoureuse, psychologique d'un groupe de garçons américains à l'entraînement sous les ordres d'un sergent qui souffre d'un complexe d'infériorité, après une jeunesse malheureuse. Des artistes qui jouent avec un brio remarquable : Richard Widmark, Karl Halden, Carleton Carpenter, Elaine Stewart.

### Les 12-13 février

**LE CAP DE L'ESPERANCE,** drame bouleversant. Histoire d'aventures et d'amours qui jouit d'une brillante distribution : Edwidge Feuillère, Frank Villard, Cosette Greco, Jean Debucourt.

Et **LE PERE DE MADEMOISELLE,** qui a collectionné les médailles au Referendum de Vichy, en 1953. Comédie qui relève du drame. Tous les talents littéraires se sont unis pour réaliser une oeuvre gaie et moderne. André Luguet, avec sa finesse toute en nuances. Denise Grey, dynamique. Suzy Carrier, si fraîche, et Arletty, axe du film autour de laquelle se noue et se dénoue une intrigue bâtie de main de maître.

## UN HOMME D'OUESSANT d'Henri Queffélec

Nous sommes en 1783 dans l'Ile d'Ouessant. La guerre a fait beaucoup de veuves, beaucoup de jeunes veuves et pourtant il y a dans l'Ile une poignée de jeunes célibataires, anciens soldats qui viennent de retourner au pays.

L'une de ces veuves, Françoise, ardente, jeune et pauvre, décide de mettre fin à cette situation inadmissible. Pour sa part, elle a jeté son dévolu sur le plus beau des célibataires : Miserere.

Elle mettra tout le monde dans son jeu : les vieux, le curé lui-même, et les célibataires seront conduits tambour battant au mariage. Seul Miserere résiste et c'est l'histoire de cette lutte épique et magnifique que nous conte Henri Queffélc dans "Un Homme d'Ouessant".

Le Cercle du Livre de France, 462 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

## EN FRANCAIS 2 JOURS SEULEMENT EN PRIMEUR

**Vendredi, Samedi — 12-13 février**




AUSSI

**SUZY CARRIER**

*dans*

**LE PÈRE de Mademoiselle**



## CINEMA ROYAL

**Mont-Joli — Tél : 17-w**

Les portes ouvrent à 6h30 p.m. La représentation commence à 7 heures. Le film principal est montré deux fois tous les soirs.

Représentation continuelle, le dimanche : 2 heures à minuit

### Les 6-7-8 fév.

**LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO,** le plus grand succès de l'écran français en 1953. Divertissant au possible. Fernandel, à son mieux, extraordinaire de jovialité, de fureur et d'humilité chrétienne. Gino Cervi, un Peppone, chef communiste, furibond, exorbité, papelard et vengeur.

Et **LE VAGABOND ET LES LUTINS,** en couleurs, avec Joel McRae, Wenda Hendrix. Il détestait travailler, se battre mais quatre enfants (lutins) lui tombent du... ciel. Il reprend force et courage et bientôt il dominera toute une région du Far-West.

ADMISSION : 0.75

### Les 9-10-11-12 février

**LA POLKA DES MARINS** avec Dean Martin et Jerry Lewis, tandem célèbre à la télévision américaine et dans les films. Les trouvailles abondent, éclatent autour d'eux. Des gags sans précédent.

Et **AFFAIRS OF DEBBIE GILLIS,** comédie musicale délicieuse alliant originalité, fraîcheur, sentiment, avec Debbie Reynolds, chanteuse adulée, Bobby Van, danseur sur le chemin de la célébrité.

# Echos mondains

## Va-et-vient

— Mme Joseph Nadeau et Mme Eucher Roy, d'Ottawa, Mme Gustave Nadeau, de Hawkesbury, ainsi que M. et Mme J.-B. Paré et Mme Alfred Gilbert, de Tring-Jonction, étaient à Rimouski cette semaine pour assister aux funérailles de la R.S. Marie de la Sainte-Trinité, des SS. du St-Rosaire.

— M. et Mme Philippe Lepage et leur fils, Romuald, ont assisté à la profession religieuse de la R.S. Ste-Cécile de Rome (Colette Lepage) chez les RR. SS. du St-Rosaire.

— M. Jos. Desrosiers, de Rimouski, est parti pour Québec, Montréal et Lachute où il visitera ses gendres et filles, M. et Mme Roméo Boulanger (Québec), M. et Mme Gérard Jean et M. et Mme Maurice Nadon (Montréal), M. et Mme Phil Gauthier (Lachute). Il se rendra aussi passer quelques semaines à Miami, Floride.

— M. et Mme Elzéar Côté sont partis en automobile pour la Louisiane et Daytona Beach, Floride. Mme Anita Côté-Lortie a fait route avec eux jusqu'à Montréal où elle passera une quinzaine.

— M. et Mme Jules Taschereau, de Québec, sont en voyage de noces chez M. et Mme Napoléon Collin, de Rimouski-Est, parents de Mme Taschereau.

— Mme Napoléon Collin, de Rimouski-Est, est de retour de Montréal où elle a visité son fils et sa bru, M. et Mme Raymond Collin, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme Théo. Bégin.

— M. et Mme Alexis Fournier, de New-Richmond, visitaient dernièrement leur fils, Alcide, de Rimouski.

— MM. les capitaines Adrien et Zéphir Tremblay et leurs épouses étaient à Québec, la semaine dernière, à l'occasion du congrès des navigateurs.

— Mme J.-H. Côté, d'Hébertville, Lac St-Jean, était dernièrement en visite chez sa belle-soeur, Mme Gérard Bouillon, de Rimouski. Elle était accompagnée de son bébé, Daniel, ainsi que de Mlle Christiane Côté, également d'Hébertville. Mme Côté s'est rendue chez son père, M. Marcel Bouillon, de St-Anaclet, chez ses frères, MM. Emile et Joseph Bouillon, ainsi que sa soeur, Mme Adélard Ouellet, de Rimouski-Est.

**Baie-des-Sables.**— M. et Mme J.-Antoine Santerre, de Baie-des-Sables, ont pris l'avion cette semaine pour un voyage de trois mois dans les différentes parties de l'Europe.

**Luceville.**— M. et Mme Ls-Philippe St-Laurent, de Luceville, accompagnés de Mlle Germaine Roy, de Drummondville, sont partis pour Québec, Montréal et se rendront à Daytona Beach et Miami pour y séjourner quelque temps.

**Récent mariage.**— M. et Mme Napoléon Collin, de Rimouski-Est, font part du mariage de leur fille Fernande, de Québec, avec M. Jules Taschereau, aussi de Québec, où la bénédiction nuptiale leur fut donnée le samedi 30 janvier dernier.

**Naissances.**— M. et Mme Georges-Antoine Bouchard (Jeanne d'Arc Fraser), de St-Yves, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, Mario, le 31 janvier, baptisé le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Fraser, oncle et tante. Mme Ls-Jacques Gagnon portait son neveu sur les fonts baptismaux.

— M. et Mme Jean-Yves Côté (Constance Côté) font part de la naissance d'un fils, le 30 janvier, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. L'enfant fut baptisé le lendemain, à la Cathédrale, sous les prénoms de Joseph-David-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Arthur Lorrain, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Solange Bouchard, cousine de l'enfant.

— M. et Mme Théodore Caron, de Nazareth, font part de la naissance d'une fille, le 26 janvier, baptisée le 27 sous les prénoms de Marie-Johanne. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Beaulieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alphonse Beaulieu, de Bic.



**Le capitaine Edwin Bélanger qui a dirigé la Fanfare du Royal 22e Régiment au récital donné jeudi soir au Séminaire de Rimouski.**

## Soirée-surprise à l'occasion du départ de M. O. Chabot, i.é., et de son épouse

Des amis de Sayabec, dont M. Clovis Gagnon, représentant du comté de Matapédia à la Législature, se sont joints à quelques citoyens de Val-Brillant pour l'organisation d'une soirée surprise en l'honneur de M. Odilon Chabot, i.é. Celui-ci quitte en effet Val-Brillant, où il résidait à titre d'inspecteur du district No 67, pour aller demeurer à Ste-Anne de la Pocatière où il sera en charge du district 59.

M. Oscar Bernier, président de la Commission scolaire de Sayabec et président de l'Association diocésaine des Commissions Scolaires, a exprimé les sentiments reconnaissants des responsables des commissions scolaires du district.

Comme chaque société de Val-Brillant avait fait ses souhaits à M. Chabot, on laissa les visiteurs faire leur part. Tous eurent un mot aimable pour Mme Chabot, présente à cette fête, qui a su si bien seconder son mari durant les années passées ici.

Un succulent réveillon fut servi par quelques dames et demoiselles de Val-Brillant, après quoi le héros de la fête prit la parole et se dit très touché de cette manifestation d'amitié envers lui-même et son épouse. Il a assuré l'assistance de son meilleur souvenir et de ses regrets de quitter ses amis de Val-Brillant et de la région.

## Décès d'une religieuse à la maison-mère de la Congrégation de N.-D. du Saint-Rosaire

La Congrégation de N.-D. du St-Rosaire de Rimouski vient d'être éprouvée par la mort de Soeur Marie de la Ste-Trinité, décédée le 31 janvier, à l'âge de 55 ans. Née Marie-Anne Nadeau, la religieuse défunte était originaire de Mont-Joli et elle comptait 36 ans et 5 mois de vie religieuse.

Religieuse enseignante, Sr Marie de la Ste-Trinité alla déployer son zèle aux missions de St-Godefroi, Hébertville, Lac-au-Saumon, Cabano, St-Robert Bellarmin, Ste-Rose et fut l'une des fondatrices de la mission des Méchins.

Son service fut célébré le mardi 2 février, à 11 heures a.m., en la chapelle de la Maison-Mère, par M. l'abbé Elie Beaulieu, de l'Archevêché. Assistaient au choeur, le R.P. D. Barnabé, C.s.Sp., MM. les abbés J.-W. Dionne, aumônier des SS. Servantes de Jésus-Marie, C.-A. Morin, aumônier de l'Institut Familial, et J.-C. Langlois.

Etaient présents aux funérailles, la mère de la regrettée disparue, Mme Joseph Nadeau, d'Ottawa; sa soeur, Mme Eucher Roy, d'Ottawa; sa belle-soeur, Mme Gustave Nadeau, de Hawkesbury; ses oncle et tantes, M. et Mme J.-B. Paré et Mme Aflred Gilbert, de Tring-Jonction.

A la Communauté éprouvée et à la famille en deuil, notre journal offre ses sincères et respectueuses condoléances.

## Sacré-Coeur

— M. Wilfrid Patry passe une quinzaine de jours chez M. et Mme Olivier Lepage, de Ste-Anne-des-Monts.

## M. L'ABBE ANTOINE GAGNON A L'ECOLE DES PARENTS

### "Sera-t-il un vrai patriote?"

Dimanche, le 7 février, l'Ecole des Parents reprendra ses activités. Contrairement au programme, l'Ecole ne pourra présenter à ses membres le docteur et Mme Claude Mailhot, qui, pour des raisons incontrôlables, ont dû suspendre tous les engagements pris avec les Ecoles des Parents.

M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole Technique, a bien voulu acquiescer à notre demande. Nous aurons donc le plaisir d'entendre la conférence que lui-même devait donner au début de la présente année.

La renommée de l'abbé Gagnon est établie comme conférencier et ce serait détails inutiles et superflus de le présenter à notre public. Sa causerie de dimanche portera sur **la formation de l'enfant,** et a pour titre : **"Sera-t-il un vrai patriote ?".**

Il a été décidé qu'à l'avenir tout le personnel enseignant, religieux et laïcs des écoles de la ville, soit admis gratuitement aux conférences de l'Ecole des Parents. Les éducateurs peuvent présenter la carte attestant qu'ils sont attachés au Département de l'Instruction publique.

Comme à l'ordinaire, la conférence aura lieu à la salle du Séminaire et débutera à 8h30.

### A NOS CORRESPONDANTS

Les récompenses de janvier ont été attribuées à nos courriéristes de St-Valérien, Ste-Odile, Ste-Florence et Val-Brillant.

**BUREAUX A LOUER**

rue St-Germain, centre des affaires, près immédiatement. S'adresser à

Tél. 3471. - RIMOUSKI. 228 rue St-Germain.

**ON DEMANDE A ACHETER DES**

**oiseaux empaillés**

**Hauteur 4 à 7 pouces. S'adresser à 246 rue St-Germain, Rimouski, ou téléphoner au No 2468.**

## Semaine Nationale de Santé

**Résolution adoptée le 1er février 1954.**

**Il est résolu que le conseil de la Ville de Rimouski, parfaitement au courant de l'importance de la santé pour l'individu, pour la localité et pour notre pays, donne officiellement son appui à l'effort national actuellement entrepris au moyen de la Semaine nationale de Santé, en vue d'attirer l'attention de la population canadienne sur les questions de santé, et que le maire déclare officiellement que la semaine du 31 janvier au 7 février sera la Semaine nationale de Santé dans cette localité.**

**De plus, en vue de l'importance d'éduquer nos concitoyens sur les moyens à prendre pour prévenir la maladie, prolonger la vie et pour améliorer la santé, nous prions nos administrés de ne rien négliger pour se renseigner eux-mêmes sur ces questions vitales. Enfin, nous attirons l'attention de nos concitoyens sur cette campagne nationale à laquelle les ministères de la Santé collaborent avec la Ligue canadienne de Santé, occasion magnifique de se renseigner soi-même et d'aider les autres à se tenir au courant des moyens de prévention contre les maladies, par tous les moyens dont ils peuvent disposer.**

MICHAUD ENREGISTRÉ

54 Avenue de la Cathédrale
Tél: 2125

*Epargnez Mesdames*

**En préparant vos toilettes du printemps vous-mêmes. Rendez-vous faire votre choix de patrons Simplicity, votre matériel et tous les accessoires voulus pour confectionner vos robes, jupons, manteaux, etc., etc.**

**SUPER-SPECIAUX de la semaine du 8 février**

**COUVRE-CHAUSSURES DE CACHEMIRE AVEC BOUCLES**

**pour enfants**

6 à 10 points
Valeur : 3.75
**1.88**

11 à 3 points
Valeur : $4.25
**2.13**

**pour hommes**

Deux boucles
7, 8 et 9 points
seulement
Valeur : $5.10
**2.55**

Quatre boucles
6 à 11 points
Valeur : $6.50
**3.25**

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DU CANADA - LES - 1936

jeudi, 4 février 1954 —13

Biographies

**Grâce à l'autorisation des "Editions Rimouskoises" nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs, à raison de deux par semaine, un bon nombre des biographies qui ont parues dans "Biographies de Rimouski".**

# Rimouskoises

## Alphonse ROUSSEAU

**PUBLICITAIRE**

A LA CORPORATION DE TELEPHONE DE QUEBEC

Né à St-Damase (Matane), le 23 mars 1917; fils d'Emile Rousseau, menuisier, et de Rose-Aimée Vaillancourt.

Etudes de lettres et de commerce au Séminaire de Rimouski (1932-38); diplôme d'affaires (1938).

Dès le mois d'août 1938, monsieur Rousseau entrait au service de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent comme comptable, poste qu'il a occupé jusqu'à juillet 1950. Depuis, M. Rousseau remplit les fonctions de publicitaire à la Corporation de Téléphone de Québec.

Il est un membre actif de la Chambre de Commerce des Jeunes au sein de laquelle il a assumé plusieurs charges. Il a d'abord été secrétaire de la Chambre de Rimouski pendant au-delà de trois ans, après quoi il accédait à la présidence pour le terme 1949-50. L'année suivante la charge de président régional pour la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie lui était confiée. La même année également M. Rousseau était nommé directeur national au sein du même organisme.

M. Rousseau est également membre actif de l'Association Army, Navy and Air Force Veterans.

Le 25 mai 1940, M. Rousseau épousait Eliane Morissette, de Rimouski, dont quatre enfants sont nés. Ce sont: Gilles, Marcel, Micheline et Serge.



M. Alphonse Rousseau



M. J.-Anatole Gagnon

## J.-Anatole GAGNON

**ASSISTANT DE L'INGENIEUR DE DISTRICT**

**Bureau du Ministère des Travaux Publics du Canada**

Né à Sainte-Angèle de Mérici (Rimouski), le 6 août 1917; fils de Jean-Baptiste Gagnon, et d'Agnès Desrosiers.

Cours classique au Séminaire de Rimouski, de 1931 à 1938, où il obtient son B.A. et B.L.. Etudes universitaires a la Faculté des Sciences de l'Université Laval. Gradué bachelier-es-Sciences en 1942.

Après ses études universitaires, il fut successivement à l'emploi de deux compagnies minières, puis du Ministère de la Défense Nationale, dans la Branche des Travaux et des Bâtiments du Corps de l'Aviation Canadienne. En 1944, il entre au service du Département des Travaux Publics fédéraux où il gravit graduellement les échelons qui le menèrent à la classification d'ingénieur grade 5, poste qu'il occupe maintenant en qualité d'ingénieur-adjoint de l'ingénieur en charge du district de Rimouski.

A épousé, en 1947, mademoiselle Françoise Ouellet, fille de M. Willie Ouellet, de Rimouski. Nées de leur mariage: Louise, Denise, Claire et Suzanne.

M. Gagnon est membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et des associations professionnelles suivantes: La Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec, The Engeneering Institute of Canada, L'Institut Professionnel du Service Public du Canada.

# M. Paul-E. Dumas, de Rimouski, préside le congrès provincial du Camionnage, à Montréal

Le congrès annuel de l'industrie du transport par camion de la province de Québec eut lieu les 3 et 4 février à l'hôtel Mont-Royal de Montréal, sous les auspices de l'Association du Transport Routier du Québec, Inc. M. Paul-E. Dumas, de Rimouski, président provincial, présenta le rapport des atcivités de l'industrie durant l'année qui vient de s'écouler. Des délégués sont venus de toutes les parties de la province, des provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ainsi que des états américains avoisinant le Québec.



M. Paul-E. Dumas

Plusieurs questions d'intérêt général furent soumises à l'étude des entreprises de camionnage de la province par les officiers de l'Association. Parmi les problèmes soulevés se trouvent :

Nouvelle loi provinciale réduisant la vitesse des camions sur la route à 45 milles à l'heure et étude des effets de cette législation quant à la sécurité routière.

Opportunité de suggérer à la province et aux municipalités d'adopter des signaux routiers uniformes et conventionnels semblables à ceux que la Cité de Montréal a mis à l'essai dernièrement.

Pétition auprès des autorités du Bureau de Poste en vue de réclamer la livraison du courrier postal par camion sur un plus grand nombre de circuits. Ceci aurait pour effet de réduire le coût de livraison et d'accroître la rapidité du service.

# Congrès de l'Ass. Forestière à Québec

L'Association Forestière Québecoise tiendra son assemblée annuelle lundi et mardi, les 8 et 9 février, au Château Frontenac. Tous les membres de cette importante association sont invités à prendre part à ses délibérations et à exprimer leur point de vue sur les différents problèmes de conservation des forêts de la Province de Québec. L'assemblée annuelle sera précédée d'une assemblée des gérants régionaux à 9 heures a.m. le 8 février et d'une assemblée des membres de l'exécutif à 2 heures p.m. au bureau chef de l'Association Forestière Québecoise.

Les activités de l'Association Forestière Québecoise et des Clubs 4-H ont été très importantes en 1953. Leurs nouvelles et principales initiatives ont été tout particulièrement l'organisation de fermes forestières dans la province et d'une association 4-H senior. Les activités ordinaires ont été intensifiées et ont permis de constater que la population en général comprend davantage le problème de conservation dans notre province. Il est à espérer que cette compréhension s'étendra encore afin que nous puissions dans quelques années constater avec joie que nos ressources naturelles sont épargnées du désastre qui semble vouloir les frapper dans le moment.

# Les Témoins de Jéhovah ont ce qu'ils méritent

Les Témoins de Jéhovah n'ont guère la sympathie de notre population, parce qu'ils se conduisent de manière à ne pas la mériter.

Leur manie de lancer des attaques injurieuses contre les religions autres que la leur, principalement l'Eglise catholique, n'est pas de nature à les faire aimer ici.

En outre, l'insistance tout à fait déplacée avec laquelle ils tentent d'imposer dans les foyers leur littérature et leurs plaidoyers ne les rend sympathiques à personne. En certains cas, où ils intimident les personnes faibles de volonté, leur conduite est presque une "violation de domicile".

●

Dans notre province, les catholiques, les protestants, les Juifs et les incroyants vivent côte-à-côte, sans se quereller. Parce que tous ces gens-là savent se conduire et respecter la liberté d'autrui.

Notre province, Dieu merci, n'est pas une terre favorable aux guerres de religion.

Sans doute, quelques individus laissent-ils parfois pointer un certain fanatisme, mais ce désordre mental ne déborde jamais beaucoup leur boîte crânienne, parce que le gros bon sens populaire éteint vite ces petits commencements d'incendie.

Les incidents disgracieux sont très rares — il y en a, cependant — si l'on tient compte qu'il y a ici, se coudoyant chaque jour, des catholiques, différentes sectes protestantes, des Juifs et des incroyants.

Provocateurs et perturbateurs, les Témoins de Jéhvah doivent s'attendre au traitement que leur imposent la Cité de Québec et la Législature provinciale.

On peut, certes, déplorer la tendance excessive de M. Duplessis à utiliser la manière forte. On peut blâmer par exemple le procédé antidémocratique auquel a recouru M. le Premier Ministre, il y a quelque trois ans, pour empêcher le restaurateur montréalais Roncarelli d'aider les Témoins de Jéhovah.

Mais je suis de ceux qui approuvent sans réserve M. Duplessis d'avoir proposé un bill précisant et complétant notre Loi concernant la Liberté des cultes en vue de mettre à la raison des perturbateurs tels que les Témoins de Jéhovah.

●

Plusieurs auraient préféré qu'on laissât sombrer dans leur insignifiance les Témoins de Jéhovah, en ne s'occupant pas de leurs frasques — un peu comme les Ontariens ont enterré dans l'oubli le fameux pasteur Shield, de Toronto, après le conseil d'agir ainsi que leur avait donné, du haut de la tribune parlementaire d'Ottawa, le T.H. Mackenzie King.

Mais le fanatisme des Témoins de Jéhovah avait pour lui la force du groupement, alors que le pasteur Shield paraissait isolé.

●

C'est toute la population qui se réjouit du geste posé par l'Assemblée législative, sur proposition de l'hon. Maurice Duplessis, avec le ferme appui de toute la députation, les députés libéraux comme les autres.

Cette fois, M. Duplessis a raison, et je n'hésite nullement à le dire. Voici en quoi consiste le double moyen choisi par l'Autorité provinciale pour obliger les Témoins de Jéhovah à devenir plus paisibles :

Premièrement : la loi actuelle concernant la liberté des cultes se lit comme suit : "La jouissance et le libre exercice du culte de toute profession religieuse, sans distinction ni préférence, mais de manière à ne pas servir d'excuse à la licence, ni à autoriser des pratiques incompatibles avec la paix et la sûreté de la province, sont permis par la constitution et les lois de cette province à tous les sujets de Sa Majesté qui y vivent".

M. Duplessis a déclaré : "Nous allons donner une définition du mot "licence" disant que la distribution de tracts ou de pamphlets outrageants pour les croyances religieuses d'une partie de la population constitue une licence et non pas l'exercice normal de la liberté de culte. Les contraventions seront punies d'amendes sévères".

C'est là une amélioration notable à notre loi concernant la liberté des cultes.

En second lieu, M. Duplessis annonce que la Législature va donner aux municipalités le droit de s'adresser à la Cour Supérieure pour obtenir une injonction dirigée contre les gens qui se rendent coupables d'abus comme ceux qu'on reproche aux Témoins de Jéhovah.

Peu en mesure de prévoir immédiatement toutes les répercussions possibles de cette loi, je la pense néanmoins propre à servir la cause de l'ordre, de la justice et de la liberté.

**Eugène L'HEUREUX**




$2.50

CADEAUX POUR LA ST-VALENTIN
14 FEVRIER, 1954

COFFRE A BIJOUX "PRINCESS"

par Farrington

Un petit coffret qui gardera vos bijoux bien en place. C'est un cadeau charmant. Couvercle en cuir Texol, et doublure resplendissante. Teintes de rose, bleu, ivoire, sable et blanc.

$2.50 Autres modèles jusqu'à $19.50

au Bleu de Roi ENR.

248, St-Germain Tél. 2736

Rimouski

# Election du capitaine Gérard Côté, de Bic, à l'Ass. des Propriétaires de navires

**Le capitaine Gérard Côté, de Bic, est le nouveau président de l'Association des propriétaires de navires du St-Laurent Inc. Il succède à M. Léopold Langlois, député de Gaspé-Nord aux Communes. Deux autres capitaines de la région font partie du nouveau conseil d'administration de l'Association. Ce sont MM. Adrien Tremblay, de Rimouski, et Jules Jourdain, de Cap-Chat, tous deux élus directeurs.**

Les cadres de la direction de l'Association des propriétaires de navires du St-Laurent Inc. ont ainsi été remaniés lors de l'assemblée annuelle de cet organisme qui a eu lieu jeudi dernier, au Palais Montcalm, à Québec. L'Association compte 18 années d'existence et elle groupe environ 94 membres, tous propriétaires de cabotiers qui sillonnent le St-Laurent approximativement de avril à novembre chaque année.

# Le capt. A. Ouellet, surintendant des phares et bouées

Le capitaine Alfred Ouellet, commandant du S.S. North Shore qui fait du cabotage entre Montréal, Québec et tous les ports échelonnés sur la Côte Nord, de Baie-Comeau à Natashquan, vient d'accéder à de nouvelles fonctions. Il est en effet promu à la surintendance des phares et bouées, à Québec. Cette nomination met fin à une carrière active de marin longue de 30 années. Le capitaine Ouellet est originaire de Cacouna.


**TAPIS**

BROADLOOM

en wilton importé

TAPIS ORIENTAUX, Ets.

**Bertin & Fils Enr.**

230 et 382 rue St-Germain

Rimouski.


# Amqui fait un emprunt de $28,000

**La municipalité vend $28,000 de titres à 4½% séries 15 ans**

L'autorisation de vendre $28,000 d'obligations au comptoir, au prix moyen de 97.009, vient d'être donnée par le Département des Affaires municipales au village d'Amqui, comté de Matapédia. Comme il s'agit de titres à 4½% remboursables en séries en quinze ans, la corporation se trouve à emprunter à un intérêt moyen net de 4.91%.

La municipalité avait vendu une autre émission, sur le marché des obligations, en novembre 1952. Elle avait émis alors $55,000 de titres à 4-5% séries 15 ans, au prix de 96.57, soit un coût net de 5.107%.

Remboursables avant échéance, les nouveaux titres sont datés du 1er janvier 1954 et ils échoient du 1er janvier 1955 au 1er janvier 1969 inclusivement. L'intérêt est payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année cependant que le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal ou à Amqui. Le produit de la vente des obligations sera utilisé pour prolonger le réseau d'aqueduc et d'égouts de la municipalité. L'emprunt est autorisé par le règlement No 100.

Le village a une évaluation imposable de $2,858,000 pour 1953. La corporation avait une dette consolidée de $190,000, dont $73,260 pour les services publics, le 31 décembre dernier. L'an passé, la population de la municipalité était de 2,720 âmes.


Un "CHEZ-VOUS loin de chez-vous"

**UNIVERSITY LODGE**

RESIDENCE-HOTEL

2052 rue Victoria (à l'arrière d'Eaton)

Tél: HArbour 9959 — Mme Y. Bibeault

Montréal

Confort—Propreté—Courtoisie


## AVIS PUBLIC

**A TOUS CEUX QUE LES PRESENTES VERRONT:**

**Veuillez prendre avis que le soussigné, Cyrinus Simard, commerçant du village de Price, par acte authentique passé devant Joseph Bérubé, notaire, et enregistré à Matane, le treize janvier, mil neuf cent cinquante-quatre, sous le numéro 50,177, a vendu à Gérard Bélanger faisant affaire seul sous les nom et raison sociale de "Le Garage St-Rémi Enrg." ou à son nom personnel, l'ancien garage de Rosaire Lévesque.**

**EN CONSEQUENCE, veuillez prendre avis que ledit Gérard Bélanger n'est pas mon proposé, qu'il n'est pas non plus mon associé, ni mon employé, et que je ne me tiens pas responsable d'aucun achat, vente, échange, ou transaction quelconque que ledit Gérard Bélanger pourra faire à son nom personnel, ou sous la raison sociale de "Le Garage St-Rémi" "ou "St-Rémi Automobile Enrg.".**

**DONNE à Price, ce vingt-septième jour du mois de janvier, mil neuf cent cinquante-quatre.**

**(signé): Cyrinus SIMARD**

# Missionnaire condamné à tourner la meule comme un esclave

**S.C.N.M.** — Le Père Henri Schmitz, S.V.D., qui est arrivé à Hong-Kong le 11 septembre, fut arrêté le 4 mars 1951, à Yenchowfu dans la Chine du Nord, et condamné aux travaux forcés. Il fut envoyé au camp de travail de Tunghsien. Là se trouvait une meule que faisaient normalement tourner des mulets et des buffles. A leur place le Père Schmitz et d'autres prisonniers furent attelés et forcés à tourner ainsi à longueur de journée, fournissant leur force à écraser les graines de coton. De là, en janvier 1953, il fut renvoyé à Yengchow où de nouveau avec d'autres condamnés, il fut attelé à une meule de moulin à farine. Depuis les esclaves de l'ancienne Rome, on n'avait pas entendu parler de pareilles choses.


**VENDEURS DEMANDES**

OFFRE INTERESSANTE

AUX VENDEURS D'USTENSILES DE CUISINE

Saladmaster Sales présentent un service extraordinaire d'ustensiles pour la cuisson sans eau . . . la sensation 1954 dans le domaine de la cuisson. Ce service d'ustensiles, aux lignes ultra-modernes, est plus pesant, plus élégant et son prix défie toute compétition. Son dispositif spécial "VAPO VALVE" est vraiment révolutionnaire.

En plus, Saladmaster Sales offrent en vente leur incomparable machine à légumes; leur merveilleuse friturière "DEEP FRYER" et leur magnifique coutellerie en acier inoxydable. Tout vendeur ou gérant expérimenté dans ce domaine a tout avantage à se renseigner sans délai sur notre offre. Ecrivez immédiatement en donnant les détails de votre expérience dans la vente à:

**SALADMASTER SALES & SERVICE REG'D.**
**Casier Postal 162-JS,**
**Trois-Rivières. P. Q.**



*A LOUER*

Appartements chauffés, meublés. Frigidaire et poêle électrique. AUSSI UN BUREAU qui conviendrait pour bureau d'affaires. S'adresser à la Station Service Lavoie & Boucher, Tél. 3554. Rimouski.



**SYSTEME DE CHAUFFAGE**
**SYSTEME D'EAU**

**FAIRBANKS-MORSE**

AUTOMATIQUE COMPACTE

**FAIRBANKS MORSE FOURNAISE à L'Huile**

UNITÉ COMPLÈTE POUR CHAUFFAGE CENTRAL, AVEC EAU OU VAPEUR



*Fabriquée en 5 grandeurs*

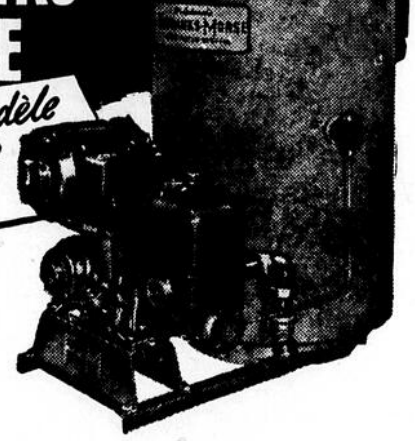
Cette Fournaise F-M pour chauffage central a été conçue pour donner le maximum en fait de durée et de performance. L'emploi, dans sa fabrication, d'une fonte de qualité et de trois sortes d'acier moderne lui permet de résister aux températures les plus élevées ainsi qu'à la corrosion. Les gaines de chauffe sont du genre non-tubulaire et la combustion de l'huile s'effectue d'une façon complète dans les unités. Venez voir cette Fournaise à l'huile F-M et vous convaincre vous-même de sa supériorité.

Qu'il s'agisse de système de chauffage ou de système d'eau

**FAIRBANKS MORSE signifie satisfaction**

*Choisissez un* **SYSTÈME D'EAU FAIRBANKS MORSE**

*Il existe un modèle pour répondre à vos besoins*



Modèle 425 M-30, pour puits peu profond. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Hullage et amorçage automatiques.

Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'outillage mécanique.

120 YEARS EXPERIENCE



Chaque pompe Fairbanks - Morse porte une étiquette indiquant son débit d'eau au réservoir, tel que certifié par un laboratoire impartial.

Que vous ayez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profond ou puits peu profond, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

**ANS. COTE & FILS LTEE**

"LA MAISON QUI A DE TOUT"

81 de la Cathédrale Tél 2244

RIMOUSKI



**Le commandeur Roger Brien, président du Centre marial canadien de Nicolet, vient de recevoir une lettre de félicitations de la part du Saint-Père pour tout ce qu'il fait dans le but de glorifier la Vierge Marie. Le Commandeur Brien a également reçu des témoignages d'appréciation de S. Exc. Mgr Panico, nouveau délégué apostolique au Canada, et de S. Em. le Cardinal Pizzardo. Enfin l'Université de Dayton, Ohio, lui décernera la "Marianist Award" le 8 décembre.** (C.C.C.)

## Compteurs de la ligue "North Shore"

Une lutte assez serrée se fait actuellement entre les joueurs des clubs de la ligue North Shore, 5 points ne séparant plus le premier compteur du cinquième.

Reid, du Causapscal, est actuellement en tête suivi de Rossignol et Vandal, du Dalhousie. Lalonde, du Causapscal, suit de près avec 31 pts soit un de moins que Vandal.

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| J.-L. Reid, Causapscal | 17 | 18 | 35 |
| R. Rossignol, Dalousie | 18 | 15 | 33 |
| J.-P. Vandal, Dalhousie | 10 | 22 | 32 |
| G. Lalonde, Causapscal | 18 | 13 | 31 |
| David, Bathurst | 15 | 15 | 30 |
| B. Hellyer, Camp. | 8 | 21 | 29 |
| B. McKay, Bathurst | 16 | 10 | 26 |
| Robinson, Campbellton | 15 | 11 | 26 |
| N. Bellavance, Camp. | 16 | 9 | 25 |
| P. Brillant, Causapscal | 9 | 16 | 25 |
| C. Leblanc, Camp. | 15 | 9 | 24 |
| Babin, Bathurst | 10 | 10 | 20 |
| McMinn, Bathurst | 10 | 10 | 20 |
| Frenette, Bathurst | 10 | 10 | 20 |
| Stoughton, Bathurst | 9 | 11 | 20 |
| Gauvin, Miramichi | 9 | 8 | 17 |

Dimanche prochain, le 31, Bathurst visitera le Causapscal à l'aréna local, à 2h30 p.m.

## Causapscal 4 Miramichi 3

Causapscal a réussi une fois de plus à vaincre le club Miramichi, cette fois au compte de 4 à 3.

Bellavance, du Causapscal, ouvrit le pointage à 4 minutes de la première période en déjouant Frass, sans aide. La partie fut dénuée de rudesse, seulement 3 punitions furent décernées dont 2 à Causapscal.

**SOMMAIRE**

**Première période**

Causapscal : Bellavance ..... 4.00
Causapscal : Picard ..... 19.31
Morneau
Punition : Charest, 8.51.

**Deuxième période**

Miramichi : Sheppard ..... 19.46
Curry
Punition : Morneau, 5.04.

**Troisième période**

Miramichi : Rogers ..... 3.28
Maloney et Towner
Causapscal : Clements ..... 3.45
Picard
Causapscal : Reid ..... 6.45
Morneau
Miramichi : Rogers ..... 11.22
Tyshko
Punition : Towner, 18.34.
Officiels : Blair Peters, R. Lévesque, M. Stewart.

Plus lisse, plus riche!
BEURRE D'ARACHIDES
STABILISÉ
Barbour

## St-Octave de Métis

**Va-et-vient.**—Mlle Thérèse Bonenfant, qui a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme J.-Albert Bonenfant, est retournée à Montréal.

— M. et Mme Robert Dubé sont revenus de Ste-Anne-des-Monts où ils ont visité des parents.

— Mme Paul Bérubé est partie, récemment, pour Montréal.

— M. et Mme Elzéar Bouchard sont revenus d'un voyage à Drummondville et Iberville, chez des parents.

— M. et Mme Joseph-T. Roy sont de retour d'un voyage à Trois-Pistoles.

— M. Gaston Fournier, qui a visité ses parents, M. et Mme Eugène Fournier, est retourné à Sept-Iles.

— M. et Mme Octave Roy, de Luceville, ont visité, dimanche dernier, M. et Mme Arthur Roy ainsi que Mme Antoine Roy.

**Réunion des Dames Fermières.**—Mardi, à la salle du Couvent, a été tenue la réunion mensuelle des Dames Fermières de la paroisse.

**Service anniversaire.**—Récemment a été chanté le service anniversaire de Mlle Hildegarde Briand.

## Lac-au-Saumon

A Lac-au-Saumon, on a enregistré, au cours de l'année 1953, 72 naissances, 17 mariages et 18 sépultures. La population de la paroisse est de 382 familles groupant 2,150 âmes, soit 1685 communiants et 455 non communiants. L'augmentation de la population est de 54 sur l'année 1952.

La Société St-Jean-Baptiste locale se prépare présentement à la célébration de la fête du 24 juin prochain. Lors de la dernière réunion, un comité spécial de quatre membres fut formé dans le but d'élaborer un programme très précis. Le travail de ce comité devra être présenté à la séance du mois de février.

Le Cercle Artistique Bouillon est présentement à préparer une pièce récréative pour Pâques. Le président, M. A. Gasse, a fait savoir que la pièce choisie est "La Nuit Rouge".

Sur recommandation de l'architecte et en vue de la construction de la future église, des sondages ont été faits tout autour des fondations du soubassement actuel. Les fouilles béantes sont encore visibles.

Le R.P. Lucien Michaud, Provincial des PP. du St-Esprit, est présentement en visite officielle aux maisons dirigées par sa communauté à Lac-au-Saumon.

M. Emile Gagnon, i.é., fait présentement les examens du second secestre dans toutes les écoles de la paroisse.

Arrêtez LA TOUX!
préparez vous-même un sirop contre la toux avec PAINKILLER!
Soulagement rapide et doux du RHUME, du MAL de GORGE, des CRAMPES et de la TOUX
Directions avec la bouteille
PERRY DAVIS' PAINKILLER
Des millions s'en servent

LE CALENDRIER DE chez nous PRÉSENTÉ PAR
Molson's
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FÉVRIER

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées. Dessins par Bastien | 1 — 1903-À CAUSE DU COUVRE-FEU DU DIMANCHE, UNE LONGUE PARTIE ÉLIMINATOIRE POUR LA COUPE STANLEY, ENTRE MONTRÉAL ET WINNIPEG, EST INTERROMPUE par la POLICE de WESTMOUNT | 2 — 1893-UN PAGE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE EST EMPORTÉ PAR LE VENT... ET IL EST RETROUVÉ À DEMI-GELÉ | 3 — 1915-L'INDIEN GEORGES CANADIEN PATINE DE CAUGHNAWAGA À OKA, ALLER-RETOUR | 4 — 1667-PREMIER BAL DONNÉ AU CANADA | 5 — 1923-L'ARBITRE OUBLIE DE SE RENDRE À LA PARTIE DES CANADIENS À HAMILTON | 6 — 1663-UN FORT TREMBLEMENT DE TERRE ÉBRANLE LA VALLÉE DU ST-LAURENT |
| 7 — 1935-UN COMPLET À DEUX PANTALONS SE VEND $9.75, LES CHEMISES 69 CENTS | 8 — 1879-ACHÈVEMENT DU CHEMIN DE FER MONTRÉAL-QUÉBEC, SUR LA CÔTE NORD | 9 — 1884-SECOND FESTIVAL D'HIVER À MONTRÉAL | 10 — 1915-LA GLACE BLOQUE LE TRAVERSIER DE LÉVIS | 11 — 1945-RICHARD CESSE DE COMPTER APRÈS AVOIR RÉUSSI AU MOINS UN BUT AU COURS DE NEUF PARTIES CONSÉCUTIVES | 12 — 1916-INAUGURATION DE LA COUR DU RECORDER À OUTREMONT | 13 — 1925-NOUVELLE LIGUE INDÉPENDANTE DE BASEBALL FORMÉE PAR LES CLUBS ST-JÉRÔME, GUISBOURG, LACHINE, HOCHELAGA, LONGUEUIL |
| 14 — 1920-L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL OBTIENT SA CHARTE | 15 — 1916-GIROUX TRIOMPHE DE MASSÉ DANS UN "MATCH AU POIGNET" | 16 — 1685-LASALLE CONSTRUIT LE FORT ST-LOUIS AU TEXAS | 17 — 1925-LA GLACE EMPORTE LE QUAI DE MATANE | 18 — 1931-L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC CRÉE UN MINISTÈRE DU TRAVAIL | 19 — 1921-CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SKI (MONTRÉAL, QUÉBEC ET DEUX CLUBS D'OTTAWA) | 20 — 1666-COURCELLES PREND À QUÉBEC LE COMMANDEMENT D'UNE EXPÉDITION PUNITIVE CONTRE LES TRIBUS MOHAWK |
| 21 — 1895-MONTRÉAL ACHÈTE LE CHÂTEAU DE RAMEZAY | 22 — 1903-INAUGURATION DU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE À ST-JÉRÔME | 23 — 1927-ÉMILE ST-GODDARD GAGNE À QUÉBEC, EN UN TEMPS RECORD, LA COURSE DE TRAÎNEAUX À CHIENS | 24 — 1949-DURNAN ÉTABLIT SON RECORD DE BLANCHISSAGE DE 309 MINUTES, 21 SECONDES | 25 — 1908-PIERRE GOSSELIN, LE NOUVEAU CHAMPION DE LA BROUETTE, TRANSPORTE 2,148 LIVRES | 26 — 1916-LA PARTIE DES CANADIENS CONTRE LES BULLDOGS DE QUÉBEC DÉGÉNÈRE EN MÊLÉE GÉNÉRALE ET LA POLICE DOIT INTERVENIR | 27 — 1921-L'ABITIBI ET LE TÉMISCAMINGUE SONT ÉLEVÉS AU RANG DE NOUVEAUX DISTRICTS JUDICIAIRES |
| 28 — 1892-LA CANTATRICE ALBANI ATTIRE UN AUDITOIRE RECORD: 3963 PERSONNES AU MASSEY HALL DE TORONTO | | | | | | |

JOUR HISTORIQUE
27 février 1626: Le Duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, accorde un domaine à Louis Hébert, premier cultivateur du Canada.

MAISON FONDÉE EN 1786

## EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE

**Votre automobile, si bonne soit-elle, ne peut fonctionner indéfiniment sans être revisée; votre montre qui vous donne beaucoup de service fera un jour défaut si vous ne la portez pas de temps en temps à un horloger pour être nettoyée et huilée. Il en est ainsi du corps humain, qui possède un mécanisme d'organes pour toute la vie. Il faut donc fournir à votre organisme, dont le bon fonctionnement est précieux, l'occasion d'une revision périodique. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner en sachant exactement quel est l'état de votre santé. Ne craignez pas de consulter votre médecin et subissez chaque année un examen complet. Si vous êtes tout à fait bien portant, vous n'en serez que mieux. Si votre tâche laisse à désirer, votre médecin saura en déterminer les troubles. Votre coeur, votre urine montrera tel un rouage de montre, fonctionne-t-il redressera les erreurs de votre alimentation, il pourvoira à un passage plus facile à travers certaines étapes si vos reins font bien leur travail, critiques de l'existence, et vous préparera à une vieillesse plus vigoureuse, exempte de maladies chroniques qui entraînent souvent des infirmités.**

**N'hésitez pas, présentez-vous à votre médecin de famille pour un examen complet chaque année. Mieux vaut prévenir que guérir.**


EXTRA!

# Le Chase & Sanborn Instant vous permet une grosse ÉCONOMIE sur le CAFÉ!

GRAND POT de 4 on. ➡

20¢ DE MOINS!

VOUS ÉPARGNEZ JUSQU'À $1.00

— sur le même nombre de tasses préparées avec du café moulu ordinaire! Chaque pot de 4 on. donne environ le même nombre de tasses que 2 livres de café moulu — c'est tout comme si vous obteniez 2 livres pour le prix d'une seule!




⬅ POT REG. de 2 on.

10¢ DE MOINS!

VOUS ÉPARGNEZ JUSQU'À 50¢

— sur le même nombre de tasses préparées avec du café moulu ordinaire! Chaque pot de 2 on. donne environ le même nombre de tasses qu'une livre de café moulu — c'est tout comme si vous obteniez une livre de café à moitié prix!

**Du vrai café 100% préparé "fort," "medium," ou "faible" directement dans la tasse!**

Le café ne cause plus aucun désappointement Avec le Chase & Sanborn Instant, vous servez des tasses de café "sur mesure"! Et c'est du *vrai café* 100%... fruit de l'expérience séculaire de Chase & Sanborn! Pas de temps perdu ni gaspillage — pas de récurage ni grains de café! Vous avez un café réconfortant, d'une saveur riche, *dès* que vous ajoutez l'eau chaude. Demandez le Chase & Sanborn Instant dès aujourd'hui.

*Recherchez les pots à étiquette spéciale*

chez votre fournisseur dès aujourd'hui. Hâtez-vous... la quantité en est limitée.

*ENFIN... la saveur et l'arome du café frais moulu, en un INSTANT!*

Madeleine Caron parle de:

# *Le pont*

CES JOURS DE FÊTE si gais et si remplis font comme un pont entre l'année qui sera bientôt finie et celle qui vient. Dans la maison joyeuse, toute décorée, l'arbre tient une grande place avec ses guirlandes de lumières multicolores, clignotantes, qui donnent encore plus de vie aux boules et aux cadeaux accrochés aux branches de l'arbre.



Il y a l'électricité qui passe pour allumer les petites lumières si gaies et l'électricité de l'atmosphère faite de joie, de bonne volonté à l'égard des autres, de paix dans le coeur. Cette force que l'on sent si bien au temps des Fêtes, c'est le message de paix chanté par les anges, il y a deux mille ans, qui nous la donne.

Les gens heureux sont bons, dit partout le vieux jésuite qu'est le père Daniel Lord, et les bons sont heureux. Vers la Noel, on oublie plus facilement les mesquineries, les méchancetés; les siennes et celles des autres. C'est peut-être de cela qu'est faite la gaieté des Fêtes et il faudrait y penser.

Fêtes de famille, réunions d'amis. Fêtes d'enfants auxquelles on repense quand on est devenu des parents à son tour et que les nôtres sont disparus . . . Les beaux souvenirs, les bons souvenirs, ils surgissent plus que d'habitude, on dirait, à ce temps-ci de l'année. Encore une fois, même quand on oublie d'y penser, c'est la paix aux hommes de bonne volonté qui vibre encore jusqu'à nous. C'est cet émoi qui nous reprend une fois par an.

Et il nous donne plus que de la joie. Il nous donne une envie irrésistible de faire plaisir aux autres. De s'affairer, de se dépenser pour donner du bonheur, des douceurs à ceux qu'on aime, à ceux avec qui on sympathise, et même à tout le monde sans oublier ceux que l'on sait ou devine malheureux.

Rendre les autres heureux, le désir nous en vient comme une explosion en ce moment et c'est peut-être ça qui nous rend la vie possible le reste du temps, à nous si privilégiés de vivre en pays chrétiens et libres.

C'est le temps d'écrire un petit mot aux amis devenus lointains. On échange des cadeaux avec ceux qui sont près, près de notre coeur s'entend. Et c'est pour cela qu'il ne faut jamais donner au-dessus de ses moyens. Moyens en espèces sonnantes, en temps et en forces.

Un ami, un parent, les connaissances qui vous aiment vraiment, s'ils ont du coeur ne voudraient pour rien au monde causer l'inconvénient d'un cadeau trop dispendieux, quel qu'il soit. Les autres, ceux qui n'aiment pas assez pour s'inquiéter si vous avez trop fait, est-ce qu'ils valent un sacrifice de votre part? Est-ce qu'ils valent la peine de votre privation? Et les cadeaux aux enfants, ils ne faudrait pas qu'ils rompent l'équilibre du budget familial. Les désirs sont innombrables, les besoins assez peu nombreux. Pour avoir la paix, il faut donner généreusement, c'est entendu, mais à bon escient. Il faut y mettre autant sa tête que son coeur et surtout, surtout, éviter l'ostentation. Que de fois on appelle générosité ce qui n'est que désir de paraitre généreux . . . Les anges l'ont dit, paix aux hommes de bonne volonté.

Il faut profiter de la leçon de Noël afin d'avoir une bonne année.

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

# L'AMBULANCE ST-JEAN

## QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENTS?

(suite)

Attention au tourniquet! Il est toujours dangereux et ne doit être utilisé que si l'on ne parvient pas à arrêter l'hémorragie par d'autres moyens. Le tourniquet entrave la circulation; maintenu trop longtemps, il favorise la gangrène et rend parfois l'amputation inévitable. Si toutefois l'on ne peut s'en passer, il faudra avoir soin de le desserrer tous les quarts d'heure. Il est arrivé souvent qu'un tourniquet soit oublié ou reste caché sous un bandage, ce qui entraîne des conséquences désastreuses, que maintenant, en Angleterre, on marque, avec du rouge à lèvres, de la suie, de la graisse d'auto, etc., un large T, joint à l'heure d'application du tourniquet sur le front ou le col du blessé.

Il ne faut employer le tourniquet que pour arrêter les hémorrapies artérielles, que l'on reconnaît à la couleur vermeille du sang qui jaillit par saccades, tandis que le sang veineux est plus foncé et coule uniformément. Mêmes graves, les hémorragies peuvent être contenues par des compresses improvisées, mouchoir ou pan de chemise. On appuie fortement jusqu'à ce que le sang se coagule ou qu'on puisse panser la blessure. Par contre, n'appuyez jamais sur une plaie du crâne, vous risqueriez d'enfoncer dans le cerveau des fragments d'os fracturés.

### Activités du Corps Ambulancier de Rimouski

Lundi soir dernier, à 7h30, s'est tenue à l'école des Frères du Sacré-Coeur de Rimouski, la première assemblée spéciale du corps ambulancier de Rimouski.

A l'occasion de cette rencontre, l'on a établi les bases sur lesquelles reposeront les trois divisions masculines et féminine de l'Ambulance St-Jean à Rimouski.

**Germain Beaulieu,**
officier publiciste

## SORTANT DES PRISONS YOUGOSLAVES, LES PRETRES SONT DES CADAVRES AMBULANTS

GAZ, Autriche (C.C.C. — Les prêtres récemment libérés après de longues années passées dans les prisons yougoslaves sont comme "des cadavres ambulants... des automates humains qui doivent être formés comme des enfants afin de reprendre la vie normale".

Ces paroles émanent d'un évêque yougoslave, qui décrit deux prêtres qu'il a interviewés personnellement. Ils faisaient partie d'un groupe de 45 prêtres catholiques, dont quelques-uns appartenaient à des ordres religieux; ces prêtres ont été libérés en même temps qu'une foule de prisonniers "politiques" il y a un mois.

Leurs évêques ont été bouleversés par l'état des prêtres libérés. Certains avaient l'air de squelettes, et presque tous donnaient l'impression d'avoir souffert terriblement.

La majorité des prêtres libérés seront probablement inaptes à exercer leurs fonctions ecclésiastiques pendant quelques mois.

Certains de ces prêtres avaient passé au moins cinq ans dans les camps de concentration sans avoir été traduits devant les tribunaux.

A leur retour, les prêtres craignaient de parler de façon normale avec leur évêque, demandant à maintes reprises si l'on écoutait leur conversation derrière la porte.

Au début de leur emprisonnement, soit en 1945 et 1946, plusieurs ont subi les sévices et les voies de fait de la part de leurs gardiens. Plus tard les châtiments physiques ralentirent graduellement, mais chaque jour les prêtres recevaient des humiliations dirigées contre leur caractère sacerdotal.


FIEZ-VOUS AUX DODDS KIDNEY PILLS

Quand les reins n'enlèvent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.

POUR UN SOULAGEMENT EFFICACE...
LE SIROP PINEX CONTRE LA TOUX

D'un goût agréable, le Pinex procure un soulagement prolongé—ou votre argent est remboursé. Prenez le Pinex Préparé ou le Pinex Concentré économique que l'on mélange avec un sirop au miel ou au sucre. Procurez-vous du Pinex qui agit vite, aujourd'hui!

NOUVEAU! PINEX À FRICTION

Un nouveau produit portant un nom favori ... Pinex à Friction, médicamentée et disparaissante, atténue la congestion des rhumes de poitrine, calme les douleurs musculaires. Achetez Pinex à Friction à toute pharmacie. NDS 53-FF

PLUS D'ÉLÉMENTS NUTRITIFS pour MOINS D'ARGENT!
Servez du NABISCO SHREDDED WHEAT
(100% Blé Complet y compris le son et le germe de blé)




LA MERVEILLEUSE CÉRÉALE DU CANADA À BAS PRIX!
SW-1953F
Idéal pour la Régularité!




Diminuez vos frais de lait de moitié!

Qualité Supérieure! *Sain!* Starlac vous donne toutes les protéines, les vitamines B et tous les sels minéraux que l'on trouve dans le lait de qualité supérieure. Borden *garantit* que Starlac est fait de lait de qualité supérieure ne provenant que de troupeaux éprouvés.

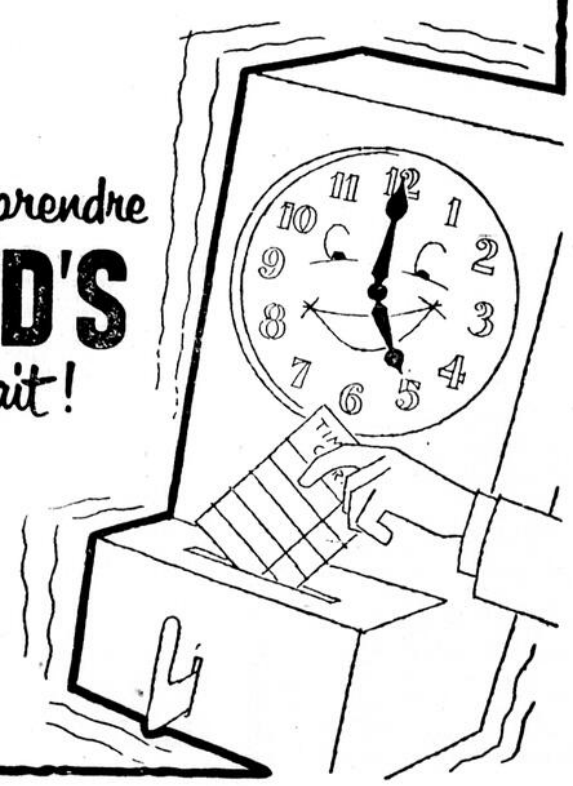
Employez Starlac pour boire, dans la cuisine, la pâtisserie. Il est délicieux ... d'emploi facile! Vous fait épargner la moitié du prix du lait complet en bouteilles. Chez votre épicier, en boîtes de 1 livre et de 5 livres.

STARLAC EST DU LAIT DONT SEULES L'EAU ET LA CRÈME ONT ÉTÉ RETIRÉES
ELSIE © T.B.C.




STARLAC
Si c'est du Borden's, il faut que ce soit bon!

C'est le temps de prendre une OLAND'S la bière qui plait!



EXPORT ALE
BAVARIAN LAGER
54-1F



**Monsieur J.-B.-L. Morin, président régional de Québec dans la campagne de souscription organisée par les Anciens du Collège de Saint-Laurent. Entré au service des Postes le 26 novembre 1912, M. Morin est maintenant en charge du Bureau de Poste de Québec depuis le 28 novembre 1932. M. Morin est président des Anciens de Saint-Laurent, filiale de Québec, depuis 1947.**

## Petite morue à $1.00 pièce

En une période de trois ans, le département des Pêcheries de la province a étiqueté plus de 3,000 petites morues dans le but d'en connaître davantage sur les déplacements, les facteurs de croissance et le frai de ce délicieux petit poisson appelé poisson des chenaux ou poulamon (microgadus tom-cod). Afin d'assurer le contrôle des reprises, le département accorde une prime de $1.00 par petite morue étiquetée qu'on lui fera parvenir à son laboratoire, 155, rue St-Paul, à Québec. L'expéditeur devra mentionner ses nom et adresse ainsi que l'endroit où la petite morue aura été pêchée. A titre d'information, les biologistes du département mandent qu'à Ste-Anne de la Pérade la petite morue a presque fini de frayer et que, par contre, à St-Pierre-les-Becquets, par exemple, la petite morue ou poulamon vient à peine de commencer à frayer.

## Départ de M. O. Chabot, i.é., de Val-Brillant

La population de Val-Brillant a appris avec regret le départ de M. Odilon Chabot, i.é., qui a été nommé par le département de l'Instruction publique pour le district de Ste-Anne de la Pocatière.

Toute la paroisse est unanime à regretter ce concitoyen qui fut un homme d'oeuvre. Arrivé à Val-Brillant il y a 12 ans, M. Chabot s'est tout de suite intéressé aux affaires paroissiales. "Il a défait sa valise" et mis au service de ses frères et son talent et sa santé. Il fut l'organisateur des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, mouvement dont il était un adepte convaincu avant son arrivée ici. Il fut président et vice-président du cercle local tout comme sa digne épouse fut présidente et vice-présidente de la section féminine. Il fut aussi président de la Société St-Jean-Baptiste et fit même partie du conseil municipal. Lors de la fondation de la Chambre de Commerce de Val-Brillant, on lui confia la charge de vice-président.

Toujours sur la brèche, M. Chabot a dû étendre aussi son dévouement à la région à titre de président de district des cercles Lacordaire.

Par son insistance, M. Chabot a su donner une grande expansion à nos écoles rurales. Les 35 écoles bâties dans son district au cours de la durée de son mandat d'inspecteur sont autant de monuments qui rappelleront son dévouement et diront aux jeunes la nécessité de l'instruction.

En résumé, c'est pour ainsi dire dans tous les domaines que le départ de M. Odilon Chabot fera naître des regrets. Nous garderons de lui le souvenir d'un vaillant et ardent apôtre de toutes les bonnes causes.

Nous lui souhaitons succès et santé au début de la nouvelle étape qui s'ouvre pour lui.

J.-D. Brulé, i.f., profita de l'occasion pour rendre un témoignage reconnaissant à M. Odilon Chabit, i.é., pour son dévouement envers les jeunes.

## Nouvelles de Val-Brillant

Le 21 janvier, les membres de la Commission scolaire étudièrent la possibilité de restaurer l'école St-Joseph de Val-Brillant. Une décision en ce sens a été prise sur-le-champ et parmi huit soumissions présentées, celle de M. F.-X. Michaud, contracteur, de Val-Brillant, a été choisie.

Les travaux s'exécuteront au cours des prochaines vacances.

**Soirée 4-H.**— Samedi soir dernier, une soirée récréative présentée par les membres 4-H avait lieu à Val-Brillant. Plusieurs sketchs furent interprétés avec brio par les jeunes. L'invité était le jeune J. Dompierre, de Sayabec, chanteur de talent. M.

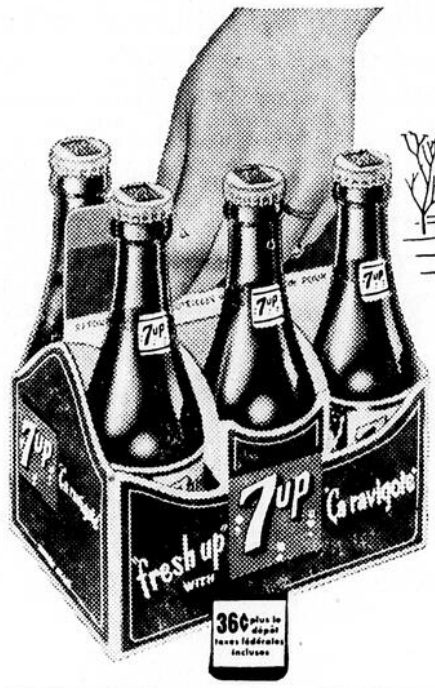
**Election Lacordaire.**— Les cercles antialcooliques de Val-Brillant ont tenu mardi soir leurs élections annuelles, en la salle municipale. M. Joram Bélanger a été réélu à la présidence durant que la vice-présidence sera assumée par M. Rosario Gendron. Les fonctions de secrétaire-trésorier seront remplies par M. Laurent Pelletier et les conseillers élus sont MM. Georges Auger, Pierre-Paul Paquet et Lauréat D'Amours.

Chez les Jeanne d'Arc, la présidence a été confiée à Mme Georges Auger et la vice-présidence à Mlle Marie-Paule Langlais. Secrétaire, Mlle Noëlla Paradis; trésorière, Mlle Rita Paradis. Conseillères, Mlles Anita Ducasse, Jeanne d'Arc Desrosiers et Marthe Paradis.

Vu son départ prochain, des remerciements furent adressés à M. Odilon Chabot, i.é., qui s'est entièrement dévoué à toutes les causes, dont celle de l'abstinence, durant son séjour à Val-Brillant où il est demeuré durant 12 ans.

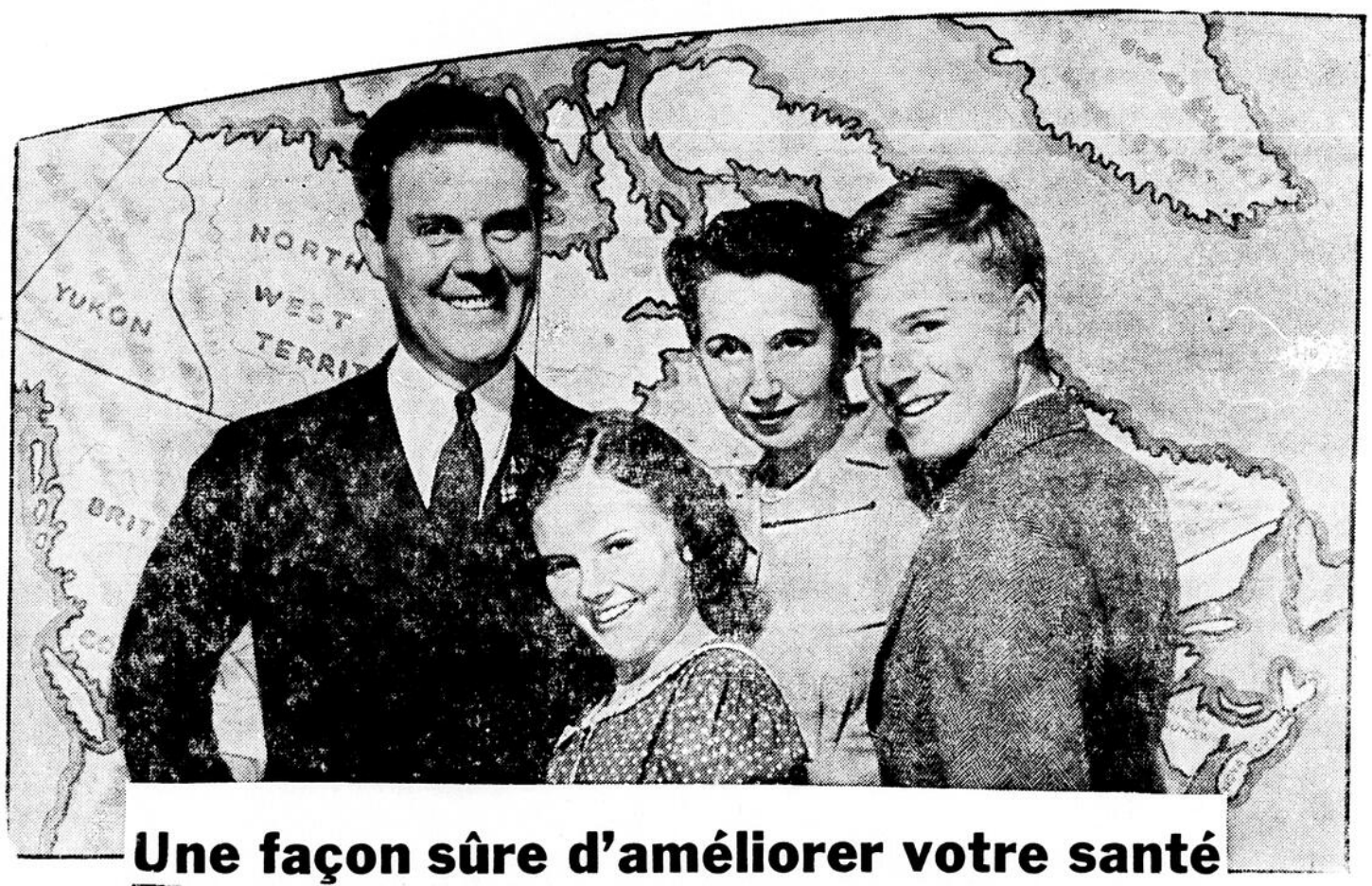
Encouragez nos annonceurs

THÉ KING COLE
Saveur TOUJOURS parfaite!
30F-52






emportez-en chez-vous
"Ça ravigote"
toute la famille
ACHETEZ SEVEN-UP À LA CAISSE (24 BOUTEILLES)
OU DANS LE CARTON COMMODE DE 6 BOUTEILLES
CM5419




Une façon sûre d'améliorer votre santé

POUR PRÉVENIR LA MALADIE

Deux provinces, l'Ontario et la Saskatchewan, ont rendu obligatoire la pasteurisation du lait, qui assure aux consommateurs la sécurité contre la tuberculose bovine et les autres maladies transmises par le lait. Pour une protection efficace, tout le lait doit être pasteurisé.

Faites-vous immuniser et vacciner pour prévenir la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la variole et la tuberculose. Dans les régions ou n'existe pas de protection, chaque année des enfants meurent de ces maladies. C'est une perte inutile; efforcez-vous d'obtenir toute la protection possible; sauvez vos enfants !

LIGUE CANADIENNE DE SANTÉ

POUR CONSERVER VOTRE SANTE

Une nourriture convenable est plus importante qu'aucun autre facteur individuel dans la sauvegarde de la santé. Procurez-vous les Règles alimentaires du Canada à votre service de santé, gratis sur demande.

Aujourd'hui, les deux plus grandes causes de mortalité, ce sont les maladies de coeur et le cancer. Par des examens périodiques et un traitement commencé à temps, vous pouvez sauver votre vie. Ne courez pas de risques, subissez un examen médical et vivez plus longtemps !

"SAUVEGARDEZ VOTRE SANTE ET SACHEZ COMMENT"

du 31 JAN. au 6 FEV.

LA SEMAINE NATIONALE DE SANTÉ
Commanditée par
la LIGUE CANADIENNE DE SANTÉ en collaboration avec les SERVICES DE SANTÉ

de KUYPER BLENDED GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695
DISTILLÉ AU CANADA

# Opinion du Dr Jenkin sur les cours d'été à Trois-Pistoles

A l'occasion du passage à Trois-Pistoles du Dr H. E. Jenkin, de l'université Western, Ontario, le directeur des cours d'été, la population de cette ville a organisé un dîner-causerie où le Dr Jenkin était conférencier.

Sous la présidence du Dr Marcel Catellier, maire de Trois-Pistoles, le dîner réunissait tous les membres du comité consultatif. On remarquait le Dr J.-E. Litalien, MM. J.-B. Deschênes, C.-E. Roy, P.-A. Dauteuil, G. Desrosiers, J.-H. Rousseau, le Dr J.-L. Plourde, le Dr R.-R. Robichaud et plusieurs autres.

Dans son allocution, le Dr Jenkin a dit déplorer le fait que l'école d'été, bien qu'elle comptera bientôt 21 ans, demeure encore trop l'affaire des associations paroissiales: "Je constate que les jeunes n'y figurent pas en grand nombre". Le Dr Jenkin remarque que les cours d'été de Trois-Pistoles sont une initiative de l'université Western, mais qu'il appartient à toute la population de cette localité d'en suivre les activités. Il a demandé des suggestions à l'assistance pour améliorer les cours.

Le Dr Jenkin fut remercié par M. Frédéric Michaud.

# Nouvelle toilette à l'intérieur de l'église de Trois-Pistoles

Le repeinturage intérieur de l'église de Trois-Pistoles débutera incessamment, le travail ayant été confié à forfait à M. Jean Belzile, entrepreneur, de Trois-Pistoles, pour la somme de $81,000. Il y a cinquante ans que ce temple n'avait subi aucune toilette du genre.

L'église de Trois-Pistoles est un monument aussi artistique qu'imposant et de style romain. La cinquième de cette paroisse, elle fut bâtie sous la direction de M. le chan. O.-D. Vézina, 8e curé de l'endroit, entre 1884 et 1877. Cet édifice de granit de taille mesure 209 pieds de longueur par 70 de largeur et 40 de hauteur; il est surmonté d'une gigantesque coupole. Son coût de construction s'éleva, dans le temps, à environ $30,000. Son parachèvement fut fait au temps de M. le chan. Damase Morissette, entre les années 1901 et 1904.

# Deuil à M. l'abbé Alph. Sirois

Une religieuse originaire de St-Fabien de Rimouski, la R.S. St-Majorique (Céline Sirois), est décédée le mardi 26 janvier dernier, à la maison-mère des SS. de la Charité, à Québec. Agée de 75 ans, elle comptait 57 ans de vie religieuse.

Elle était la soeur de M. l'abbé Alphonse Sirois, aumônier de la maison-mère des RR. SS. du St-Rosaire à Rimouski, ancien directeur de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski. Lui survivent aussi ses autres frère et soeurs, M. Georges Sirois, de Ste-Irène de Matapédia, Mlles Joséphine Sirois, de Baker Brook, N.B., et Clara Sirois, de Mont-Joli; son beau-frère, M. Désiré Bélanger, de Matane, une belle-soeur, Mme François Lavoie, d'Amqui, et plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Grégoire Bélanger, professeur au Séminaire de Rimouski, le R.P. Alphonse Bélanger, p.b., M. l'abbé P.-P. Bélanger, de Cornwallis, N.E., les RR. SS. St-Adéodat, de Havre St-Pierre, Ste-Bernadette de la Charité, Ste-Claudine, Ste-Laurence, Ste-Bernadette de l'Immaculée, St-François de Genève, de Cap-aux-Meules, et St-Antoine de Rome, toutes de la communauté des SS. de la Charité.

Les funérailles de la regrettée disparue ont eu lieu jeudi matin, à Québec.

Nous prions M. l'abbé Sirois et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

### ST-FABIEN

**Sépultures.**— M. et Mme Boniface Côté ont eu la douleur de perdre leur bébé, âgé de 3 jours, décédé à l'hôpital de Rimouski, le 8 janvier, et inhumé le 9, à St-Fabien.

— Le 24 janvier est décédé à l'âge de 3 semaines, Marie-Germaine-Denise, enfant bien-aimée de M. et Mme Georges Jean. La sépulture eut lieu le 25.

### PIE X, PROTECTEUR DE LA MUSIQUE SACREE ?

FRIBOURG — Un mouvement en faveur de la proclamation du pape Pie X comme protecteur de la musique sacrée commence à se manifester par des pétitions envoyées au Saint-Père en ce sens.

S. Exc. Mgr Rohracher, archevêque de Salzbourg, la ville de Mozart en Autriche, a déjà fait parvenir un message au Souverain Pontife à ce sujet.. D'autre part, une démarche analogue a été entreprise par l'Institut de musique grégorienne de Paris. Cette proclamation ne pourrait avoir lieu qu'après la canonisation de Pie X.




Une nouveauté!

Faire-part

GRAVÉS (embossés)

Service de 48 heures

8 caractères différents

Le faire-part gravé qui est une présentation de luxe vous est maintenant offert au prix des faire-part ordinaires.

L'IMPRIMERIE GENERALE de Rimouski, Limitée

222, rue St-Germain, - - - Tél: 4231

ELNA

LA MAGICIENNE

la seule machine à coudre qui fait automatiquement tous les travaux de broderie et, en plus, reprise les bas.

A voir

AU CENTRE DE COUTURE ELNA

230 rue St-Germain

BERTIN & FILS ENR.
Rimouski




L'assortiment complet de

moulures d'aluminium

MURRAY

Ajoutez ce fini élégant aux comptoirs, aux escaliers, aux linoléums; améliorez aussi le reste de la maison. Les moulures d'Aluminium Murray ajouteront un cachet de beauté et d'utilité surtout dans la cuisine et la salle de bain. Venez nous voir pour obtenir les détails complets.

ANSELME COTE & FILS LTEE

81, Avenue de la Cathédrale, - Téléphone : 2244
RIMOUSKI.




BANQUE DE MONTRÉAL

*La Première Banque au Canada*

SUCCURSALES à votre service dans les ENVIRONS

Succursale de Matane: EMILE FOURNIER, gérant
Succursale de Mont-Joli: EUGENE DROUIN, gérant
Succursale d'Amqui: ANTOINE SIMARD, gérant

D-1088F

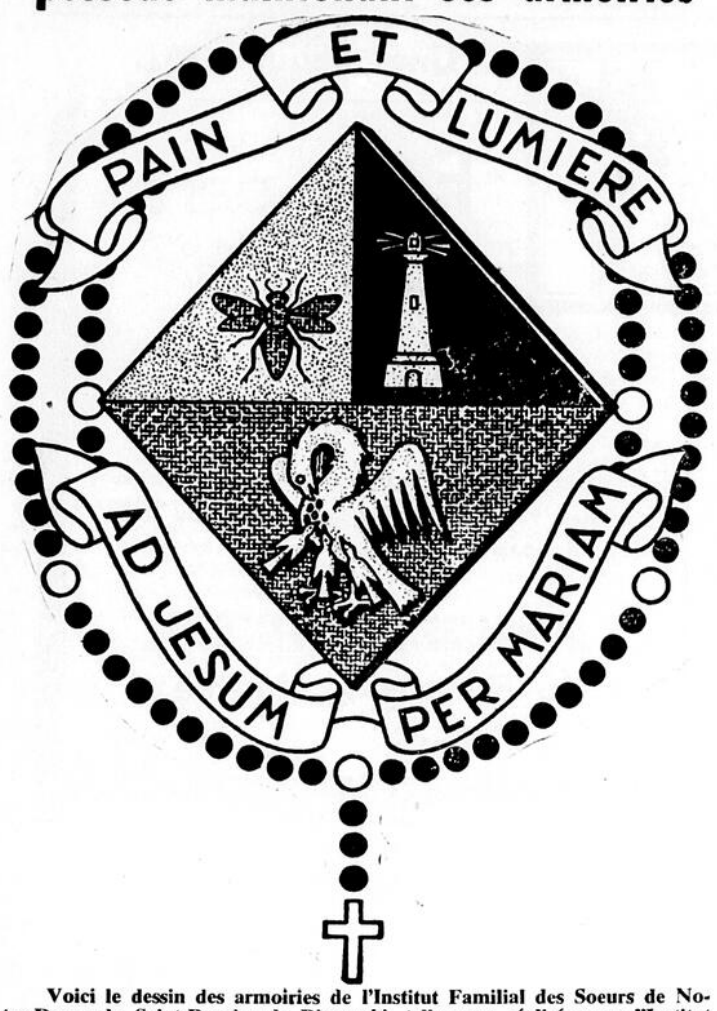
AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

ROY & BELZILE, Enr.
65 Evêché Tél. 3772 Rimouski
SPECIALITE EN POSAGE DE

TERRAZO

Tuiles caoutchouc,
Tuiles céramiques,
Prélarts, etc.

# L'Institut Familial de Rimouski possède maintenant ses armoiries




**Voici le dessin des armoiries de l'Institut Familial des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski, telles que réalisées par l'Institut Drouin de Montréal. L'écu e nlosange entouré du rosaire indique une congrégation religieuse de femmes. L'abeille, le phare et le pélican symbolisent respectivement le triple but de l'enseignement que dispense l'Institut familial : "Former des femmes aux mains habiles, à l'intelligence équilibrée et au coeur généreux".**

**Depuis sa fondation en 1930, l'Institut familial de Rimouski, anciennement Ecole Supérieure d'enseignement ménager, connaît un essor remarquable, en contribuant grandement à la campagne de restauration familiale. Fières de ce développement les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire qui dirigent cette maison ont chargé l'Institut Drouin de Montréal d'établir les armoiries de l'Institut familial. Ces armoiries, rendues publiques aujourd'hui, se blasonnent : "Un écu en losange mi-parti coupé : au 1, d'azur à l'abeille d'or; au 2, de sable à un phare d'argent allumé d'or; au 3, d'or à un pélican en sa piété de gueules; l'écu entouré d'un rosaire de sable, les Pater et la croix d'or".**

**Nous extrayons du volume préparé par l'Institut Drouin pour l'Institut familial de Rimouski les notes explicatives qui suivent :**

**Devise et cri**

"Avant d'analyser la signification des différents symboles contenus dans les armoiries de l'Institut Familial du Saint-Rosaire, il est indispensable de considérer d'abord la devise et le cri, cest-à-dire les sentences inscrites respectivement au-dessous et au-dessus de l'écu. En effet les figures composant les armoiries ont été conçues essentiellement comme une traduction graphique de ces deux sentences, qui expriment les principes et les buts de l'Institut familial.

"Le cri "Pain et lumière" énonce le champ d'action de l'Institut : la formation des futures mères de famille. Quant à la devise "Ad Jesum per Mariam" Vers Jésus par Marie, elle rappelle que votre Institut a une dévotion toute particulière envers la Vierge Marie, Notre-Dame du Saint-Rosaire.

**Pain et lumière**

"L'enseignement que dispensent les soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire est un enseignement ménager complet qui ne se contente pas seulement d'initier les jeunes élèves aux tâches matérielles du ménage, mais qui tend aussi à former des intelligences équilibrées et des coeurs généreux. Chacun des trois quartiers des armoiries de l'Institut familial symbolise ce triple enseignement.

**Enseignement ménager**

"L'abeille, universellement connue pour son activité et son habileté, est le symbole saisissant du rôle actif que doit jouer la femme au soin du foyer. Encore fallait-il signifier qu'une femme, ainsi habile et active, est infiniment précieuse. "Mulierem fortem quis inveniet ?" disait déjà le livre de la Sagesse. C'est ce qui a été fait puisque l'abeille est d'or, le métal le plus beau et le plus précieux.

"Et c'est précisément le but très noble de l'Institut familial que de préparer à leurs fonctions ménagères ces jeunes femmes de demain.

"Le bleu est l'emblème de la perfection. Il symbolise l'aspiration vers un idéal élevé. Ainsi le champ d'azur du premier quartier rappelle qu'à travers les multiples occupations quotidiennes, parfois fastidieuses, la perfection chrétienne doit être recherchée.

**Formation de l'intelligence**

"Le phare d'argent allumé d'or qui figure au second quartier des armoiries symbolise la tâche à laquelle se dévouent également les soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire : la formation de l'intelligence et du jugement des jeunes filles qui leur sont confiées.

"En effet, au milieu des siens, la femme doit être lumière, celle qui conseille et dirige et qui au besoin ramène l'égaré, comme le phare ramène au port le navire perdu au milieu de l'obscurité et des flots agités. Aussi doit-elle posséder un jugement sûr, solide comme une tour et basé sur une intelligence équilibrée.

"Cependant, si haute et si belle soit-elle, cette mission de la femme doit être accomplie avec humilité. C'est ce qui est rappelé par la couleur noire du champ. Le sable est en effet l'emblème de l'humilité et désigne ceux qui veulent "être plutôt que paraître".

"L'argent est l'emblème de l'honneur sans tache. Il équivaut en effet à la couleur blanche qui n'existe pas en héraldique.

**Education du coeur**

"Le pélican qui nourrit ses petits de sa chair a été souvent choisi par les auteurs héraldiques religieux comme le symbole du Christ donnant son propre corps, le Pain de Vie, en nourriture aux hommes.

"Dans les armoiries de l'Institut familial des soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire le pélican symbolise parfaitement la générosité de coeur dont doit faire preuve la mère de famille au sein de son foyer. N'est-elle pas ce bon pain que l'on mange ? Ne doit-elle pas être autant à tous qu'à chacun des siens ? Et sans doute est-elle la première à peser toute la portée de la parole du Christ rapportée par Saint-Paul : "Il est meilleur de donner que de recevoir".

"Le rouge est la couleur de la charité. Le pélican de gueules rappelle que tout don de soi doit trouver sa source dans la Charité. L'or est aussi symbole de générosité. Ne dit-on pas d'une personne généreuse qu'elle a un "coeur d'or" ? Voilà pourquoi le pélican a été placé à bon escient sur un champ d'or.

**Ad Jesum per Marian**

"Le rosaire noir est, dans les coutumes armoriales de l'Eglise, le signe des religieux et des religieuses. Entourant l'écu en losange, qui est traditionnellement l'écu des dames, il constitue un symbole particulièrement significatif, si l'on considère qu'il illustre très précisément la seconde partie de la devise "per Mariam". Existe-t-il un meilleur moyen de passer par Marie pour monter vers Jésus que de mettre le rosaire dans sa vie, s'assurant ainsi la protection de la Reine du Ciel ?

**Origines de la Congrégation**

"Les couleurs dominantes de l'écu sont le bleu ,l'argent, le rouge et l'or.

"Le bleu et l'argent sont les couleurs des Canadiens français. Elles indiquent que la congrégation des soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire a été fondée dans la province de Québec et que les religieuses qui la composent sont presque toutes des Canadiennes françaises.

"Quant au rouge et à l'or ils rappellent le rôle prépondérant qu'a joué Monseigneur Laforce-Langevin, premier évêque de Rimouski, dans la fondation de la Congrégation. Le rouge et l'or étaient en effet les deux principaux émaux des armoiries de ce vénérable prélat".



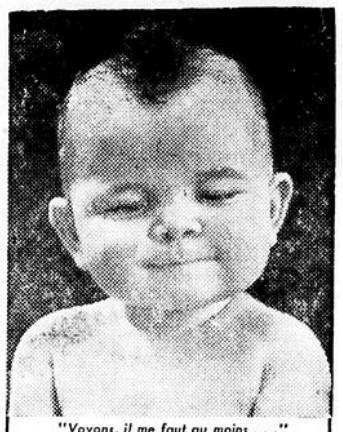

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

**Maternité licenciée**

**NOTRE-DAME DU ROSAIRE**

**Colette Julien, g.m.e., prop.**
**157 rue Aubin Tél. 280-w**
**MONT-JOLI**

**Salle d'obstétrique moderne. Médeci nau choix des patientes. Maternité reconnue par les compagnies d'assurance.**



*"Voyons, il me faut au moins . . ."*

***Besoin d'argent?***
**VOYEZ**
**NIAGARA**
***FINANCE***

**Les prêts cordiaux—jusqu'à $1000 ou davantage — se bâclent rapidement chez Niagara. La transaction se fait aimablement. Les prêts jusqu'à $1500 comportent une assurance-vie — sans frais pour vous.**

**DANS BIEN DES CAS NOS TAUX SONT PLUS BAS QU'AILLEURS**

| Vous recevez | Paiement mensuel | Nombre de paiements |
|---|---|---|
| $1500 | $75.90 | 24 |
| 850 | 50.95 | 20 |
| 600 | 46.65 | 15 |
| 250 | 44.63 | 6 |

**273 PLANS DIFFÉRENTS**

**NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.**
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

**M. E. SAUVE**
**157, rue St-Germain — Tél. : 3351**

**A MATANE**
**LAUREY COLLIN,**
**227, rue St-Jérôme, — Tél. : 77**

**A RIVIERE-DU-LOUP**
**36, Lafontaine**

**Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 60 villes**

**PRET CORDIAL $$$ PRET CORDIAL $$$**

*Informez-vous du*

**PLASWOOD**




***La nouvelle***
planche de bois broyé, dure, et d'utilité générale.

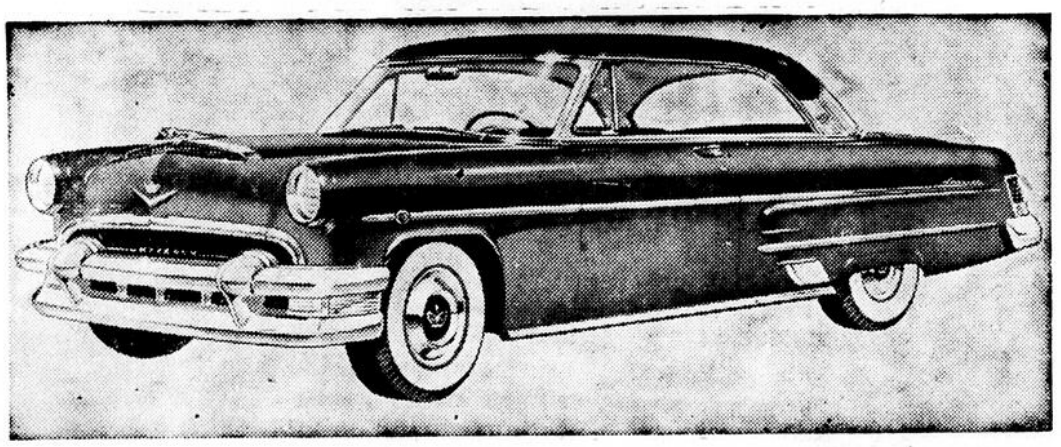
***Vous trouverez***
que c'est un panneau pratique et économique pour lambris intérieurs et extérieurs, cloisons, coussins pour tuile et linoléum, coeur de bois pour meubles et une multitude d'autres usages.

***Renseignez-vous***
aujourd'hui même.

**GRANDEUR DES PANNEAUX: 4' x 8'**
**EPAISSEURS: 3/8", 1/2", 5/8", 3/4"**

• • •

**ANS. COTE & FILS**
**81 Ave de la Cathédrale. Téléphone : 2244**



● **On peut actuellement voir chez les vendeurs autorisés FORD-MONARCH du Canada, une nouvelle et luxueuse série de voitures Monarch auxquelles on a donné le nom de Monarch Lucerne. La série Lucerne comprendra le coupé-deux-portières illustré ci-dessus; le sedan Lucerne, la toute nouvelle Sun Valley au toit de plexiglass teinté et la décapotable. Les modèles réguliers pour 1954 comprendront un sedan-quatre-portières et un sedan-deux-portières. Toutes les voitures Monarch des deux séries seront munies d'un nouveau moteur V-8 à soupapes en tête de 161 chevaux dont la puissance accrue contribuera à rendre les nouvelles Monarch encore plus maniables et plus sûres.**

# TRIBUNE LIBRE

## En parlant de culture physique et d'éducation physique

A la demande de personnes intéressées à l'éducation physique, il est paru dans ce journal quelques articles sur la question.

Mon but n'a jamais été de dépasser les cadres de l'information. Bien sincèrement je n'avais pas songé que des personnalités locales y dissèqueraient une atteinte à leur "side-line". On ne peut pas tout prévoir.

On m'ouvre une porte. Comment résister à la tentation d'entrer ?

Je ne suis pas le moins du monde intéressée à donner des cours au sexe fort. Ce n'est pas mon domaine; en haltère, je n'y vois goutte !

Je sais qu'on trouve dans les kiosques à journaux une quantité inimaginable de littérature de vulgarisation. D'excellentes revues il y en a peu. Les médiocres et les mauvaises occupent beaucoup d'espace. Dans un but plus lucratif que philanthropique on exploite l'engouement populaire.

Je me demande si l'enseignement universitaire ne fait pas plus autorité que tout ce qui s'écrit dans des brochures de toute provenance et de tout acabit ?

Je ne connais pas la valeur scientifique de la revue "Muscles". Il reste acquis que certaines gens n'ont ni la mentalité ni la formation requises pour interpréter et adapter à leur milieu ce qui se lit clairement dans un "organe officiel".

Si le Suédois Ling n'a pas réalisé du premier coup un système sans défaut, qui peut lui lancer la pierre? Où est l'homme universel ? (J'ai confiance qu'il sorte de Rimouski un jour. . . mais, attendons !)

Ling a eu le grand mérite de donner une orientation pédagogique et médicale à l'éducation physique qui jusque là n'avait été que militaire.

Désuète la méthode de Ling ! Oui, pour ceux qui n'ont pas exploré l'histoire de l'éducation physique après 1800. Depuis elle a bien évolué : progressivement et sûrement en dépit des réactions. On l'a critiquée, démolie, essayée, abandonnée pour y revenir dans la suite.

Je cite quelques exemples.

La célèbre école Joinville, en France, n'est-elle pas née de l'association, par les docteurs Tissié et Boigy, de la méthode naturelle de G. Hébert et du système suédois ?

Au Danemark avec Ramussen, Knudsen, les docteurs Lindhard et Hansen, Christinsen, Bukh, Thomsen, Porteinsson et autres grands noms, nous en sommes à la période contemporaine et toujours avec les méthodes suédoises qui continuent de s'améliorer, de se poilr, grâce aux efforts des hommes et des femmes de science.

L'Université de Louvain en Belgique a sa section de gymnastique suédoise. Et, ne vous en déplaise, je connais des Canadiens qui y ont réellement étudié.

Chacun sait que l'Allemagne a toujours été à l'affut des méthodes les plus progressives en éducation physique. Elle n'est pas restée étrangère au mouvement éducatif- suédois.

Quand quelque chose ne va pas, ce n'est pas toujours la méthode qui est en défaut mais le plus souvent ceux qui tentent de l'appliquer sans formation pédagogique au préalable et sans connaissance suffisante.

Point n'est besoin d'éclabousser les "jeunes filles de Montréal", les soeurs et tout le monde. . . Quel profit peuvent en tirer les Rimouskois? J'ai vu ça avant vous, monsieur, et de bien plus près !

Tel n'est pas mon cas. Si vous aimez vérifier, j'ai étudié à l'Université de Montréal et à l'Université Laval de Québec où j'aurai bientôt une Licence en Education Physique. Nos professeurs sont en majorité des médecins spécialisés. Avez-vous plus foi aux "rabouteurs" qu'aux médecins ?

Ceux-ci ne valent-ils pas mieux que ceux-là ?

Si vous tenez à voir la couleur et la forme du sceau de l'Université de Montréal je serai heureuse de vous faire voir des parchemins en bonne et due forme. En cours privés j'ai eu comme professeur un "Master of Physicaly Education" de Columbia.

De plus, si on s'en tient à l'enseignement scientifique approuvé et éprouvé, voici le parallèle qui s'établit entre l'éducation physique et la culture physique.

"L'Education Physique est un système basé sur des notions de science et de pédagogie. L'Education Physique emploie le mouvement corporel (la gymnastique) d'une manière systématique afin que par l'application rationnelle le corps en tire le profit le plus harmonieux pour sa santé et son rendement.

"La culture physique est une exploitation populaire. Ni pédagogique, ni scientifique elle vise seulement les formes corporelles. Le développement musculaire se fait au détriment des fonctions de base et crée un déséquilibre. On néglige des muscles importants. A cause d'un développement mal conçu les muscles perdent de leur souplesse, de leur qualité, de leur vitesse de réaction".

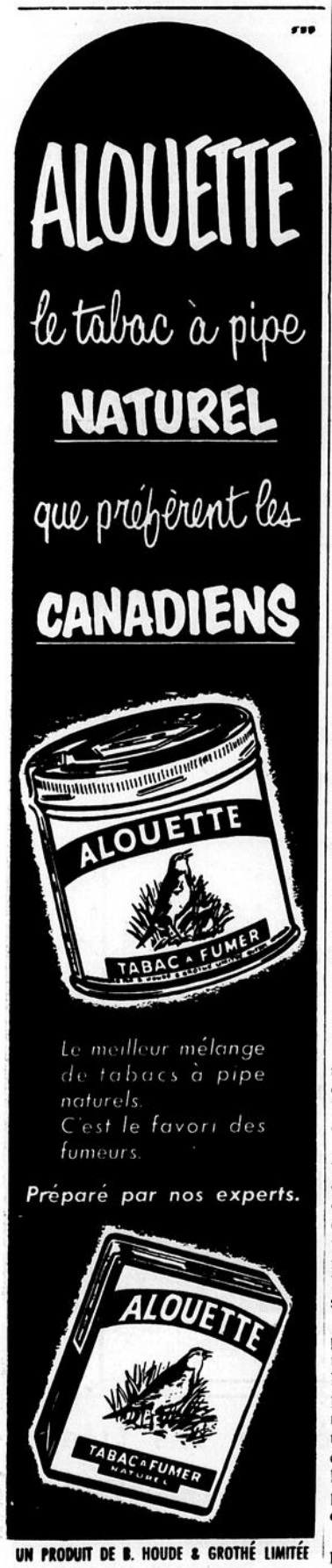
Et j'ai pu de mes yeux vérifier plusieurs fois cette assertion des maîtres et spécialistes en Education Physique.

Vous me semblez bien mal informé sur ce qui se passe à mes cours.

Je reçois en spectateurs les gens intéressés à la question. Je vous invite. Après vous pourrez parler d'une chose que vous connaîtrez mieux.

D'aucuns vous diront : monsieur, avant de prendre la "mouche" vous avez perdu une belle occasion de vous taire.

**Angéline Dumais,**
D.S.P., L.H.



## Architectes et peintres se disputent les murs

L'architecture canadienne contemporaine est sans pitié pour les artistes. Chassés du salon par les fenêtres panoramiques et les murs granités, leurs tableaux doivent chercher refuge dans la chambre à coucher.

Cette tendance américaine peut être compensée, du moins on l'espère, par les projets des architectes européens inscrits au Concours international Calvert House pour la conception de la Maison canadienne de Demain. Comme le soulignent les directeurs du concours, en Europe, les beaux-arts jouent un rôle important en décoration intérieure depuis des siècles et bien peu d'amis de l'art seraient prêts à sacrifier leurs collections de peintures pour avoir une meilleure vue du paysage.

Patronné par l'Université McGill avec le concours financier de Calvert Distillers Limited, qui offre une somme de $12,000 en prix, ce concours international est la première tentative de grand style en vue d'introduire au Canada des éléments de culture européenne appliqués à la construction des maisons de dimensions moyennes. Très peu de maisons canadiennes sont d'inspiration ou de style purement canadiens. L'influence des Etats-Unis prédomine là même où les conditions climatiques et topographiques diffèrent.

S'étendant à l'intérieur des maisons, cette tendance empruntée au sud des Etats-Unis a eu pour effet d'introduire les fenêtres panoramiques et les murs de simili-stuc dans des milliers de foyers canadiens. Il ne reste conséquemment plus de place où suspendre des tableaux, et les artistes canadiens voient leur marché s'effondrer avec le concours de professionnels engagés dans la ratique d'un art connexe, l'architecture.

Les artistes espèrent que certaines idées soumises par les participants européens au concours Calvert House inciteront les architectes et constructeurs canadiens à laisser tomber la fenêtre panoramique pour les tableaux canadiens.

## La Bible vous parle

(9 février)

Que le méchant abandonne sa voie, et le criminel ses pensées; qu'il revienne à Yahweh, et il lui fera grâce; à notre Dieu, car il pardonne largement.

(Isaïe 55, 7)

# LES "PIRATES" DE CAUSAPSCAL BATTENT LE "RONALD PARTY" DE RIMOUSKI, 16 A 5

Faisant suite à un défi lancé dernièrement par le "Ronald Party", lequel défi avait été relevé par Causapscal, le "Ronald Party" a subi une écrasante défaite aux mains des "Pirates" de Causapscal au compte de 16 à 5, le 28 janvier, à l'aréna de Causapscal. Bien que privé de 5 de ses joueurs réguliers, Causapscal a compté à volonté contre le Ronald Party et a tenu à afficher sa supériorité sur ce club.

Les joueurs de ce dernier ont fait montre d'esprit sportif en acceptant la défaite en gentilhommes. Jacques Bellavance à lui seul a compté autant de buts que les visiteurs soit 5 et fut crédité de 3 assistances, Benoit Picard a compté pour sa part 3 buts et a à son crédit 4 assistances, les joueurs suivants ont continué le pointage pour Causapscal : Reid 2, Billy Clements 2, R. Leclerc 2, Morneau 1, Charest 1. Les compteurs pour les visiteurs furent R. Guérette 2, M. Tremblay 1, A. Gouiet 1, et J. Bellavance 1. Deux punitions seulement furent décernées dont une à Morneau et l'autre à Jules Bellavance.

**POSITION DES EQUIPES DE LA LIGUE NORTH SHORE**

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Campbellton | 19 | 12 | 5 | 2 | 26 |
| Causapscal | 19 | 10 | 6 | 3 | 23 |
| Bathurst | 18 | 8 | 8 | 2 | 18 |
| Dalhousie | 16 | 6 | 6 | 4 | 16 |
| Miramichi | 18 | 2 | 13 | 3 | 7 |


DU NOUVEAU SPINCERFLEX



**Pour hommes**

Pour hernie, descente d'estomac, pour porter après opération, ceinture orthopédique.

**CHARLES DURETTE, c.s.t.**
72 de la Cathédrale Tél : 2670
**RIMOUSKI**



## Cadeaux pour la St-Valentin
## 14 février 1954




# E. GAGNON

**MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER**
**258, rue St-Germain, - RIMOUSKI - Tél: 5232**



# "LES BILLS 19 et 20"



**Ecoutez le ministre du Travail**

## L'hon. ANTONIO BARRETTE

# CJBR CHRC CKBL

| | | |
|---|---|---|
| **Vendredi soir** | **Mardi soir,** | **Mercredi soir** |
| **12 février, 10h.** | **9 février, 10h.** | **10 février, 10h.** |
| **Dimanche soir** | **Mardi soir,** | **Mercredi soir** |
| **14 février, 6h.15** | **16 février, 10h.** | **17 février, 8h.15** |

# Chanceux nous sommes de vivre en démocratie

Remercions la Providence de nous avoir fait naître loin de la Russie, où le recul de la civilisation fait disparaître la liberté individuelle, pulvérise la personnalité humaine et déchaîne la plus abominable des passions : celle de dominer son frère et de le tuer ou, au moins, le salir, quand il résiste.

Vous avez lu, dans les journaux que Béria et six de ses collègues ont été fusillés par un peloton d'exécution russe, à la suite d'un procès expéditif, secret, sans appel et conduit à la manière brutale et partiale des procès organisés par les dictateurs.

●

En réalité, dans ces pays dictatoriaux, le procès n'est qu'une simple formalité. Dès la minute où l'accusé est condamné à subir un procès politique, son sort est fixé : le tribunal, qui est l'instrument judiciaire du dictateur, déclarera l'accusé coupable et le condamnera au maximum de la peine.

Si le dictateur veut se débarrasser d'un rival ou d'un résistant, il n'a qu'à le faire accuser d'un crime punissable de mort. Il trouve sans peine des arrivistes empressés de se faire délateurs même contre un ami, pour gagner les bonnes grâces du chef omnipotent et de ses immondes séides.

Si ça ne marche pas assez vite autrement, le dictateur joue de la rétroactivité ainsi que d'autres procédés diaboliques, par exemple un bon "lavage de cerveau" confié à une équipe de psychiâtres spécialisés dans l'art d'arracher des aveux aux innocents comme aux coupables.

Quand un dictateur veut se débarrasser d'un homme, il y réussit toujours, à moins que ne soit arrivé le moment, fixé par la Providence, où, en perdant le pouvoir et tout ce qui s'ensuit, le tyran doit expier sa propre turpitude.

Bien entendu, en pays dictatorial, aucun journal ne peut vivre, à moins de chanter les gloires du dictateur et de son régime. Aussi les accusés ne peuvent-ils jamais compter sur la sympathie de la presse, même s'ils la méritent.

Quel régime abominable !

●

Comme moi sans doute, vous n'éprouvez aucune sympathie pour Béria, fusillé dernièrement avec six autres personnages très haut placés dans la hiérarchie communiste.

Pour bien comprendre les moeurs de ces dictateurs, qui se proclament les libérateurs de l'humanité, mais ne sont en réalité que les ambitieux les plus cyniques du monde, il est bon de noter que Béria jouissait de la pleine confiance de Staline et collaborait avec Malenkov depuis une trentaine d'années. Au mois de juin, il était encore le Communiste numéro Deux, Malenkov étant le communiste numéro Un.

Or, durant le procès, qui a duré cinq jours et dont le public ignore presque tous les faits, la presse russe, entièrement contrôlée par le gouvernement, a dénoncé en Béria un traître s'efforçant depuis trente-cinq ans de livrer la Russie communiste aux puissances capitalistes.

Comment expliquer que Béria ait pu se conduire en traître aussi longtemps et conserver quand même la confiance des chefs au point de recevoir les décorations les plus élevées, puis de se voir confier presque tous les principaux postes de commande ?

Si le gouvernement russe avait accusé Béria de cruauté révoltante, nombre d'observateurs l'eussent approuvé, parce que Béria porte la responsabilité d'un grand nombre d'assassinats. Mais c'est de conspiration contre l'Etat, en complicité avec les gouvernements capitalistes, qu'on accuse Béria, lui qui a joui si longtemps de la plus entière confiance de tous les chefs communistes, sans excepter Staline et Malenkov.

Comment pouvons-nous prendre au sérieux une histoire aussi fantastique ?

N'est-il pas cent fois plus vraisemblable que le dictateur actuel de la Russie ait voulu se débarrasser d'un rival, comme cela se pratique dans tous les Etats totalitaires de notre époque et comme cela s'est vu tant de fois, dans l'histoire des pays gouvernés par des potentats descendant de famille royale ou d'extraction plébéienne ?

En régime autocratique, le pays, le peuple ,les institutions et les lois, tout cela est considéré comme autant de choses appartenant, selon le cas, soit au monarque absolu, soit au dictateur. Et les autocrates pensent avoir sur ces "choses" — même sur la personne humaine — un droit de propriété illimité : "jus utendi", fruendi, ebutendi et vindicandi", c'est-à-dire, "le droit d'user, de détruire, d'exploiter et de revendiquer".

●

Remercions Dieu de ce que, chez nous, en Amérique du Nord, les aspirations à la dictature ne servent jamais leur homme très longtemps, nos peuples étant trop fiers et trop évolués pour abdiquer leur liberté et leur personnalité entre les mains d'un dictateur qui ne peut jamais être suffisamment humble pour gouverner avec sagesse, réalisme et justice.

Et, pour tirer de la démocratie un parti toujours meilleur, efforçons-nous de procurer à tous les citoyens une formation civique proportionnée aux lourdes responsabilités que même les plus modestes d'entre eux sont appelés à porter dans un Etat démocratique.

●

Tel est le voeu que je formule, au seuil de cette nouvelle année, pour mes chers concitoyens et pour l'Humanité tout entière.

**Eugène L'Heureux**


**APPRENEZ UN METIER**



Apprenez à souder à l'électricité ou au gaz dans un temps record et devenez membre de "IInternational Brotherhood of Boiler Makers Shipbuilder Welders and "Helpers of America", une association qui s'occupe de placer ses membres.

Pour plus d'informations, adressez-vous en personne à : 14, rue Lepage, Rimouski.



**TERRAINS**
**A VENDRE OU A LOUER**
**S'adresser à**
**Adrien Michaud**
54 Ave de la Cathédrale
Téléphone : 2125
RIMOUSKI


# La Corporation de Prêts et Revenus

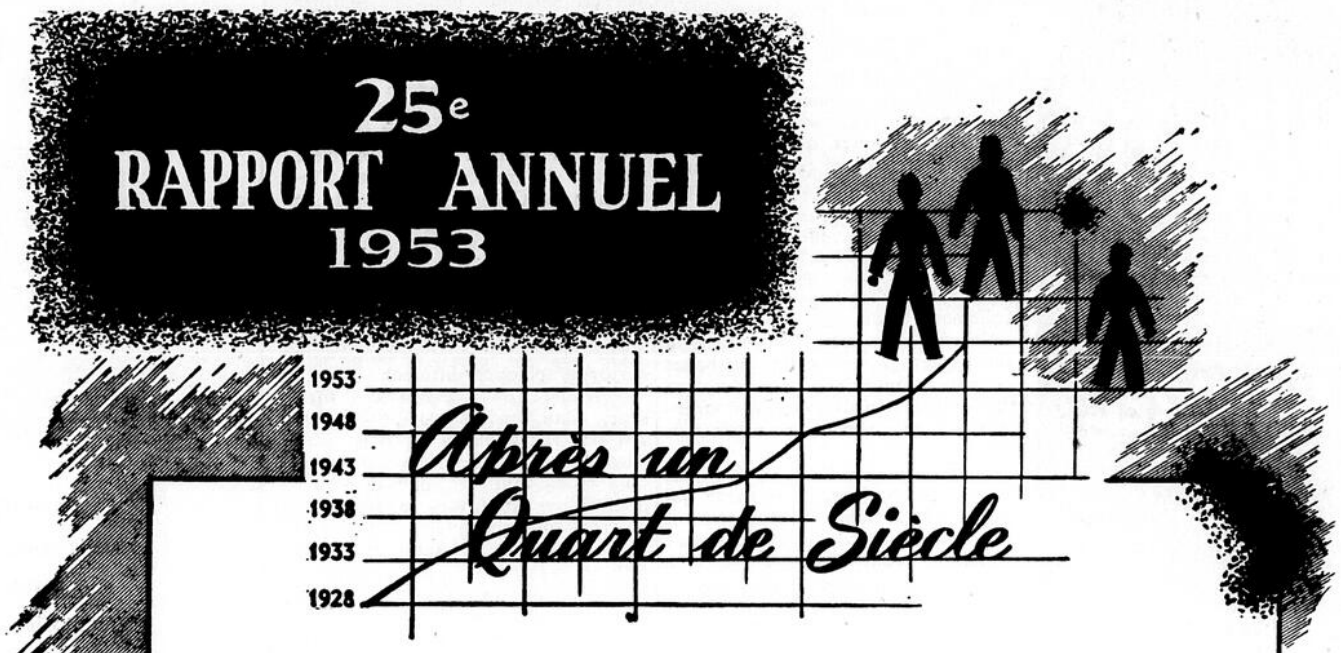
La Corporation de Prêt et Revenu, une institution d'épargne canadienne dont le siège social est à Québec, vient de terminer son année fiscale avec une augmentation de l'actif de $1, 484,812.38. En effet, la Compagnie a atteint cette année $5,254,-811.55, comparativement à $3,769,-999.17 l'année précédente.

Une étude comparative des cinq dernières années démontre que l'actif a passé de $1,129,000.00 à la fin de 1948 à au-delà de $5,200,000,00 à la fin de 1953. Les prêts hypothécaires ont augmenté de $774,000.00 à $3,200,000.00 et les obligations, soit gouvernementales, municipales ou autres de $247,000.00 à $1,332,-000.00. La Corporation de Prêt et Revenu a émis en certificats, en cette dernière année fiscale, $22,318,-875.00 comparativement à $20,069,-200.00 l'année précédente et $1,-129,000.00 en 1948. Voilà ce qui découle de l'analyse du bilan présenté par M. Jean-Paul Tardif, gérant général de la Compagnie aux actionnaires le 20 janvier dernier.

Au sujet du développement exceptionnel fait dans ces dernières années, le président, M. L.-F. Martel, s'en est montré des plus heureux, des plus satisfait, ce qui lui fit dire que les besoins humains sont les mêmes partout dans le monde, n'ont pas de frontières territoriales, et que tout être humain, inspiré par l'instinct de conservation, éprouve le besoin de penser à l'épargne en regard de l'avenir.

Au cours de l'assemblée annuelle, les directeurs suivants ont été réélus pour un nouveau terme : M. L.-F. Martel, président, M. A. Noreau, vice-président, M. J.-P. Tardif, trésorier et gérant-général, M. H.-P. Drouin, C.R., secrétaire, MM. B.-E. Leclerc, Lévis Tardif et P. Gingras, directeurs. M. De La Bruyère Fortier agit comme notaire de la Compagnie. En plus du gérant-général, les principaux officiers de la Compagnie sont MM. P.-E. Duhamel, surintendant des agences, J. Morency, contrôleur.


**25e RAPPORT ANNUEL 1953**




| | 1952 | 1953 |
|---|---|---|
| ACTIF .... .... .... .... .... .... .... .... | $3,769,999.17 | $5,254,811.55 |
| Placements sur hypothèques .... .... .... | | $3,207,990.94 |
| Obligations gouvernementales et industrielles .... .... .... .... .... .... | | 1,332,082.40 |

— • —

*Versé aux détenteurs de certificats depuis le début des opérations, en 1928 ..... $1,678,025.49*

— • —

| | 1952 | 1953 |
|---|---|---|
| CERTIFICATS D'EPARGNE VENDUS | $20,069,000.00 | $22,318,875.00 |

CORPORATION DE PRÊT ET REVENU
SIÈGE SOCIAL - QUÉBEC, P Q

INSTITUTION D'ÉPARGNE

*Une institution d'épargne canadienne qui grandit avec ceux qui se préoccupent du bien-être de leur avenir.*



**VOS PLANCHERS**

Nos spécialistes se chargeront de les couvrir de prélart, tapis turquie, tuiles de tous genres. Evaluations faites sur demandes. Travail garantie. Maisons privées ou édifices publics.

**Ans. Côté & Fils Ltée**
**81 Cathédrale Tél. 2244**
**Rimouski**

# M. l'abbé Narcisse Lepage conférencier à l'Ecole des Parents du T. S. Rédempteur de Matane

Sous la présidence de M. l'abbé François Gagnon avait lieu dernièrement, à la salle paroissiale de l'endroit, la réunion de l'Ecole des parents, au T.S. Rédempteur de Matane. Le conférencier invité, M. l'abbé Narcisse Lepage, intéressa vivement son auditoire en traitant de "La logue et la franchise au foyer".

"Ne se plaint-on pas aujourd'hui, a dit M. l'abbé Lepage, que l'éducation est incomplète spécialement là où le père est absent du foyer ? Mais c'est encore pis dans un foyer où l'inconséquence et le mensonge contribuent à la démolition dudit foyer. La mère se montre nerveuse, dispute pour des riens; le mari arrive, fatigué après un lourd travail et ne reçoit qu'une flambée de reproches. Le mari est mécontent de sa femme; les repas ne sont jamais prêts à temps, la maison est négligée, etc. L'enfant, lui, est l'arbitre dans tout cela; il ne compte pas les points mais regarde ses parents avec des yeux nouveaux. "Mon père n'est pas un être parfait; pourquoi le serais-je ?"

On trouve certaines voisines ou bien des amis qui prêtent une oreille attentive à nos plaintes : "Comment voulez-vous que mon fils obéisse quand il a un père qui n'en fait qu'à sa tête ?" De retour au foyer, si le fils fait quelque chose de travers, la mère dira : "Ne prends pas l'habitude de ton père; un c'est assez, deux c'est trop fort". Tableau burlesque, presque bouffon. Comment voulez-vous que vos enfants aient de l'estime pour vous ? Au contraire, ils vous en voudront d'abîmer le portrait de leur père... ou de leur mère, car cet état de récrimination se rencontre chez les deux sexes. Toute vérité n'est pas bonne à dire, surtout s'il s'agit d'une mésestimation entre époux. Ce n'est pas en dépréciant votre conjoint que vous vous ferez écouter et vénérer de vos enfants. Pour parvenir à une intimité du coeur, il faut établir des échanges de vente; l'enfant est avide de vérité. Dès sa premièr eenfance, l'enfant a presque toujours été trompé par les adultes; il s'en est aperçu un jour et en a tenu ses parents responsables.

Les silences et les réponses évasives des parents à ses questions lui feront que ceux-ci sont décidés à ne pas l'éclairer sur les mystères de la vie. Il se repliera sur lui-même, croyant que le sujet est malsain. Il ne se confiera plus. Le besoin d'expansion ayant été bloqué, il se creusera un foss éentre le sdeux générations. Parents et enfants peuvent se comprendre à condition que les parents facilitent cette expansion afin qu'elle se mue en confiance, indispensable entre parents t enfants, à l'époque de l'adolescence des derniers. Ils comprendront ce qu'est une mère, qui a souffert pour eux; un père, qui a travaillé ferme pour subvenir aux besoins de leur existence. Son amour pour celui-ci augmentera surtout lorsqu'il apprendra la part du père dans la génération.

Le mensoge chez l'enfant ne dénote pas toujours un défaut mais parfois une dissatisfaction. L'enfant demande de l'argent pour la Caisse Scolaire, pour un cadeau à la maîtresse... mensonges ! c'était pour aller au restaurant. Résultat : punition. L'autre jour ,il a mangé du chocolat, ce qu'il a nié. Nouvelle semonce, nouvelle punition. Vous semblez persuadé que le dosage en règle est le seul moye nde le corriger. Vous-même, ce matin, qu'ovez-vous dit à la bonne ? "Quand Mme Une Telle viendra, dites-lui que je suis absente". Envoyé par sa mère répondre à une visiteuse, un enfant aurait répondu, une fois : "Maman est ici, mais elle fait dire qu'elle n'y est pas". L'enfant est puni quand il dit la vérité; il est puni quand il ment. Il ment bien souvent parce qu'il manque de quelque chose ou de confiance; d'ailleurs, il ne sait pas bien mentir; il se trouble facilement quand on le confronte. Si vous voulez habituer votre enfant à dire la vérité, commencez par lui donner le bon exemple. S'il a pleine confiance en vous, il aura la conviction d'obtenir ce qu'il demande, lorsque toutefois ses désirs sont réalisables.

Comment entraîner les enfants à la véracité ? Il faudra que les parents aident leurs enfants à l'acquérir. Il faudra trouver les mobiles qui poussent l'enfant à mentir, aider l'enfant à s'envisager lui-même avec candeur. Il faut aider l'enfant en éliminant les tentations. Le plus commun des mensonges est fait pour éviter une punition. Il faut donc faire sentir à l'enfant que ses parents et ses éducateurs sont ses amis et que mieux vaut être véridique avec eux. Il faut lui faire sentir qu'il y a une façon plus satisfaisante d'envisager les conséquences d'un acte répréhensible. La véracité chez les enfants est el fruit d'une éducation lente. Il faut condamner le mal, non l'enfant. Que cherchent les enfants au foyer? La certitude de l'appui d'un coeur où ils peuvent déverser le trop plein du leur, le trésor ineffable d'une intimité qui ne doit pas finir. On sera heureux si chacun y met du sien, si les époux cherchent à se comprendre, édifient toute la famille par leur conduite exemplaire. Essayer d'instruire, c'est bien; corriger, c'est encore mieux, maisd onner le bon exemple, c'est tout. L'enfant en croit beaucoup plus par ses yeux que par ses oreilles".

Le conférencier, M. l'abbé Narcisse Lepage, fut remercié par M. l'abbé François Gagnon qui dirigea ensuite le forum auquel la causerie donna lieu.

**AVIS AUX VOYAGEURS**

Ceux qui se proposent de prendre des vacances cet hiver, en dehors du Canada, ne devraient pas manquer de subir, avant de partir, un examen médical complet, y compris une visite au dentiste afin de s'assurer qu'une dent n'est pas à la veille de faire mal. Quand on porte des fausses dents, on les fera examiner afin de s'assurer qu'elles n'auront pas besoin de réparations — votre propre dentiste peut faire un meilleur travail pour vous qu'un dentiste en pays étranger. Il est agréable de voyager, mais seulement à condition d'être en bonne forme.

● Les visiteurs venant d'outre-mer ont dépensé quelque $18,000,000 au Canada en 1952.


Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Ancient Bottle Gin

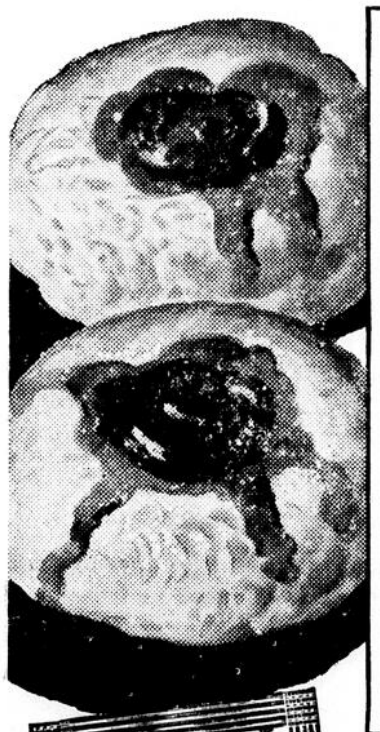
Servez Seagram en toute confiance

★ Seagram's "83" ★



# Elles sont exquises

**faites avec l'étonnante levure SÈCHE qui lève vite!**



**BRIOCHES À LA GELÉE**

Mesurez dans un petit bol 1 tasse eau tiède, 2 c. à thé sucre granulé, brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 2 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Battez en crème ¾ tasse shortening et mélangez-y graduellement 1 tasse sucre granulé, 2 c. à thé sel et 1 c. à thé muscade râpée. Ajoutez en brassant 2 oeufs bien battus. Incorporez ½ c. à thé essence de citron, ½ tasse lait porté au point d'ébullition puis tiédi, et le mélange de levure. Incorporez 3 tasses farine à pain tamisée une fois et battez lisse. Incorporez encore 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez la pâte lisse et élastique, mettez-la dans un bol graissé et badigeonnez le dessus de beurre ou shortening fondu. Couvrez et mettez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Abattez la pâte et coupez-la en 36 portions égales que vous pétrirez en boules molles. Badigeonnez les boules avec du beurre fondu, roulez dans le sucre granulé et disposez, espacées de ½", dans des moules ou lèchefrites graissées. Couvrez et laissez lever au double du volume. Tournez le manche d'un couteau dans chaque brioche de manière à faire sur le dessus un creux que vous remplissez de gelée. Couvrez et laissez lever encore 15 min. Cuisez environ 18 min. à four modéré, 375°F.




● Finis les désappointements causés par la levure inactive et sans valeur! La Levure SÈCHE Fleischmann qui lève vite remplace les anciennes levures périssables parce qu'elle conserve sa fraîcheur et sa vigueur dans votre armoire! Si vous voulez une levure qui lève vite et donne des résultats parfaits, achetez aujourd'hui la Levure Sèche Fleischmann!

*Faites-en provision pour un mois!*



# Séduisez son coeur le jour de la St.Valentin

Le Saint Patron des amoureux bénira vos fiançailles si vous offrez "son Diamant" à l'amie de votre coeur le jour de la St.-Valentin. Et si votre choix est une bague "Bridal Bell", le consentement de votre bien-aimée est assuré... car, vous obtiendrez ce qu'il y a de mieux en beauté et en brillance, peu importe ce que vous payez. Et, si vos moyens actuels ne vous permettent qu'une dépense modeste, l'offre exclusive "d'Agrandissement Progressif" Bridal Bell, vous ouvre la possibilité d'échanger plus tard la bague actuelle contre un diamant plus gros, le montant entier du premier prix d'achat vous étant crédité.




**VENDEURS A RIMOUSKI**

**Bijouterie Fournier**
Avenue de la Cathédrale

**Bijouterie Capitol**
70 de la Cathédrale

**M. Laurent Rioux**
200 rue St-Germain

**Au Palais du Bijou**
64 rue de l'Evêché

## Lindbergh raconte son envolée New-York-Paris

Un des exploits les plus spectaculaires de notre époque a été la traversée de l'Atlantique, en 1927. par Charles Lindbergh, volant tout seul dans un avion à un moteur. Décoller après une nuit sans sommeil et, durant les longues heures au-dessus de l'océan, lutter pour ne pas dormir, voilà qui fut la bataille la plus dure de son extraordinaire aventure.

Cette envolée historique est racontée par Lindbergh lui-même dans le numéro de décembre de Sélection du Reader's Digest, où l'on publie une condensation de son livre, "The Spirit of St. Louis".

Des rapports météorologiques défavorables avaient retardé le départ de Lindbergh. Lorsqu'il apprit, au milieu de la nuit, que le temps s'éclaircissait, il décida de prendre les devants sur ses concurrents, l'amiral Byrd et Clarence Chamberlin, qui eux aussi voulaient gagner la bourse de $25,000 offerte pour la première envolée sans escale de New-York à Paris. "Je peux me passer de sommeil, se dit Lindbergh. Je l'ai fait souvent quand je transportais le courrier aérien". Il y réussit, mais ce ne fut qu'après 63 heures sans sommeil qu'il put enfin se coucher à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, après un heureux atterrissage et une réception tumultueuse de la part du public français à l'aéroport du Bourget.

Malgré la partie qu'il joua contre le sommeil, Lindbergh était loin d'être le pilote "casse-cou" dont parlaient les journaux d'alors. Chaque détail de son vol avait été longuement étudié à l'avance. Un groupe d'hommes d'affaires de St-Louis avaient souscrit $15,000 pour acheter son avion. L'appareil, construit spécialement sous sa direction, était un Ryan équipé d'un moteur Wright-Whirlwind du dernier modèle.

Les risques avaient été soigneusement calculés. On avait éliminé chaque once d'équipement superflu pour permettre de porter la plus grande charge possible de carburant — 425 gallons. Pour la même raison, il ne fut pas question de s'adjoindre un co-pilote. "J'aime mieux avoir plus d'essence", déclara Lindbergh.

Le fait de ne pas emporter de parachute sauvait 20 livres de poids. L'avion n'avait ni feux de position, ni radio, ni sextant. Lindbergh n'apportait avec lui aucun bagage personnel, pas même une brosse à dents ou une chemise de rechange. Il avait bien un radeau en caoutchouc mais, comme nourriture, il s'était contenté de cinq pintes d'eau, de cinq sandwiches et de cinq boîte de rations militaires.

Sans radio ni sextant, Lindbergh dut naviguer à l'estime. Il avait préparé lui-même son plan de vol en suivant le grand cercle menant de New-York à Paris. Mais les déviations de cap causées par la vitesse et la direction des vents, les incertitudes du compas au cours de tempêtes magnétiques possibles, tout cela dut être compensé au jugé. Cependant, chose presque incroyable, Lindbergh ne s'était écarté de sa course que de trois milles quand il atteignit l'Irlande.

Au cours de cette envolée au-dessus de l'Atlantique, luttant de toutes ses forces pour éloigner le sommeil, Lindbergh eut tout le temps voulu pour revivre les incidents de sa vie. Le livre condensé de Sélection rappelle quelques-unes de ces expériences : sa jeunesse dans une ferme du Minnesota, sa carrière comme parachutiste casse-cou dans les foires, son stage dans l'aviation militaire et ses aventures comme pilote de la poste aérienne entre St-Louis et Chicago.

## St-Fabien

**Baptêmes.**— Le 10 janvier, Louis-Paul, enfant de M. et Mme Paul-Léon Belzile. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Belzile, de l'Islet.

— Le 13, Hélène-Edith, enfant de M. et Mme Léo Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Tardif.

— Le 15, Marie-Thérèse-Francine, enfant de M. et Mme Jos.-N. Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Aubert Côté.

— Le 20, Marie-Marguerite-Nicole, enfant de M. et Mme Marc Belzile. Parrain, M. Guy Belzile; marraine, Mlle Marguerite Minier.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 17 FEVRIER 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION DE MUR DE SOUTENEMENT, L'ANSE-AU-BEAUFILS, COMTE DE GASPE (P.Q.)".

On peut prendre connaissance des plans, de la formule de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics à Ottawa, de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), et au bureau de poste de L'Anse-au-Beaufils (P.Q.).

REMARQUE.—Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Tra aux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Tra aux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 janvier 1954.


**Fernand Morissette**
ARPENTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
Tél. 1039
MATANE

**Dr Gilles OUELLET**
Bureau, 49 ave Rouleau
Heures de bureau : 2 à 5 hrs p.m.
Le soir : 7h30 à 8h30
Tél. Bureau
Résidence : 4777

**J.-M. Guay, D.C.**
CHIROPRATICIEN
14 de la Cathédrale.
Tél. 3655. - Rimouski.

**DOCTEUR Benoît Michaud**
CHIRURGIEN-DENTISTE
154 de l'Evêché Tél. 4320
RIMOUSKI

**Dr J. Bellavance**
CHIRURGIEN-DENTISTE
141, de l'Evêché Tél : 3839
RIMOUSKI

**Henri-A. Martin**
SYNDIC LICENCIE
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés : 3456

**JOSEPH BERUBE**
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire
Eudore Couture
Edifice Gilbert
144, rue de l'Evêché Tél : 2342
RIMOUSKI

**C.-E. Pelletier**
l.s.c.c.a.
COMPTABLE AGREE
Tél : 47-2 Tél : 179
TROIS-PISTOLES, Qué.

**J.-Adéodat Fournier**
représentant de
La Société L'Assomption
Assurance-vie, accident-maladie
Caisse écolière
171 St-Germain Tél. 5348
Rimouski

**Henri-A. Martin**
COMPTABLE PUBLIC ENR.
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés. : 3456

**J. Adéodat Drapeau**
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu —Automobile
Accidents — Maladie
BUREAU : 6 rue Lepage
Près du Garage Dionne
Tél : 3775 RIMOUSKI

**ROLAND HEPPELL**
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
Tél : bureau : 3570
rés. : 4535
C. P. 246
Bureau : 54 Ave de la Cathédrale
Residence : 48 Ave de la Cathédrale
Feu — Automobile — Vie
Accidents — Maladie
Tous services d'assurance en général

**PHILIPPE MICHAUD**
L.S.C., C.A., Comptable agréé
11, rue Ste-Thérèse — Tél. 2492
RIMOUSKI

J. Wilfrid Deschênes, C.d'A.A. Guy d'Anjou, B.A., LL.L.
**J. W. DESCHENES ENR.**
COURTIERS EN ASSURANCES
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Vol
— Bijoux — Fourrures, etc.
125 rue Landry Tél : 74
MONT-JOLI, Qué. C. P. 259

**ATLANTIC DRY KILN LIMITED**
Atelier de mécanique ajustage
"MACHINE SHOP"
REPARATIONS GENERALES
53 rue Fiset - RIMOUSKI - Tél : 3779

## CARTES PROFESSIONNELLES

**CASGRAIN & CASGRAIN**
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Tél : 3303 et 3304 Rimouski

**GAGNON & GAGNON**
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél : 3179 RIMOUSKI

**GENDREAU & BEAULIEU**
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à : — 142 rue de l'Evêché
RIMOUSKI
BUREAU A TROIS-PISTOLES
les 1er et 3e samedi de chaque mois
à l'HOTEL DESBIENS

**ALPHONSE CHASSE, C.R.**
AVOCAT
Téléphone : 2354
178, Blvd de l'Evêché
RIMOUSKI, Qué.

**ARTHUR ST-ONGE**
AVOCAT
152-A rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Case postale 720 Téléphone : 4276

**MAURICE TESSIER, B.A., LL.L.**
AVOCAT
76 de la Cathédrale Tél : 5225
RIMOUSKI

**CHARLES H. D'ANJOU**
AVOCAT
54 de la Cathédrale Tél : 2080
RIMOUSKI

**YVES BELZILE et RONALDO RABOIN**
NOTAIRES
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI — Qué.

**LOUIS-LEO DOYON**
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER-CONSEIL
6, rue St-Jean RIMOUSKI
Tél : Bur. : 4324 — Rés. : 2640

**GUY LEBLANC**
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEURS FORESTIERS
CONSEILS
Guy LEBLANC, a.g.i.f.
Marcel LEBLANC, i.f.
66-A rue Ste-Marie Tél . 3836
Rimouski

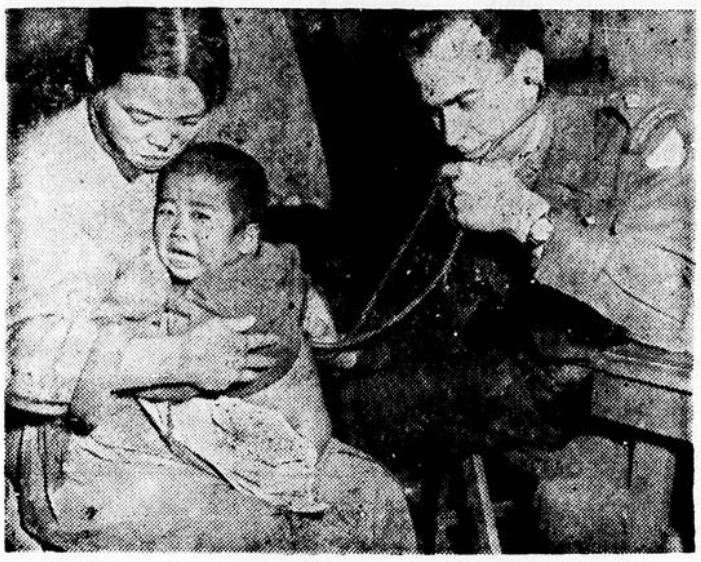
**Chartré, Samson, Beauvais, Belair & Cie**
COMPTABLES AGREES
Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI

**PAUL H. SIMARD & CIE**
Comptables agréés
Paul H. Simard, B. Com., L.A., C.A.
Syndic Licencié
Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Camille Godin, M.S.C., C.A.
315, Boul. Charest — Tél. 2-7913—3-7367
QUEBEC

Henri-A. Martin, C.d'A.A. — Emmanuel D'Anjou
Paul Martin, C.D'A.A.
**Martin & d'Anjou Inc.**
COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone. 2344 — Case postale 129
BUREAU: 152-A de l'Evêché
RIMOUSKI
Spécialité: Assurance automobile
à des prix défiant toute compétition
AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

**Maurice de Champlain**
COURTIER EN ASSURANCES
Case postale 429 — Téléphone. 3654
Edifice Caisse Populaire
Bureau: 135, Ave. de l'Evêché
Rimouski, Qué.
Assurances Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez 3654

## LA MEDECINE CANADIENNE AU SERVICE DES COREENS



**Ce petit bonhomme n'apprécie aucunement le stétoscope dont le capitaine W. R. Woodley, d'Ottawa médecin de la 38e ambulance de campagne, se sert pour l'examiner, mais s'il savait comme c'est nécessaire ! Le capitaine Woodley soigne tous les jours des Coréens. La population de l'endroit se montre très reconnaissante à l'égard du service médical canadien.** (Photo de la Défense nationale)

### COUPON D'ABONNEMENT A L'ECHO

**L'Echo du Bas St-Laurent,**
**Rimouski, P. Q.**

**Veuillez trouver ci-inclus la somme de $2.00 pour un abonnement d'un an.**

**Nom** _____

**Adresse** _____

_____

**PLOMBERIE GENERALE DE RIMOUSKI ENR.**
Edmond Desjardins, prop.

**Plomberie — Chauffage**
**Installation brûleurs à l'huile et service**

**31 St-Pierre Tél. 3577 Rimouski**
**Case postale : 387**

**ENGINS DIESEL**

**Modèles - 2R, 4R, 6R.**

Six Cylindres—Démarreur Electrique—Prise de Force Motrice—Embrayage—Pouvant être fournis avec ou sans "Stub Shaft".

**PRIX : $2,300.00**

**GENERATEUR : 35 KVA—28 K.W.**
120-240 volts, 60 cycles—1200 RPM. Avec pouvoir fourni par engin ci-haut mentionné.

**PRIX : $4,300.00.**

**Laurentide Equipment Co. Ltd.**
H. Magnan, Président
440 Ave. Beaumont, - Montréal, Qué.

## Funérailles de M. Irenée Thibault

### A ST-FABIEN

Un beau témoignage d'estime et de sympathie a été rendu à la famille de Mme Joseph Thibault, de St-Fabien, à l'occasion de la mort de son fils, décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le dimanche 17 janvier, à l'âge de 41 ans et 6 mois.

Son service eut lieu le mercredi 20 janvier, à 9 heures, en l'église de St-Fabien. La levée du corps fut faite par M. le chan. Stanislas Roy, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Guy Roy, vicaire à St-Honoré.

Portait la croix, M. Grégoire Thibault, neveu, et les porteurs du cercueil étaient MM. Normand Fournier, Gaston Michaud, Antoine Belzile, Jean-Louis D'Astous, Alcide Berger et Louis Rioux.

Le drapeau du Sacré-Coeur flottait en tête du convoi funèbre, porté par M. Jos. Voyer, président de la ligue, qui fit aussi la quête durant le service, accompagné de M. Alphonse Morais. Deux membres de la Société St-Jean-Baptiste, dont M. Thibault faisait partie, firent la distribution des livrets-souvenirs, soit MM. Jos.-H. Bélanger, président, et Sylvain Roy, secrétaire.

Outre sa mère, le défunt laisse dans le deuil ses frères : Robert, de St-Cyprien, Arthur, de Chicoutimi, et Gérard, de Rimouski; ses soeurs, Mme Méridé Martel (Marie), de Chicoutimi, Mme Emile Raymond (Eva), Mme Eugène Côté (Amanda), d'Amqui, Mlle Edith, de St-Fabien, Mme Charles Roussel (Bernadette), Mme Aimé Gauthier (Irène), de Chicoutimi; ainsi que sa belle-soeur, Mme Robert Thibault; ses beaux-frères, MM. Méridé Martel, Emile Raymond, Eugène Côté, Charles Roussel, Aimé Gauthier, et plusieurs neveux et nièces.

Lui survivent également, ses oncles et tantes, M. l'abbé J.-E. St-Pierre, retiré à St-Clément, M. Aimé Coulombe, de St-Fabien, Mme J.-O. Canuel, M. et Mme Antoine Michaud, Mme Charles Coulombe, M. Cyrice Rioux, M. Archibald Berger, M. et Mme Napoléon Fournier, M. Ernest Roy, M. et Mme Désiré Coulombe, M. et Mme Paul Coulombe, M. Gonzague Coulombe, M. Pierre Roy, de St-Fabien, et autres parents.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Hilaire Ouellet, de St-Fabien.

Nos sincères condoléances à la famile frappée par ce deuil.

## Funérailles de M. H.-A. Lavoie

Uu ultime hommage a été rendu à la mémoire de M. H.-A. Lavoie, citoyen estimé de Rimouski, lors de ses funérailles qui eurent lieu le 16 janvier, à la cathédrale de Rimouski.

Epoux de Mme Germaine Paquet, M. H.-A. Lavoie était décédé le 12 janvier, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 53 ans et 6 mois. Il laisse le souvenir d'un homme de bien, époux et père de famille modèle.

Son service fut célébré à 9 heures a.m. par M. le chan. Gérard Couturier, curé de la Cathédrale, qui avait présidé à la levée du corps. MM. les abbés Jean-Marie Beaulieu et Laurent Morin agissaient comme diacre et sous-diacre. Le chant fut rendu par la Chorale St-Germain, sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault. A l'orgue, M. le chan. Alphonse Fortin.

La croix était portée par M. Albert Lepage et les porteurs du corps étaient MM. Albert Gagné, Louis Gendreau, Antonio Lepage, Edmond Lemieux, Félix et Hermas Bernier. La quête, durant le service, fut faite par MM. Antonio Lepage et Albert Gagné.

Conduisaient le deuil, les trois enfants du défunt, Mlle Gertrude et MM. Roland et Roméo Lavoie. Suivaient aussi le cortège, les frères et soeur du défunt, MM. Augustin, Oliva et Jean-Baptiste Lavoie, de Luceville, Mme Antoine Gagné (Antoinette), de la Baiedes-Sables; ses belles-soeurs, Mmes Charles Lavoie, de Rimouski, Augustin et Oliva Lavoie; son beau-père, M. Joseph Paquet, de Pte-au-Père; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Georges Paquet, de Pte-au-Père, M. et Mme Raoul Gaudreau, de Rimouski, M. et Mme Etienne Paquet, de St-Anaclet, Mme Luc Vincent, de Lachine, Mlle Joséphine Paquet, de Rimouski; ses grands-oncle et tante, M. et Mme Louis Paquet, de Causapscal; ses neveu et nièce, M. et Mme Roland Lemay, de Montréal; des cousins et cousines, M. et Mme Elzéar Côté, Mme Anita Côté-Lortie, de Rimouski, M. et Mme Romuald Côté, de Luceville, un ami intime de la famille, M. Omer Beaulieu, de Québec, et une foule d'autres parents, amis et concitoyens qui remplissaient la nef de la cathédrale.

Un défilé considérable escorta le défunt jusqu'à sa dernière demeure, au cimetière de la paroisse St-Germain où les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Jean-Marie Beaulieu.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette et Frère, de Rimouski.

A madame Lavoie et à ses enfants et à toute la famille que ce deuil afflige, nous offrons nos sincères condoléances.




L'INSTITUT D'ENTRAINEMENT SPÉCIALISÉ DU QUÉBEC,
65 ouest, JEAN TALON, Montréal, P.Q.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
CO. .....
PROV. ..... AGE .....
L'E

EMPLOYEZ SUPER Kem-Tone
POUR AVOIR DE MAGNIFIQUES MURS ET PLAFONDS
LA PEINTURE SUPÉRIEURE, À BASE DE CAOUTCHOUC

**POURQUOI PAS A RIMOUSKI?**

Si vous avez des moteurs à remonter, pourquoi ne pas vous adresser à Rimouski Auto Parts qui fait une spécialité de ce travail. "Crankshafts" reconditionnés, ainsi que toutes les pièces nécessaires au remontage de moteurs d'automobiles, de camions et de tracteurs.

S'adresser par téléphone ou par lettre à
**RIMOUSKI AUTO PARTS LTEE,**
**127 St-Germain, tél. 3806.**

SPÉCIAL DU MOIS

**VÉRIFICATION GRATUITE DE LA SUSPENSION**




**La neige épaisse et les routes défoncées éprouvent fortement les amortisseurs et les ressorts ! Une vérification immédiate peut éviter une avarie grave et de gros frais de réparations.**

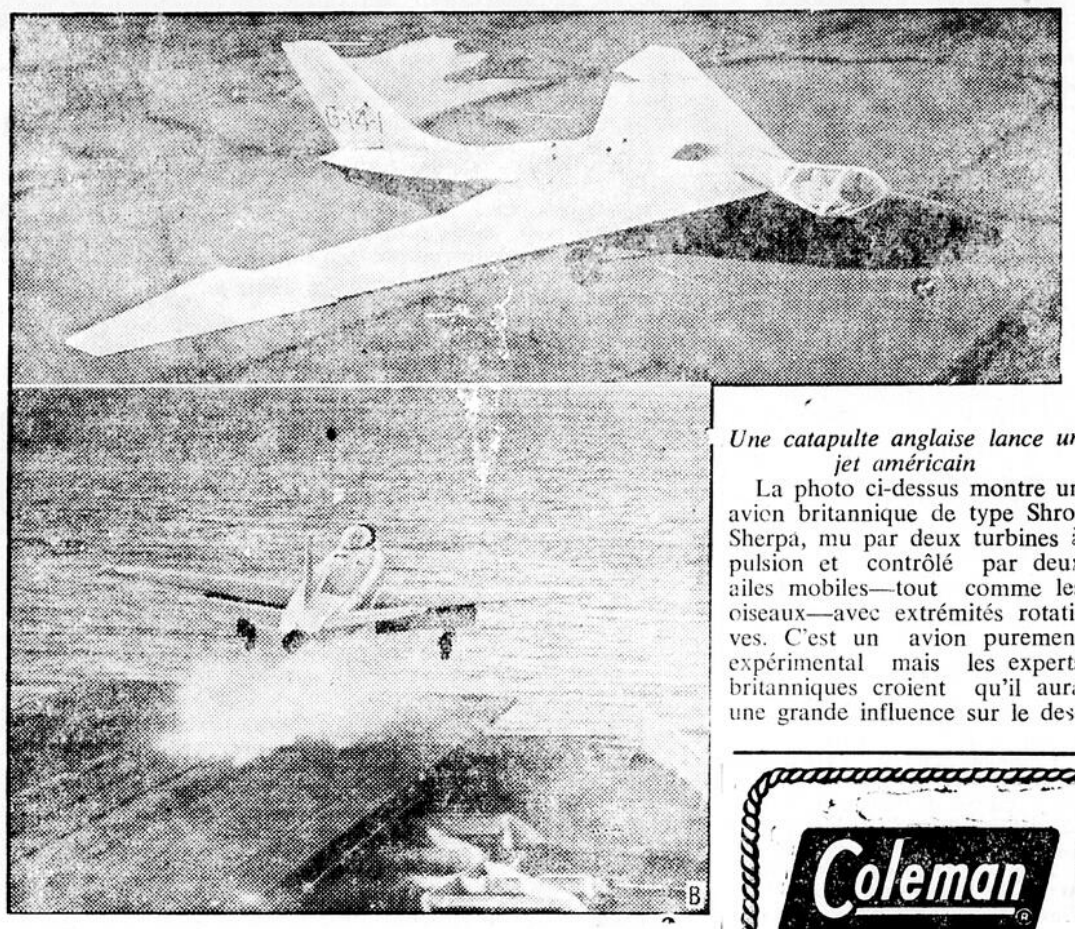
**Venez et faites faire votre VÉRIFICATION GRATUITE AUJOURD'HUI**

EXIGEZ LES
**PIÈCES CHRYCO**
ELLES SONT GARANTIES

*CHRYCO est une marque déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited*
PIÈCES ET ACCESSOIRES CHRYCO EN VENTE CHEZ . . .
LES DÉPOSITAIRES CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO et DODGE-DESOTO

**Pour l'achat d'un bon char usagé téléphonez à 2237**
58, DE L'EVÊCHE **MICHAUD & FILS AUTO ENR.** TEL. 2237, RIMOUSKI, P. Q.

# Un nouvel avion à jet qui vole comme un oiseau



*Une catapulte anglaise lance un jet américain*

La photo ci-dessus montre un avion britannique de type Shrot Sherpa, mu par deux turbines à pulsion et contrôlé par deux ailes mobiles—tout comme les oiseaux—avec extrémités rotatives. C'est un avion purement expérimental mais les experts britanniques croient qu'il aura une grande influence sur le dessin des ailes pour les futures envolées à grande altitude.

A gauche, un avion à propulsion Supermarine Attacker est lancé du H. M. S. Perseus, par une nouvelle catapulte, la BS4-U, surnommée "la fronde à vapeur". C'est une autre invention britannique qui a été adoptée par la marine américaine et récemment mise en démonstration devant les officiers des deux pays au Naval Air Matérial Center, à Philadelphie.

## 1er vol touristique Montréal-Vancouver

Le premier vol touriste (coach) transcontinental d'Air Canada quittera Montréal le 1er février à destination de Vancouver.

M. W. Gordon Wood, vice-président du trafic de T.C.A., a commenté cette première envolée en disant qu'elle ouvrait les portes de l'aviation commerciale à un nouveau groupe économique. La réduction du tarif sera de quelque 20%. Des North Stars à 57 passagers seront affectés à cette ligne.

Un vol quotidien reliera Montréal à Moncton, Halifax, Sydney, Stephenville, Gander et St-Jean de Terre-Neuve. Deux autres vols par jour assureront la liaison Montréal-Toronto avec l'Ouest du pays. Le vol de Montréal s'arrêtera à Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver. Le vol de Toronto fera escale à Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver.

Ce service touriste s'ajoutera au service régulier North Star qui continuera d'offrir trois vols transcontinentaux par jour. Plus tard, au cours de l'été, deux autres vols quotidiens s'ajouteront lorsque les Super Constellation seront affectés au service transcontinental.

● Le Canada détient la seconde place après les Etats-Unis pour la production d'aluminium.

CAFÉ
KING COLE
Meilleur—parce que toujours frais!
30F-52

## LA CHASSE ROYALE de Pierre Moinot

Ce n'est pas par hasard que cet admirable roman de chasse, situé dans l'immense forêt vosgienne du Herrenberg, commence par ces mots: "Hélène Servance sortit de la cache. . ."

La chasse royale, n'est-ce pas en effet plus que la chasse au chevreuil ou au sanglier, plus même que la chasse à l'homme et la lutte contre les braconniers, tout simplement la conquête de la femme désirée!

"La Chasse Royale", c'est l'histoire d'une triple victoire: celle du chasseur sur le brocart géant devenu presqu'une légende; celle du garde-chasse sur les braconniers qui exterminent le gibier; celle de l'homme sur la femme qui le fuit.

On comprend l'enthousiasme de Colette qui vota jusqu'au bout pour ce livre au Prix Goncourt.

Pierre Moinot, qui est conseiller à la Cour des Comptes et qui a déjà publié un roman "Armes et Bagages", se classe avec "La Chasse Royale" au premier rang des écrivains de sa génération.

Le Cercle du Livre de France, 462 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

● Plus d'un sixième des produits de textile entièrement manufacturés importés au Canada y entrent sans paiement de droits d'accise.

**Que l'âge ne vous abatte pas!**

**Rajeunissez à 40, 50, 60**

Ne soyez plus faible, déprimé, sans énergie. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre la fatigue, l'anémie, qui rend des milliers d'hommes et femmes épuisés, vieillis à 40, 50, 60 ou plus. Ostrex renforcit, stimule. Fortifie corps, sang, organes, nerfs. Ramène la jeunesse. Format d'introduction, 60¢ seulement. Toutes pharmacies.

"PIT" MAINDEFER"




*Ca c'est un beau geste, mon Pit!*

GIN GENEVA
BEAU GESTE

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED, VALLEYFIELD

Coleman **RASSEMBLEMENT!**

**DE VIEUX APPAREILS DE CHAUFFAGE**

**Remettez en compte, à votre profit, cet appareil de chauffage inefficace! Profitez de cette offre.**



**JUSQU'À $100.00**

**POUR VOTRE VIEIL APPAREIL DE CHAUFFAGE**

**Quel qu'en soit le type ou l'état, nous allouerons une généreuse déduction pour votre présent appareil de chauffage**

Sur l'achat d'une

**FOURNAISE DE PLANCHER**

Coleman **À L'HUILE**

**Achetez maintenant et jouissez du confort que procure un chauffage automatique efficace. Nos conditions facilitent la possession des meilleurs appareils.**

**TERMES FACILES**

***Seulement*** ***par semaine***

**Votre déduction de remise-en-compte égalera peut-être le premier versement**

***Cette offre est pour un temps limité seulement***

Entrez aujourd'hui et laissez-nous vous démontrer les avantages et économies dont vous pouvez jouir avec une fournaise de plancher Coleman. Si vous ne pouvez pas passer à notre magasin maintenant, déposez ce coupon à la poste et nous nous ferons un plaisir d'envoyer notre représentant chez-vous pour évaluer l'appareil que vous avez actuellement et pour faire gratuitement l'étude des besoins de chauffage de votre maison.

VENDEUR COLEMAN
Veuillez communiquer avec moi pour une évaluation gratuite de mon appareil de chauffage et une étude gratuite des besoins de chauffage de ma maison.
NOM .....
ADRESSE .....

***Le confort coûte si peu avec une Coleman***

**Anselme Côté & Fils Ltée**

**81 de la Cathédrale Tél: 2244 Rimouski**

# Plusieurs condamnations pour vols et excès de vitesse

Voici les sentences prononcées la semaine dernière, par le juge Amédée Caron, président du Greffe de la Paix, à Rimouski.

Trouvé coupable de voies de fait graves, un jeune homme de Price a été condamné à fournir un cautionnement de paix pour deux ans, à payer $50 d'amende et les frais. Comme il n'a ni fourni le cautionnement ni payé l'amende et les frais, il restera en prison pendant deux mois.

Un individu d'Amqui, pour avoir pris une automobile sans la permission du propriétaire, a payé $50 d'amende et les frais.

Coupable d'excès de vitesse à Pte-au-Père, un conducteur d'automobile a payé $20 d'amende et les frais.

Un autre, de St-Valérien, a écopé d'une amende de $20 et aux frais pour avoir conduit son véhicule à une vitesses excessive alors qu'il ne portait pas sur lui son permis de conduire.

Un résident de Ste-Florence a comparu devant le tribunal sous l'accusation d'avoir conduit un véhicule automobile alors que ses facultés étaient affaibles par l'alcool. Il a été condamné à 10 jours de prison et aux frais, plus 15 jours de prison et les frais également pour avoir continué sa route après avoir causé un accident. Il lui a été interdit de conduire avant le 1er mars 1955.

Deux jeunes garçons de la Ville, pour avoir fait éclater des pétards au Colisée, ont payé chacun $5 d'amende et les frais.

Le propriétaire d'un hôtel de la région, où des boissons alcooliques ont été vendues sans permis, a payé $100 d'amende et les frais.

Un automobiliste de St-Gabriel a dû payer deux amendes de $10 et les frais pour avoir conduit sans porter sur lui son permis et s'être servi d'un véhicule non muni de plaques d'enregistrement.

Pour deux vols de bois, un résident de Matane a été condamné à un mois de prison pour chaque délit et à payer les frais.

Un individu de St-Léon, pour vol, a été envoyé en prison pour six mois. Il devra de plus payer les frais ou faire un mois additionnel.

Un jeune homme de Dolbeau, pour avoir volé un rasoir électrique à Matane, a été condamné à sept jours de prison et aux frais, le rasoir ayant été retourné au propriétaire.

# L'Assurance-Chômage ou le placement

**Q.** Je suis membre d'une secte qui observe le sabbat. Je ne veux pas travailler le samedi, mais je suis disposé à travailler le dimanche. Si je viens à déposer une réclamation, est-ce que je recevrai des prestations pour le samedi ?

**R.** Dans votre cas, c'est le dimanche qui compterait comme jour chômé, au lieu du samedi, et vous toucheriez des prestations pour le dimanche.

**Q.** Pourquoi faut-il que mon âge figure sur mon livret d'assurance-chômage ?

**R.** Uniquement comme moyen d'identification.

**Q.** Je suis étudiant en droit. Pourquoi devrais-je verser des contributions d'assurance-chômage pendant que je travaille dans une étude de droit puisque je travaillerai probablement à mon compte une fois reçu ?

**R.** Parce que vous êtes lié par un contrat d'apprentissage, ce qui assujétit votre emploi à l'assurance.

**Q.** Mon mari et moi-même avons travaillé depuis notre mariage, il y a sept ans. Nous gagnons à peu près le même salaire. Nous avons deux enfants. Nous chômons tous les deux maintenant. Si je ne me trompe, le taux des prestations est plus élevé pour une qersonne qui a des charges de famille. Avons-nous tous deux droit au taux le plus élevé ?

**R.** Non. C'est d'ordinaire le mari qui a droit au taux supérieur, sauf si le salaire de son épouse était supérieur au sien quand ils travaillaient. Dans ce dernier cas, l'épouse peut demander le taux de soutien de famille à la place de son mari.

**Q.** Si je tombe en chômage et demande des prestations, est-ce que je dois accepter ce qu'on m'offre ou si on me donne le temps de chercher un emploi ? J'ai travaillé 30 ans comme plombier et je passe pour compétent dans ce métier.

**R.** On vous donne l'occasion de chercher un emploi dans votre métier ou un métier assimilé. Le délai accordé dépend de la durée de la période pendant laquelle vous avez exercé votre métier. Cependant, si, après un délai raisonnable, vous refusez un emploi jugé convenable, compte tenu de vos aptitudes, de votre âge, etc., vous vous exposez à perdre votre droit aux prestations.

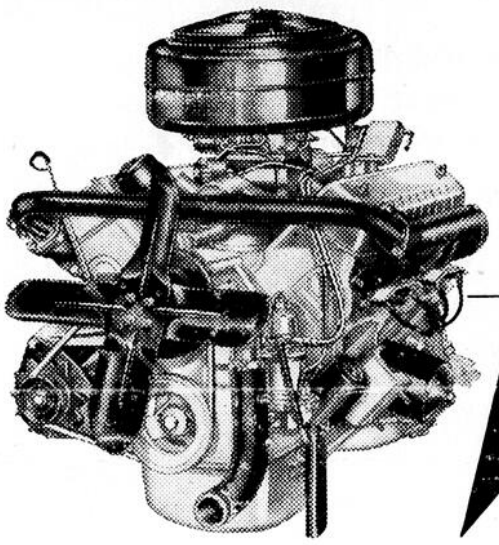
## St-Jean Cherbourg

**Baptême.**— Le dimanche 17 janvier, fut baptisé Joseph-Jean-Paul, fils de M. et Mme Antoine Simard (Cécile Lefrançois). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lefrançois, oncle et tante de l'enfant.

**REMBOURREUR**
DE MEUBLES
ET MATELAS
*FABRICATION DE*
DRAPERIES
DECORATION
**Bertin & Fils Enr.**
230 et 282, St-Germain
Rimouski.

UN MOTEUR ENTIÈREMENT NOUVEAU POUR 1954

*le 161-CV*
À SOUPAPES EN TÊTE



*V-8*

Le plus moderne de tous les V-8 au Canada...

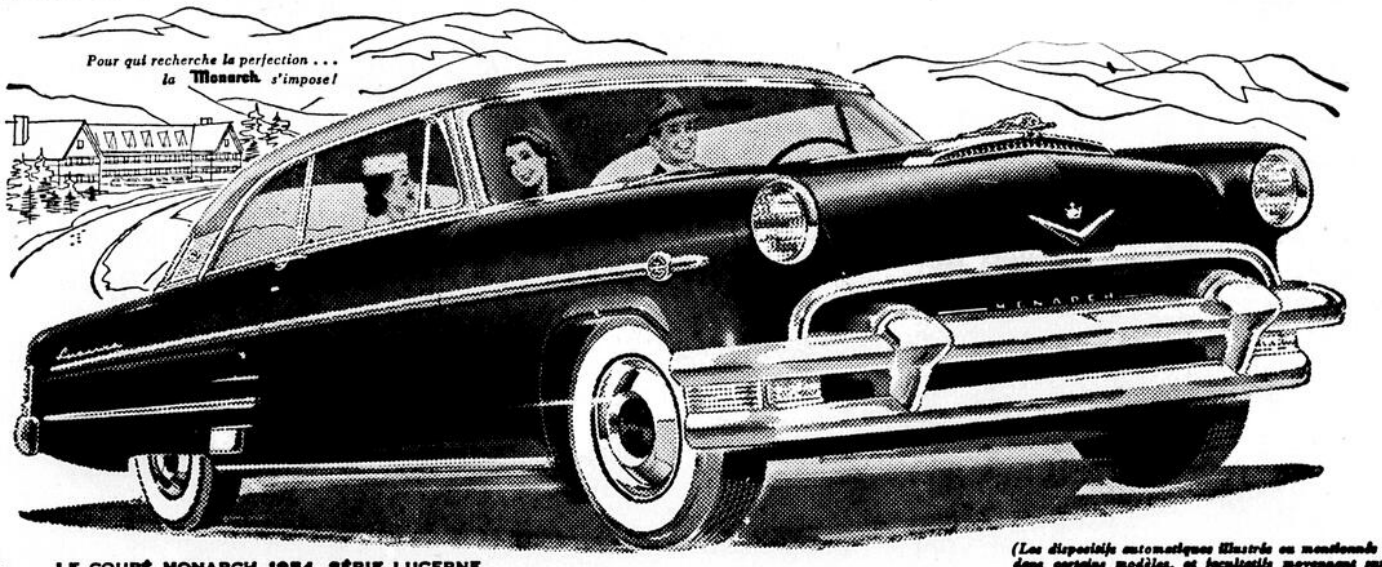
*chef-d'oeuvre du plus grand constructeur de moteurs V-8 au pays*

Le merveilleux moteur V-8, entièrement nouveau, de la magnifique Monarch 1954 confère à cette voiture une puissance nettement sans précédent. Ce moteur, à soupapes en tête, incorpore tous les perfectionnements les plus récents; c'est vraiment le plus efficace qui soit! Brillant résultat de l'expérience acquise par le plus grand constructeur de moteurs V-8 au Canada, il assure une docilité plus grande, des reprises plus rapides, une sécurité accrue sur toutes les routes. La merveilleuse suspension avant à rotules de la Monarch, d'un genre totalement nouveau, assure un confort hors de pair, une sécurité parfaite et une stabilité absolue dans les tournants. La Monarch offre aussi toute une série de dispositifs automatiques ultra-modernes — la servo-direction, les servo-freins, le siège et les glaces réglés automatiquement et la transmission automatique — qui suppriment tout effort au volant.

La silhouette plus longue, plus élancée de la Monarch 1954 se conjugue harmonieusement avec la ravissante beauté de ses intérieurs qui vous offrent un confort jusqu'ici insoupçonné.

Elle est encore plus élégante, elle est encore plus puissante... la Monarch 1954 est vraiment une voiture merveilleuse!

*Prélassez-vous dans une*
1954 **Monarch** AVEC MOTEUR V-8
DE *161-CV*, À SOUPAPES EN TÊTE




LE COUPÉ MONARCH 1954, SÉRIE LUCERNE

*(Les dispositifs automatiques illustrés ou mentionnés dans le texte sont standard dans certains modèles, et facultatifs moyennant supplément dans les autres.)*

Ford MONARCH

VOYEZ UN VENDEUR MONARCH — ESSAYEZ UNE MONARCH AU JOUR ET À L'HEURE QUI VOUS CONVIENDRONT

**Dionne Automobiles Inc.**

271, ST-GERMAIN RIMOUSKI TELEPHONE: 2223

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR MONARCH

## César Franck

Le style de César Franck — dans ses oeuvres de la troisième période, celles qui assurent à son nom l'immortalité — s'apparente au classicisme le plus pur, mais avec une extrême liberté d'expression qui le fit passer aux yeux des musiciens officiels pour un anarchiste. Il prend à Beethoven, et la perfectionne, l'idée de la forme cyclique qui consiste à exposer les thèmes en marquant nettement le principal, à les développer, en les transformant pour les adapter aux diverses parties de la pièce, à les affronter comme dans une lutte, d'où finalement le thème principal sort vainqueur. Ainsi se trouvent reliés les uns aux autres les divers mouvements de l'ouvrage par des motifs communs qui le traversent. On remarque d'autre part chez Franck l'emploi des modes anciens, ou pour mieux dire des formules modales qui donnent à sa mélodie et à l'harmonie sous-jacente une saveur particulière. Sa langue mélodique est très personnelle, et sa musique porte, comme sa signature, l'empreinte de son génie. Son influence tendit à libérer l'art français de l'asservissement au goût qui régnait alors. Mais en même temps, et de manière indirecte, il a contribué grandement à la dégager du wagnérisme en lui ouvrant une voie qui rejoignait la tradition française.

Des oeuvres de César Franck sont régulièrement inscrites aux programmes des concerts populaires de l'Orchestre Symphonique de Toronto, diffusés de 8h30 à 9h30 chaque vendredi soir, sur les ondes du réseau français de Radio-Canada et commandités par la compagnie Canada Packers.

## "Madame Carroll"

Mary et Geoffrey Carroll sont mariés depuis 3 ans et sont heureux et amoureux. Ils passent la saison d'hiver en Provence; Mary y retrouve un ancien ami Pennington et les Carroll font la connaissance de Mme Latham et de Cécile sa fille, tante et cousine de Pennington. A l'insu de Mary, Geoffrey flirte avec Cécile dont il fait le portrait. Celle-ci veut le convaincre de la suivre et d'abandonner Mary. Un jour, en l'absence de Geoffrey qui a été appelé à Monte Carlo, Mary reçoit la visite de Margaret Updyke, soeur de la première femme de Geoffrey Carroll. Elle apprend à Mary que Geoffrey a empoisonné sa première femme et qu'il est probablement en train de répéter ce forfait sur la personne de Mary. Mary refuse de la croire, mais elle est très troubée tout de même et prise de soupçons à la lumière de certains détails de la conduite de son mari. Le soir même, Geoffrey tente d'assassiner Mary, mais elle est sauvée par l'arrivée de Margaret Updyke et Pennington.

On pourra entendre cette histoire émouvante au Théâtre Ford le 11 février. Le Théâtre Ford est diffusé chaque jeudi soir, de 8h30 à 9h30, sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Société Ford.

### LAVAGE DE LA BOITE A LUNCH

On doit tenir scrupuleusement propre la boîte à lunch. Afin de prévenir cette odeur de moisi qui apparaît si souvent, laver la boîte avec soin et la faire sécher au grand air. En recouvrant l'intérieur de la boîte de papier ciré, les croûtes ne pourront s'introduire dans les joints. Des petits bocaux hermétiques ou des récipients en plastique tiennent frais et propres les aliments de la boîte à lunch.




**AUBAINE**
**dans les disques**

**Un stock de plus de 4,000 disques à prix dérisoires.**

**Profitez-en pour vous choisir une discothèque pour quelques dollars.**

**GUITE & RUEST**

**RADIO-SERVICE**
**80, St-Laurent Ouest. Tél. 4534**
**RIMOUSKI.**
**Avant d'acheter passez au service.**



# AUDITORIUM RIMOUSKI

**Avenue Michaud, tél. 3646**

**DURANT FEVRIER**
**projection de nos films, de grandes primeurs, de réputation indiscutable,**
**SUR NOTRE**
**Ecran géant**

Toujours programmes doubles avec sujets courts variés.
SUR SEMAINE : de 7 heures à 9h30 ou 10 heures avec comédie, cartoon ou actualités entre les deux grands films; ensuite, répétition du premier film.

**Dimanche et fêtes d'obligation**
En matinée, à 2 heures et en soirée, à 8 heures

**Mercredi**
Programme double à 1h15

**LES 7-8-9-10 FEVRIER**




**Jeudi soir**
**Foto-Nite**
**$530.**

**LES 11-12-13 FEVRIER**

**COMEDIE PIQUANTE**
**FAUSSE ALERTE**
**Micheline Presle—Jean Tessier—Gabrielle Dorsiat**
**EN PROGRAMME DOUBLE**




**DIM., LUN., MAR., MER. 7-8-9-10 FEVRIER**

**LA MELBA,** en couleurs, film exceptionnel, consacré à la glorieuse cantatrice australienne avec Patricia Munsel, du Metropolitan de New-York. Véritable gala d'opéra avec une artiste authentique. Au moins ONZE extraits d'opéra notamment Robert le Diable, Mignon, Lucia de Lammermoor, La Traviata. Décors d'une somptuosité inouïe et de splendides numéros de danse exécutés par la troupe des Sadler's Wells. Choeurs et orchestre du Covent Garden de Londres. Régal pour les mélomanes. La critique dit partout : "LA VOIX D'OR DE L'AGE D'OR ! Ou encore : MELBA est le "Grand Caruso" de 1953, que Patricia Munsel est stupéfiante.

Et **SALON-MEXICO,** histoire réaliste, fastueuse et tragique d'une danseuse de cabaret avec l'étoile Marga Lopez qui se consacre à l'éducation de sa soeur. Pathétique.

**JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 11-12-13 FEVRIER**

**FAUSSE ALERTE** fait se réunir dans le même abri deux familles ennemies. Dialogue spirituel. Légèreté, drôlerie, jeunesse, malice, sensibilité. Jacques de Baroncelli y a glissé l'oeil du maître, un oeil un brin amusé et amuseur. Puis Lucien Baroux, Joséphine Baker, Micheline Presle, Gabrielle Dorziat, Jean Tissier ont joué la comédie, une de qualité.

Et **SABRE JET,** en couleur. Après Montréal, tout de suite Rimouski pour cette nouveauté. La vie aventureuse et sentimentale de plusieurs AS de l'aviation à réaction avec Robert Stack, Coleen Gray, Richard Arlen, Leon Ames. Ces voyageurs du... ciel sont d'une audace terrifiante mais combien intéressante.

